

Evaluation à mi-parcours du programme DGD 2022-2026 :« Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables »

Rapport Evaluation à mi-parcours

Titre du programme	Evaluation à mi-parcours du programme DGD 2022-2026 :« Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables »
Point focal client	DYNAMO INTERNATIONAL Rue de l'étoile, 22 1180 Bruxelles Belgique T. +32 2 378 44 22 info@dynamointernational.org Marie Vincent Chargée de projets senior m.vincent@dynamointernational.org T. +32 (0) 2 378 44 22
Pays	RDC, Sénégal
Equipe d'évaluation	TAKOUGANG DAMLAMBENG Gervais, chef d'équipe Amdy MOUSTAPHA FAYE, Consultant national - Sénégal Aimé MPUTU, Consultante nationale - RDC
Coordonnatrice de la mission	MINE PONDJA Corine
Contrôle qualité	KUATE KAMGA Séraphin
Durée de l'évaluation	Octobre 2024- Février 2025
Version du document	Finale

Avril 2025

Oversee Advising Group (OAG)
info@myoag.org | www.myoag.org

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES PHOTOS	4
LISTE DES FIGURES	4
REMERCIEMENTS	6
1. RESUME EXECUTIF	7
2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'EVALUATION	15
2.1. Contexte	15
2.2. Programme à évaluer.....	17
2.3. Théorie du changement.....	18
3. CADRE DE L'EVALUATION.....	20
3.1. Objectifs de l'évaluation.....	20
3.2. Portées de l'évaluation	20
3.2.1. Portée thématique.....	20
3.2.2. Portée géographique	20
3.2.3. Portée chronologique	20
3.3. Critères et questions de l'évaluation.....	20
4. METHODOLOGIE	21
4.1. Approche méthodologique utilisée.....	21
4.2. Méthodes et outils de collecte de données.....	21
4.2.1. Méthode d'évaluation.....	21
4.2.2. Déroulement de la collecte des données terrain	21
4.2.3. Mesure de contrôle qualité prise durant la collecte des données.....	24
4.2.4. Restitution des résultats avec les équipes des deux Outcomes (Sénégal et RDC)	26
4.3. Traitement, analyse des données qualitatives.....	26
4.4. Reporting	26
4.5. Limites et difficultés rencontrées.....	26
5. RESULTATS DE L'EVALUATION ET APPRECIATION DU PROGRAMME	28
5.1. Efficacité	28
5.2. Durabilité.....	44
5.3. Cohérence.....	47
5.4. Genre	50
5.5. Droits des enfants / protection de l'enfance	53
6. CONCLUSIONS PRELIMINAIRES	56
7. BONNES PRATIQUES ET LEÇONS APPRISES	58
7.1. Bonnes pratiques	58

7.2.	Leçons apprises	58
8.	CONCLUSION GENERALE	59
9.	RECOMMANDATIONS	60
10.	ANNEXES.....	62
10.1.	Termes de référence	62
10.2.	Matrice d'Evaluation	63
10.3.	Outils de collecte	71
10.4.	Consentements éclairés	101
10.5.	Bibliographie.....	109
10.6.	Liste des personnes rencontrées	110

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Présentation du programme à évaluer.....	17
Tableau 2: Récapitulatif des entretiens réalisés	22
Tableau 3: Mesures de contrôle qualité.....	25
Tableau 4: Limites et stratégies d'atténuation proposées	27
Tableau 5: Récapitulatif des indicateurs de l'Outcome.....	28
Tableau 6: Récapitulatif des indicateurs quantitatifs prévus et réalisés pour la RDC	30
Tableau 7 : Principaux facteurs ayant facilité ou freiné la réalisation des objectifs.....	32
Tableau 8: Appréciation qualitative des interventions prévues et réalisées sur la RDC.....	38
Tableau 9: Appréciation qualitative des interventions prévues et réalisées sur le Sénégal	40
Tableau 10: Analyse de la prise en compte du genre par le Programme à mi-parcours.....	52
Tableau 11: Recommandations	60

LISTE DES PHOTOS

Photo 1: Equipe d'évaluation au bureau de la Division du genre famille et enfants (Divas) à Lubumbashi, en République Démocratique du Congo.....	22
Photo 2: Champ de choux des enfants en situation de rue à Lubumbashi, en République Démocratique du Congo	23
Photo 3: Séance de Camp d'initiation au solaire partagé par COSAED à Tambacounda, Sénégal	24
Photo 4: Activité ludique-développement personnel effectuée par les enfants au Centre Likemo pendant la collecte des données.	45
Photo 5: Table maraichage_ ESDR, Dakar- Sénégal	48

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Théorie du changement.....	19
--------------------------------------	----

Liste des abréviations et sigles

Sigles	Désignation
ADE	Avenir de l'Enfant
AMO / AEMO	Action en milieu ouvert / Action éducative en milieu ouvert
AFD	Agence Française de Développement
AP/CASE	Association pour la promotion des centres d'actions socio-culturels
ASEA	Association pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent
BISPE	Bureau des Interventions Sociales pour la Protection de l'enfant
CADBE	Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant
CAPE	Comité d'appui à la protection de l'enfant
CCPE	Comité communal de protection de l'enfant
CDPE	Comité départemental de protection de l'enfant
CIDE	Convention internationale des droits de l'enfant
CINPE	Comité intersectoriel national de protection de l'enfant
CJ	Ci-joint
COSAED	Collectif des Structures d'Appui aux Enfants en Difficulté
CSPE	Comité de suivi de protection de l'enfant
CVPE	Comité villageois de protection de l'enfant
CQPE	Comité de quartier de protection de l'enfant
CL	Cadre logique
DI	Dynamo International
DISPE	Direction des Interventions Sociales de Protection de l'Enfant
DIVAS	Division des Affaires Sociales
DIVIGENRE	Division sur le portail de la Division du Genre, Famille et Enfant
DGAS	Direction générale de l'action sociale
DGD	Direction Générale de la Coopération au Développement et Aide humanitaire belge
DPDPE	Direction de promotion des droits et de la protection des enfants
ESDR et EV	Enfants en situation de rue et enfants vulnérables
ETM	Empowering ToMorrow's Generation
MFS	Ministère de la famille et des solidarités
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectif de Développement Durable
OGP	Ordonnance de garde provisoire
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PEC	Prise en charge
PPF	Politique de protection de l'enfant
PS_EJSDR_V	Politique de Sauvegarde des Enfants et Jeunes en Situation de Rue et Vulnérables
PSS	Prise en charge psychosociale
PTA	Plan de travail annuel
RDC	République Démocratique du Congo
SDAS	Service départemental de l'action sociale
SENPE	Secrétariat exécutif national de protection de l'enfant
SNPE	Stratégie nationale de protection de l'enfant
SPER	Solidarité pour les enfants de la rue
TPE	Tribunal Pour Enfant
TSR	Travailleur social de rue
ToC	Théorie du changement
UE	Union Européenne
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VAEM	Violence, Exploitation, Abus et Maltraitance

REMERCIEMENTS

Ce document est élaboré dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du programme DGD 2022-2026 intitulé « Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables », programme cofinancé par la Direction générale de la Coopération au Développement et Aide humanitaire belge (DGD) et mis en œuvre par Dynamo International dans trois pays du continent africain, à savoir le Sénégal, le Bénin et la République Démocratique du Congo (RDC). Cette évaluation à mi-parcours porte sur deux des trois pays, la RDC et le Sénégal. Elle est conduite par les experts de la firme Oversee Advising Group (OAG) que sont : Dr TAKOUGANG DAMLAMBENG Gervais, chef d'équipe ; Amdy MOUSTAPHA FAYE, Consultant national – Sénégal ; Aimé MPUTU, Consultante nationale – RDC ; Corine MINE PONDJA, Coordonnatrice de la mission assistée par Isabelle NANA ; Séraphin KUATE, le responsable qualité. L'équipe apprécie l'excellent soutien reçu du Comité de pilotage de l'évaluation auprès de Dynamo International aussi bien au siège à Bruxelles que sur le terrain à travers les partenaires. Nous remercions en particulier Marie Vincent, Chargée de projets senior et Annick Niyonzima, points focaux de Dynamo International, pour la promptitude observée dans le partage de la documentation relative au programme et à sa mise en œuvre et pour leurs contributions enrichissantes au cours de la réunion de cadrage de l'évaluation qui nous ont permis d'avoir une bonne compréhension des attentes de cette mission.

L'équipe d'OAG tient à exprimer sa profonde gratitude à tous les acteurs qui ont participé à cette évaluation, notamment les travailleur.euse.s sociaux.ales de rue, membres du COSAED ; les acteurs intervenants de près ou de loin dans de la protection des droits de l'enfant : agents, animateur.rice.s des comités locaux de protection, enseignant.e.s, personnel des services et autorités déconcentrés de l'État, les enfants en situation de rue de 6 à 25 ans, filles et garçons, qui ont accepté de répondre à nos questions dans les sites d'enquête de Dakar et Tambacounda au Sénégal et de Lubumbashi et Kinshasa en RDC.

Hubal Pfumtchum

Co-Founder, Oversee Advising Group (OAG)

info@myoag.org | www.myoag.org

1. RESUME EXECUTIF**Information de base sur le projet et le contexte de l'évaluation :**

Dans l'optique de s'assurer que les enfants et jeunes en situation de rue (ESDR) jouissent pleinement de leurs droits et soient autonomes et harmonieusement insérés au niveau social, familial et professionnel, Dynamo International met en œuvre au Sénégal, Bénin et en RDC le programme quinquennal 2022-2026. Le projet se donne comme ambition d'améliorer significativement et durablement la résilience, la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants vulnérables et en situation de rue.

Parvenu à la moitié de la mise en œuvre de ce programme, Dynamo International a sollicité une expertise externe pour mener une évaluation à mi-parcours dans deux des trois pays de mise en œuvre, à savoir la RDC, principalement à Kinshasa et Lubumbashi, et le Sénégal, précisément à Dakar et Tambacounda.

L'objectif principal de cette évaluation à mi-parcours est d'apprécier la qualité de la mise en œuvre du programme et le niveau de progression vers l'atteinte de ses résultats et objectifs, afin d'apporter des éléments sur d'éventuels ajustements ou adaptations nécessaires pour la seconde moitié du programme. D'autre part, cette évaluation vise à identifier les forces et faiblesses du programme (en termes de logique d'intervention, processus de mise en œuvre) et d'en tirer des leçons, afin d'éclairer les choix sur les orientations à prendre pour le prochain programme.

Méthodologie

Afin de répondre aux questions d'évaluation, l'équipe de consultants s'est appuyée sur une démarche participative avec l'ensemble des parties prenantes permettant d'identifier les leçons apprises, les forces et faiblesses du programme et les recommandations pour la poursuite du programme. La revue documentaire a permis de cerner les activités de monitoring associées au projet et de définir les différents outils-mécanismes de collecte de l'information. La collecte des données a démarré le 03 et s'est achevée le 18 novembre (côté Sénégal) ; et du 10 au 20 novembre pour la RDC. Les différents groupes d'acteurs suivants ont été rencontrés : organisations travaillant à la protection et la prise en charge des ESDR, partenaires de mise en œuvre du programme (COSAED au Sénégal, CATSR en RDC), leaders communautaires, les acteurs étatiques et les bénéficiaires dans les différentes strates du projet. Conduite sur une durée de deux semaines la collecte des données a donné lieu à : **47 entretiens et 10 FGD conduits avec les parties prenantes du projet¹**.

Résultats de l'évaluation

La déclinaison résumée des différents résultats est faite ci-dessous par critère d'évaluation :

► Efficacité

Tel que formulé, le programme a pour objectif d'améliorer significativement et durablement la résilience, la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue (ESDR) et vulnérables (EV) dans les zones d'interventions autour des activités de (ré)insertion scolaire, socio-professionnelle, familiale et communautaire. Cette amélioration a été construite sur la base d'un « rapport de proximité et une bonne image de soi-même des enfants » (lire **Étude sur les Enfants en situation de rue à Kinshasa 2023 : 27 à 30**). Les éléments d'amélioration observés permettent d'établir une atteinte satisfaisante des indicateurs quantitatifs sur les deux pays, exception faite de l'indicateur sur la réinsertion familiale est à parfaire. De nombreux enfants du fait de la pauvreté agissante dans les familles retournent à la rue. Les différents niveaux d'atteinte des résultats par indicateur sont repris à partir de la page 25.

De manière générale, l'on observe grâce à l'expérience de mise en réseau des travailleurs sociaux de rue (TSR) de Dynamo International un partage d'expérience permettant dans un premier temps un renforcement appréciable des capacités techniques opérationnelles des porteurs d'obligation professionnels que sont les TSR, aussi bien au Sénégal qu'en RDC. Cette appréciation générale (notamment 5 TSR au Sénégal dont 2 femmes et 5 TSR en RDC dont un homme) peut être illustrée par

¹ Voir Tableau 2 : Récapitulatif des entretiens réalisés, page 22

l'un des témoignages recueillis lors des entretiens menés auprès de celles/ceux-ci : « *Grâce aux activités du projet je suis de mieux en mieux apte à comprendre les besoins des enfants et à les prendre en charge en termes d'écoute et d'affect* » (Témoignage TSR).

Les effets positifs des apprentissages des TSR sont également perceptibles au niveau des parents des ESDR, qui expriment également leur satisfaction (notamment 4 familles dont 2 femmes au Sénégal et cinq familles de femmes sur la RDC) au regard des conseils que les TSR leur ont prodigués : ils-elles n'ont plus une attitude de rejet envers leurs enfants une fois qu'ils-elles entrent dans la rue. L'on observe toutefois au plan des compétences techniques des défaillances dans la capacité des TSR à prendre en charge les enfants un peu plus violents.e.s avec des problèmes d'addiction à la drogue, ou encore une certaine fragilité financière des TSR, cheville ouvrière du projet. Le niveau actuel du salaire semblant bas surtout pour la RDC. La formation des TSR à la prise en charge des enfants violents s'inscrit d'ailleurs en droite ligne de la recommandation de l'étude **sur les Enfants en situation de rue à Kinshasa (2023)** qui proposait d'effectuer la formation continue des TSR en y intégrant une dimension psychologique pour, non seulement, s'adapter aux mutations rapides du phénomène ESDR, mais aussi pour pouvoir gérer les affects dus au contact avec des ESDR. Ces aspects sur la suite du projet sont à renforcer.

Suite à l'exploitation des données issues des entretiens réalisés auprès des travailleur.euse.s sociaux.ales de rue, le point d'amélioration en l'état actuel réside dans le suivi de l'appropriation des formations-renforcements des capacités effectuées. Il est actuellement difficile, voire impossible, de mesurer objectivement les effets positifs durables des apprentissages dont les TSR ont bénéficié, en raison d'absence d'outils appropriés.

Le renforcement des formations en termes de fréquence et de thématiques (prise en charge psychosociale et d'urgence des ESDR) faciliterait davantage l'appropriation du programme. Il convient d'élaborer une fiche de suivi de l'appropriation des objectifs des formations faites afin d'établir clairement les changements obtenus. Ces éléments permettraient aussi bien au Sénégal qu'à la RDC d'améliorer l'action des TSR. L'objectif de cette action est de mettre en place une évaluation des compétences des TSR avant la formation et une seconde après les formations afin de mesurer le niveau d'appropriation des savoirs et des savoir-faire afin de mesurer ce qui reste à combler. Les formations ont été données aux TSR mais l'évaluation de l'appropriation des savoirs transmis n'est pas effectuée.

Les différentes activités de sensibilisation et d'accompagnement à l'autonomisation des bénéficiaires finaux constitue sur la RDC une véritable plus-value. Si l'activité de sensibilisation au niveau de Kinshasa avec la notoriété du centre Likemo peut diminuer, sur Lubumbashi et Tumbacounda, les activités de sensibilisation revêtent une importance capitale et devraient concerner les groupes fortement concernés par la mobilité comme les conducteurs de camions, les conducteurs de trains, les transporteurs en commun, les chargeurs dans les gares routières. Les défis de mobilité étant assez importants dans ces villes, la sensibilisation y est importante. Des possibilités de mobilisation des partenariats locaux existent d'ailleurs au niveau de Lubumbashi, par exemple dans le cadre de la sensibilisation des autorités locales. L'implication des autorités politiques pourrait d'ailleurs améliorer le travail de sensibilisation. Les bases d'une bonne collaboration existent à Lubumbashi. Le Bourgmestre de la ville est fortement impliqué dans les activités du projet et pourrait constituer une porte d'entrée pour le développement d'un partenariat local utile au programme.

Le décompte des chiffres sur les enfants pris en charge dans les différents centres par indicateur a conduit l'équipe d'évaluation à conclure à une atteinte satisfaisante des indicateurs planifiés à mi-parcours. Toutefois, l'approche de décompte des bénéficiaires est à parfaire : il y a en effet une confusion sur ce que signifie l'unité de mesure « bénéficiaire ». Un même enfant peut participer à plusieurs activités ou actions principales : il est alors compté plusieurs fois, alors qu'en réalité il ne représente qu'un.e seul.e bénéficiaire en tant que personne. Une approche visant à considérer l'unité de mesure comme étant - « enfant par activité » ou « participant.e » semble plus pertinente dans le décompte, et évite le risque de suspicion de double ou triple comptage visant à gonfler artificiellement les chiffres liés à la performance du programme.

L'une des propositions serait d'élaborer des fiches d'enregistrements-décomptes par activité et par journée, avec le cas échéant des rapprochements sur une ou deux activités qui faciliteraient le suivi autour d'une trajectoire ou d'un épisode complet. Dans le même temps, il convient de renforcer les activités à forte valeur qualitative comme : alphabétisation des filles mères, les activités de maraudes la nuit et de prise en charge temporaire dans les centres, l'amélioration des kits (nature et quantité), le développement des programmes permettant d'orienter les filles vers des filières dites d'hommes et vice-versa.

► Durabilité

Les éléments d'appréciation de la durabilité des interventions sont à mi-parcours. Ils concernent aussi bien les activités de conscientisation des porteurs d'obligations institutionnelles et communautaires, l'appui à l'autonomisation économique, le cadre de partenariat avec les partenaires, ainsi que les synergies entre les différentes parties prenantes.

Concernant le niveau d'appropriation des porteurs d'obligation communautaires et institutionnels :

À travers le travail de sensibilisation communautaire, l'on observe une diffusion prometteuse de bonnes pratiques de prise en charge des enfants aussi bien près des parents, des relais communautaires que des chefs de quartiers, leaders religieux, et chef.fe.s de famille. Sur les différentes strates de participant.e.s du programme, les personnes rencontrées font état d'un engagement plus marqué de leur part aussi bien dans les lieux publics (où ils-elles disent ne pas hésiter à intervenir en cas d'atteinte) que lors des réunions communautaires où par exemple à Kinshasa et Lubumbashi les chefs.fe.s de quartiers nous disent inclure les temps de sensibilisation sur la prise en charge des ESDR dans leurs propos. Les discours des relais communautaires que sont les chefs.fe.s de quartiers triangulés par les propos des enfants qui disent être souvent reçus-écoutés par le chef.fe.s de quartier (Kinshasa ; Lubumbashi, Tambacounda) font apparaître une appropriation prometteuse par ces acteurs communautaires ainsi que les familles.

Au plan institutionnel, la collaboration entre les partenaires de Dynamo (CATSR, COSAED) et les autres ONG travaillant à la prise en charge des enfants constitue une première plus-value. Puisque chacun des partenaires effectue des référencements dans son pays avec d'autres organisations sur la base des partenariats locaux existants.

Les cas de Kinshasa, Lubumbashi et de Tambacounda constituent sur cet aspect des bonnes pratiques avec un engagement fort des autorités locales, mais aussi des autres ONG comme SOS Villages d'Enfants avec qui le partenaire pays travaille de manière collégiale au Sénégal. Malgré cette bonne note, il convient de renforcer le partenariat sur la RDC avec la DISPE et avec les acteurs ministériels au niveau de Dakar. Le renforcement des cadres institutionnels (Dakar-Kinshasa) contribuera significativement à la consolidation du secteur du travail social, par le biais d'espaces d'échanges, de concertations « métiers », d'activités de plaidoyers. Il est question de préciser qu'au Sénégal, le travail social de rue dans le cadre du programme est effectué par des TSR non issus de l'Ecole nationale des travailleurs sociaux spécialisés (ENTSS), donc ces acteurs (TSR) ne sont pas reconnus institutionnellement malgré le travail qu'ils abattent quotidiennement. Ainsi, le programme gagnerait à animer davantage cette question au niveau institutionnel pour un plaidoyer en leur faveur. Il est d'ailleurs important de mieux renforcer sur le Sénégal et la RDC le rôle des départements ministériels et des élus locaux que sont les bourgmestres et les Maires, les entreprises installées dans les zones d'interventions à travers le volet Responsabilité Sociale des Entreprises. Privilégier sur les deux pays une approche de comptage par type d'activités. A cet effet, à chaque type d'activités correspondra une fiche précise de présence. Renforcer durant les causeries de rue les modules de sensibilisation sur les VBG ou encore le plaidoyer auprès du Gouvernement pour l'effectivité de l'assistance matérielle ou financière des parents incapables d'assurer la survie de leur enfant prévue à l'article 69 de la loi du 10 janvier 2009 (Voir étude sur les enfants en situation de rue à Kinshasa, 2023).

Concernant la durabilité de l'accompagnement / prise en charge par les TSR

De même qu'en ce qui concerne les TSR, les compétences acquises en technique d'accueil et d'écoute active, d'observation et de conduite d'entretien, permettront de maintenir l'accompagnement après le programme, car ces intervenants résident dans les zones ciblées par le programme et s'investissent volontairement pour le bien-être des enfants et jeunes en situation de rue et vulnérables. Les activités ludiques et de développement personnels offertes rentrent dans le champ de compétences des enfants et permettent une meilleure prise en charge. Ces éléments de preuve collectés sur le terrain, permettent de dire que le Programme a eu un impact significatif sur l'amélioration des compétences techniques des partenaires-TSR, des bénéficiaires formés...

Concernant la durabilité des acquis chez les détenteurs de droits / bénéficiaires

Les données issues de la discussion avec les familles et les enfants permettent de poser l'hypothèse selon laquelle les ESDR et EV qui ont été rencontrés ont une meilleure connaissance de leurs droits et devoirs. On observe grâce aux activités de sensibilisation, et surtout des bénéficiaires des activités d'appui à l'autonomisation qui exercent dans des secteurs comme la couture, le make-up, une meilleure confiance en eux, en l'avenir. Certaines des jeunes filles accompagnées que nous avons rencontrées et qui sont aujourd'hui installées comme couturière nous avouent que : « avant le projet il était difficile d'avoir même de quoi manger ou se soigner. Aujourd'hui une fois installée je travaille entre vingt et vingt-cinq mille Franc Congolais par mois. Ce qui m'aide et m'encourage ».

Concernant l'autonomisation des Centres d'Accueil et d'Urgence

Cette viabilité observée chez les bénéficiaires est moins perceptible au niveau des centres qui sont restés dans une perspective d'assistance, et qui n'ont pas véritablement développé, aussi bien à Kinshasa qu'à Lubumbashi, une stratégie d'autonomisation. Il est vrai que quelques activités sont mises en œuvre par les centres de manière indépendantes dans le domaine de l'agriculture, l'élevage, mais celles-ci restent assez faibles pour assurer la pérennité des activités du centre. Il pourrait d'ailleurs être intéressant sur des prochaines initiatives d'appuyer les activités existantes afin de leur donner plus d'envergure, de former les staffs des centres dans l'écriture des projets et la recherche des financements, ou de financer des activités à forte valeur ajoutée sociale et financière pour le compte des différents centres.

► Cohérence

Le programme DGD 2022-2026 dans sa formulation est en adéquation avec le mandat des partenaires locaux notamment le CATSR et le COSAED, en tant que plateformes d'organisations non gouvernementales dynamiques qui suscitent et alimentent la réflexion sur la problématique des enfants et jeunes en situation de rue et enfants vulnérables (ESDR et EV). Il intègre donc les cadres stratégiques nationaux et internationaux.

Les éléments de cohérence du programme s'observent dans les deux pays sur différentes strates : sur l'approche de conception et de planification des activités du projet, l'atelier de conception participative de base du projet a constitué une réelle plus-value dans le design des activités du projet en termes d'inputs des parties prenantes. Toutefois, cette bonne volonté initiale a été limitée par les contraintes budgétaires et les coupes budgétaires et de planification des activités qui ont suivi. Ceci a contribué dans une certaine mesure à la perturbation de la cohérence des activités du projet de l'avis des parties prenantes rencontrées, surtout que certaines activités phares comme la participation de l'équipe DISPE RDC ont été supprimées.

Sur Dakar et Tambacounda, les activités de formations offertes sont identiques à celles des autres partenaires congolais. Le volet « appui à l'installation » est par contre resté manquant.

Les prochaines initiatives sur le Sénégal gagneraient à s'appuyer davantage sur les activités actuelles des associations membres du COSAED, sur le partenariat avec SOS Villages d'Enfants, sur celles d'OFAD Nafooré. Elles devraient également mettre la priorité sur la création de synergies dans le partage d'expériences et de bonnes pratiques, telles que par exemple les « clubs des filles » existants à Tambacounda, que l'on pourrait dupliquer aussi bien à Dakar qu'à Lubumbashi et Kinshasa, en

développant dans ces espaces des activités d'alphabétisation pour les filles membres, ou encore des programmes de développement personnel et d'estime de soi.

Ces activités pour le moment sont faites de manière intermittente à Kinshasa, un peu moins à Lubumbashi mais devraient être consolidées car constituant une nette plus-value.

La synergie entre les partenaires de Dynamo International et Empowering ToMorrow's Generation (ETM) en RDC a connu une certaine stagnation en 2023, malgré la visite de la délégation d'ETM au CATSR. Cette synergie entre ETM et Dynamo portant sur les activités de référencement d'hébergement et de formation socio-professionnelle des enfants qui doivent être mises en œuvre par les partenaires locaux des deux organisations à Kinshasa promet un bon avenir dans la mesure où les différents acteurs opèrent tous dans le secteur de la protection des enfants. On note également des activités complémentaires entre les partenaires de DI et de ETM que les acteurs gagneraient à mutualiser (référencement mutuel des cas, mise en réseau en termes de plaidoyer). Il conviendra de bien redéfinir les rôles et les interventions de chaque organisation nationale dans les activités de référencement des enfants, la formation (notamment pour ce qui est de la prise en charge financière) et l'hébergement.

Sur un plan purement institutionnel l'amélioration des outils d'identification des enfants en situation de rue prenant en compte le genre initiés par le ministère de la Famille et des Solidarités (Direction de la promotion des droits et de la protection de l'enfant) au Sénégal reste une bonne pratique en terme didactique et pédagogique en vue de l'atteinte de l'objectif de réintégration socio-économique que s'est fixé le programme DGD ; ceci à travers le développement des activités adaptées au genre en direction des enfants.

► Genre

Le Programme est mis en œuvre avec une forte volonté de prise en compte du genre et de réponse équitable aux besoins spécifiques des filles et des garçons. Ce qui constitue une réelle plus-value. Le programme adopte à la fois une approche mainstream (données genrées, équilibre/inclusion requis.e pour certaines activités, comptage...) et des formations sur le genre ont eu lieu à l'endroit des équipes de partenaires TSR. Les femmes également sont bien représentées dans les activités du programme. Ainsi, sur chacune des cohortes de formation et dans les différentes activités du programme il est prévu systématiquement une proportion de filles. Certains manquements s'observent quant à l'efficacité de l'approche équité du Programme qui consisterait à répondre aux besoins les plus importants de chaque groupe en fonction de sa situation spécifique. Dans cette perspective, il conviendrait sur de prochaines initiatives de faire une analyse des besoins spécifiques des jeunes filles et de mettre en œuvre les activités en fonction de leurs besoins prioritaires.

En l'état actuel, et au regard des données issues de discussions, les filles font face à un décrochage plus important durant la formation car pour la plupart elles sont des mères, avec des enfants à nourrir, ou encore font l'objet de VBG multiformes. Ces constats s'appliquent sur les deux centres de la RDC et dans une moindre mesure sur le Sénégal, où le profil des filles en situation de rue est différent de celui de la RDC. Le renforcement de l'approche équité pourrait consister dans un premier temps au renforcement des activités de sensibilisation à la lutte contre les VBG aussi bien le jour que la nuit en RDC (Kinshasa et Lubumbashi) et au Sénégal sur Tambacounda dans un premier temps, à la mise en place de petites subventions pour les filles les plus éloignées des centres et les plus vulnérables et la mise en place d'activités d'alphabétisation fonctionnelle. Cette approche permettra de lever les contraintes quotidiennes des filles et garçons et impulser une meilleure participation aux activités du Programme. La discussion sur l'approche équité est à faire et pourrait d'ailleurs constituer un axe intéressant de capitalisation à la fin du Programme.

Malgré, les écueils relevés ci-haut, il apparaît néanmoins au terme du processus d'évaluation que les filles de la communauté ayant participé aux activités du programme ont développé une autonomie prometteuse quant aux capacités d'identification des opportunités de mise en œuvre d'une AGR, de confiance, aussi bien au Sénégal qu'en RDC. Il convient que le programme mette en place aussi bien au Sénégal qu'en RDC une approche mainstream (données genrées, équilibre/inclusion requis.e pour certaines activités, comptage...) et spécifique, avec des formations ayant la connaissance du contexte et des challenges pratiques associées à la mise en œuvre du projet dans une perspective de prise en compte du genre. Les dividendes associés aux formations notamment les compétences techniques acquises dans les domaines de formation, savoir-faire acquis, sont décrits comme pertinentes et permettant d'améliorer la trajectoire de vie de la bénéficiaire. Sur les différents secteurs de formation aussi bien couture, make-up, agriculture, etc, on observe que les filles formées obtiennent une certaine autonomie quant à la capacité de prise de parole en RDC. Il convient d'ailleurs d'associer sur les deux pays aux cours pratiques de formation, des enseignements sur les aspects de leadership, de gestion d'une AGR, de comptabilité, de marketing sur des aspects plus opérationnels, mais aussi des cours d'alphabétisation fonctionnelle pour les filles ayant des enfants en bas-âges qui constitue une des demandes principales de cette catégorie (filles avec des enfants en bas-âge), ou encore des filles avec deux ou plusieurs enfants qui sont un des groupes à prendre en charge et généralement très vulnérable, ou encore pour les filles au-delà de la tranche en situation de rue avec des enfants en bas-âges et qui ont besoin de s'alphabétiser pour suivre leurs enfants.

Malgré les éléments de sensibilité genre relevés l'approche équité du Programme est à consolider par des formations chez les partenaires mais aussi par un renforcement des ressources financières dédiées à la composante genre afin de mieux prendre en compte les besoins prioritaires des jeunes filles. D'autre part, les partenaires pourraient d'ailleurs se mettre ensemble, écrire un projet commun et rechercher des nouvelles sources de financement avec un focus sur les besoins spécifiques des filles souvent concernées par des défis de mobilité (Tambacounda-Lubumbashi), la pauvreté ambiante et des VBG assez récurrentes. La mise en place d'une solution commune pourrait constituer une plus-value aussi bien à Tambacounda qu'à Lubumbashi qui sont des zones de fort transit.

► Droits des enfants / protection de l'enfance

L'évaluation révèle que dans la mise en œuvre du Programme, toutes les mesures sont prises auprès des enfants notamment en termes d'information des activités et du recueil de leurs attentes en amont ; d'encadrement par les adultes particulièrement des TSR ; d'expression de leurs opinions, et d'autres dispositions sont prises pour les mettre dans des cadres sûrs pour leur sécurité lors des initiation des ESDR et des focus groupe pour assurer une participation sûre et responsable des enfants et jeunes en situation de rue et vulnérables à Dakar et Tambacounda. Dans le cadre de leur engagement auprès de Dynamo International, les partenaires locaux et tous-tes les travailleur-euse.s veillent à développer un cadre protecteur des enfants tant en RDC qu'au Sénégal. En RDC, aussi bien à Kinshasa qu'à Lubumbashi, les activités de palabre de rue sont réalisées de concert avec les chefs des quartiers, les commandants de police, les églises, les notables du quartier et dont entre autres des thématiques concernent la prévention des violences faites aux ESDR, le respect des droits de l'enfant, et le respect de l'intégrité physique des enfants. L'implication des acteurs politiques tels que les Bourgmestres reste faible en RDC, alors que sur Dakar et Tambacounda l'implication des Maires et des Sous-préfets s'observe. L'approche droit de l'enfant du projet est observable de manière progressive chez les enfants, et les porteurs d'obligation professionnels (TSR). La différence d'implication des autorités administratives et politiques sur les deux pays tient sur la pleine appropriation de la prise en charge des ESDR.

Principales leçons de l'évaluation

Dans les deux pays	Pour le Sénégal	Pour la RDC
Le renforcement des capacités organisationnelles du staff des différents centres en RDC et au	Les thématiques abordées lors des renforcements de capacité ont favorisé l'amélioration de la stratégie	La formation des TSR à la prise en charge des enfants ayant des problèmes

Rapport d'évaluation

Sénégal sur les aspects de finance, de monitoring permettra de consolider les acquis, tout comme la mise à disposition des partenaires des allocations supplémentaires pouvant s'obtenir du fund-raising local pour le renforcement des AGR existantes.	des travailleur.euse.s sociaux.ales de rue (TSR) qui se sont senti.e.s outillé.e.s et confiant.e.s face aux défis de la prise en charge des ESDR.	d'addiction à la drogue est importante et émerge comme une priorité.
Des défis importants de mobilité s'observent dans les zones de Tambacounda et de Lubumbashi. Les prochains programmes sur ces deux zones devraient allouer des ressources aux organisations pour la prise en charge des groupes cibles et les activités de sensibilisation avec des acteurs comme les camionneurs, les conducteurs de transports en commun, etc.	Les causeries sur la protection déroulées au sein des centres particulièrement au Sénégal renforcent l'environnement protecteur des ESDR. Également les interventions en termes de sensibilisations auprès des responsables de gare, des restauratrices dans la gare routière apportent une réponse efficace sur le signalement des ESDR aux fins de prise en charge.	La quantité des kits de réinsertion scolaire (nombre et nature), le montant prévu pour un kit scolaire annuel et la préparation des familles à la gestion de ces kits sont des préalables importants conditionnant la rechute ou non des enfants.
Intégrer dans les formations des cas pratiques de difficultés post formation, des solutions envisageables, encourager la mise en commun des jeunes. Consolider la qualité des kits	Les initiations aux métiers ont permis à certains jeunes d'intégrer les écoles de formation professionnelle et techniques. Donc c'est un outil puissant de d'intégration professionnelle des ESDR.	Impliquer des jeunes considérés comme success stories dans les formations à travers des partages d'expériences et le coaching des jeunes formés par ceux travaillant déjà.

Recommandations

Constats/Observations	Recommandations	Cibles	Priorité (Faible, Moyenne, élevée)	Pays
Faible développement des synergies institutionnelles aussi bien privées que publiques	Renforcer le partenariat avec la DISPE en RDC, les Maires et Bourgmestre ainsi que les entreprises installées dans les communes du Programme notamment sur les aspects de RSE.	COSAED CATSR Partenaires étatiques	Elevée	En République Démocratique du Congo
	Renforcer le partenariat avec le ministère de la Famille et des Solidarités à travers la Direction de la promotion des droits et de la protection de l'enfant.	Dynamo International Partenaires étatiques : ministères sectoriels	Elevée	Sénégal
Le double comptage des bénéficiaires, absence d'une base de données consolidée entre les zones d'intervention pour le comptage des bénéficiaires	Modifier l'approche de comptage en élaborant des fiches de décompte par type d'activités.	COSAED CATSR	Elevée	Sénégal et en République Démocratique du Congo
Insuffisante implication des anciens ESDR et EV aujourd'hui autonomes	Institutionnaliser une approche de monitoring pouvant permettre aux jeunes ESDR et EV de profiter de l'expérience	COSAED CATSR	Moyenne	Au Sénégal et en République Démocratique du Congo

Rapport d'évaluation

dans la prise en charge des plus jeunes	des anciens en matière d'insertion, de procédés pour sortir de la rue.			
Les initiations aux métiers sont très courtes pour installer des compétences chez les ESDR et EV sans certification reconnue par l'autorité	Intégrer dans le programme des formations certifiantes de 3 à 6 mois métiers en collaboration avec la Direction de l'apprentissage du ministère de la Formation professionnelle et technique pour faciliter l'insertion des ESDR et EV	Dynamo International COSAED Ministères de la formation professionnelle et technique	Moyenne	Au Sénégal
Faible appropriation des outils genre par les équipes de partenaires	Développer des programmes sur les bases des contraintes de genre de chaque communes-pays et mettre en place des outils adaptés, un programme simple de renforcement des compétences de chaque équipe. Des nouvelles idées de Programmes émergeront.	Dynamo International COSAED CATSR	Moyenne	Au Sénégal et en République Démocratique du Congo
	Répliquer et intégrer les clubs de jeunes filles ESDR et EV dans le programme en les accompagnant à travers des plans d'action sensibles au genre et portés par et pour elles-mêmes.	Dynamo International COSAED CATSR	Elevée	Sénégal

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉVALUATION

2.1. Contexte

Observé précisément dans les grandes métropoles, le phénomène des enfants en situation de rue (ESDR) concerne tous les pays du monde. En RDC et plus particulièrement à Kinshasa, on estime à près de 20 000² le nombre d'enfants en situation de rue. Toutefois, selon les Nations unies, la véritable ampleur du problème serait sous-estimée dans de nombreuses régions. Vu leur mobilité constante et leur mise en retrait des services sociaux, il est difficile de les dénombrier. Ce caractère fugace se reflète sur la définition même d'« enfants en situation de rue ». On observe en Afrique précisément, une recrudescence d'enfants en situation de rue en raison notamment des conflits armés, des crises économicopolitiques, des maltraitements antérieurs. Une fois dans ces rues, les enfants se retrouvent très souvent encore plus piégés dans de nouveaux cycles répétitifs de pauvreté, de criminalité, d'abus et de négligence ; ce qui les rend encore vulnérables (les filles particulièrement).

Au Sénégal, des efforts sont consentis avec le Programme de Retrait des Enfants de la Rue qui a été mis en œuvre en 2016 dans la région de Dakar. Ce programme a constitué l'intervention phare de cette période tant il a suscité beaucoup d'intérêt et surtout a été porté par les plus hautes autorités, notamment le Chef de l'Etat qui a instruit le ministre de la Femme, de la Famille et de la Protection des enfants d'alors à procéder au retrait des enfants de la rue. La réinsertion sociale des enfants demeure une action importante de la politique sectorielle. Le bilan de mise en œuvre du Projet de protection d'urgence des enfants contre la COVID-19, « Zéro enfant dans la rue », partagé le 20 novembre 2020, fait état de 6187 enfants, âgés de 4 à 17 ans, retirés de la rue, soit une performance de 61,9% comparée à 2019³. Par ailleurs, la proportion d'enfants retournés en famille a connu une hausse de 37,3 passants de 22,7% en 2019 à 60% en 2020. L'Etat à travers le ministère sectoriel met en œuvre un Programme de retrait et de réinsertion socioéconomique des enfants en situation de rue 2021-2023 axé autour de l'information, de la communication, du plaidoyer et de la réinsertion socio-économique des enfants retirés de la rue et de leurs familles. Ces enfants sont très régulièrement confrontés à la violation de leurs droits. Ils-elles sont souvent invisibles aux yeux des autorités et des services publics, et ont peu accès aux services sociaux de base tels que l'éducation, la santé, la protection et la justice.

Ainsi, dans l'optique de veiller à ce que les enfants et jeunes en situation de rue (ESDR) jouissent pleinement de leurs droits et soient autonomes et harmonieusement insérés au niveau social, familial et professionnel, Dynamo International, association non gouvernementale belge coordonnant le Réseau International des Travailleur-euse.s sociaux-ales de Rue (TSR), a mis sur pied le programme quinquennal 2022-2026 « Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables », cofinancé par la Direction générale de la Coopération au Développement et Aide humanitaire belge (DGD). Parvenu à la moitié de la mise en œuvre de ce programme implémenté au Sénégal, au Bénin et en RDC, Dynamo International a sollicité une expertise externe pour mener une évaluation à mi-parcours dans deux des trois pays à savoir : la RDC, principalement à Kinshasa et Lubumbashi, et le Sénégal, précisément à Dakar et Tambacounda.

A cet effet, Overseas Advising Group (OAG) bureau d'études et de suivi évaluation des programmes, riche de son expertise dans la thématique de protection de l'enfance et dans les missions de suivi évaluation des programmes, a été sélectionné à l'issue d'un processus de recrutement par appel d'offres par Dynamo International pour réaliser cette mission d'évaluation en vue d'apprécier la qualité de la mise en œuvre du programme et le niveau de progression vers l'atteinte de ses résultats et objectifs, identifier les forces et faiblesses du programme actuel et en tirer des leçons nécessaires à la prise de décisions de mise en œuvre d'un futur programme. Cette évaluation à mi-parcours s'inscrit dans une logique d'apprentissage et d'aide

² ENQUÊTE CAP, ENFANTS EN SITUATION DE RUE À KINSHASA, Médecins du Monde, FÉVRIER 2019, P. 2

³ 6^{ème} et 7^{ème} rapports périodiques du Sénégal présentés en un seul document, Comité des droits de l'enfant, Mai 2021.

à la décision pour Dynamo International. Elle devrait permettre, d'une part, d'apprécier la qualité de la mise en œuvre du programme et le niveau de progression vers l'atteinte de ses résultats et objectifs, afin d'apporter des éléments sur d'éventuels ajustements ou adaptations nécessaires pour la seconde moitié du programme.

2.2. Programme à évaluer

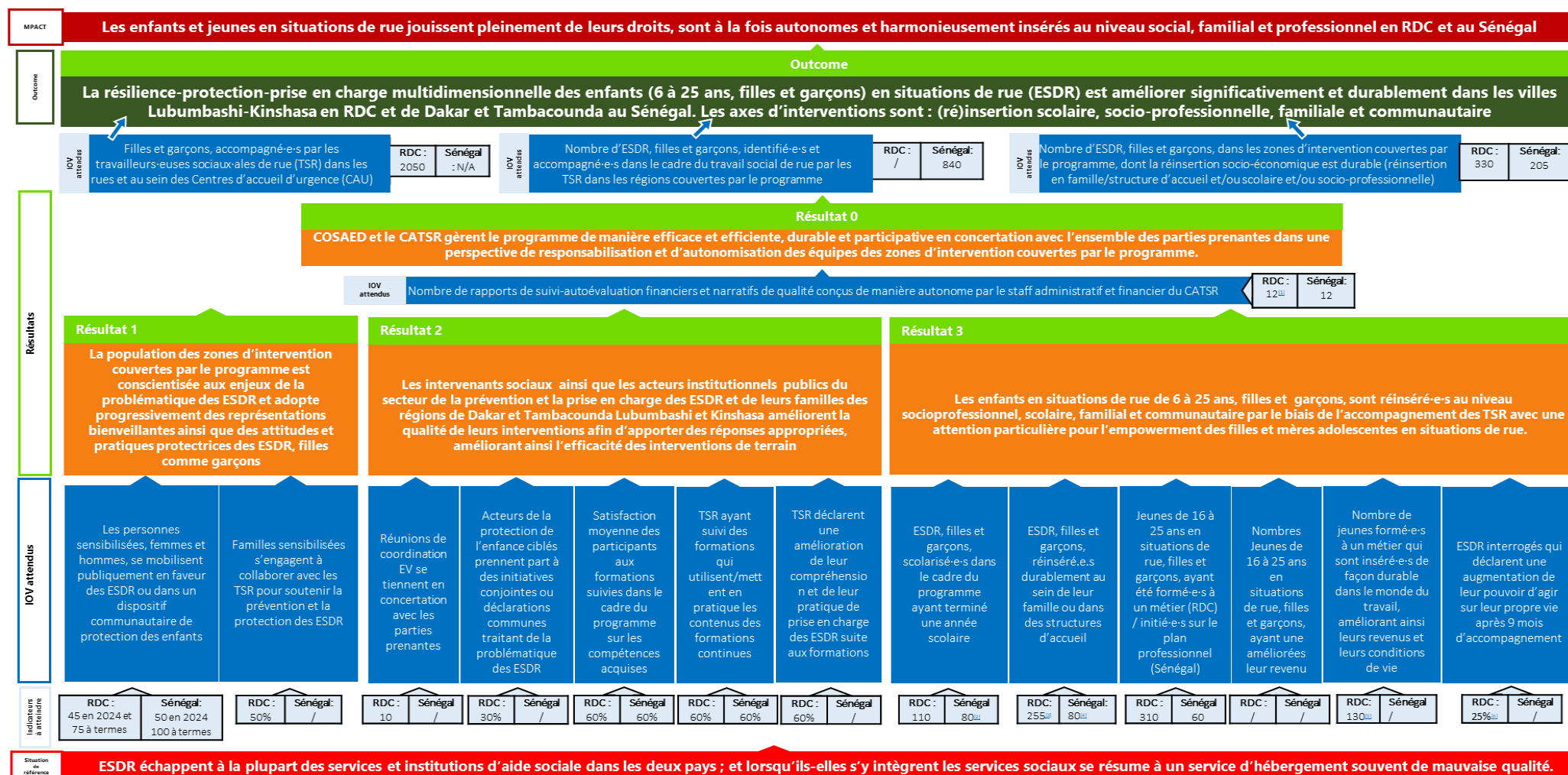
Tableau 1: Présentation du programme à évaluer

Titre du programme	Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables
Pays et zones d'interventions	▶ Bénin : Abomey-Calavi, Ouidah et Allada (département Atlantique) ▶ République Démocratique du Congo (RDC) : Kinshasa et Lubumbashi ▶ Sénégal : Dakar et Tambacounda
Sources de financement	Cofinancement : Direction générale de la Coopération au Développement et Aide humanitaire belge (DGD).
Budget total	Benin : 161.000€ pour les 5 ans RDC : 1.356.000 € sur 5 ans Sénégal : 169.000€ sur 5 ans
Durée et dates	1er janvier 2022 au 31 décembre 2026
Objectifs spécifiques	<u>Benin</u> Améliorer significativement et durablement la résilience, la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situations de rue de 6 à 25 ans, filles et garçons, des communes d'Abomey-Calavi, Ouidah et Allada au Bénin. <u>RDC</u> Améliorer significativement et durablement la résilience, la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situations de rue (ESDR) et vulnérables en RDC ainsi que leur (ré)insertion scolaire, socio-professionnelle, familiale et communautaire. <u>Sénégal</u> Améliorer significativement et durablement la résilience, la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situations de rue de 6 à 25 ans, filles garçons, dans les régions de Dakar et Tambacounda au Sénégal, ainsi que leur (ré)insertion scolaire, socioprofessionnelle, familiale et communautaire.
Partenaires	▶ <u>Benin</u> - La Maison de la Société civile (MdSC) - Le Groupement des Educateur·rice·s spécialisé·e·s du Bénin (GRES Bénin) ▶ <u>RDC</u> Le CATSR (Comité d'appui au Travail social de Rue) ▶ <u>Sénégal</u> Le COSAED (Collectif des Organisations et des Structures d'Appui aux Enfants et jeunes en Difficultés)
Groupes cibles et bénéficiaires	<u>Benin</u> - Les travailleur·euse·s sociaux·ales de rue - Alliances communautaires influentes et acteur·rice·s communautaires - Parents/tuteur·rice·s /familles des ESDR - Artisan·e·s (collectifs) - Les autorités locales (les chef·fe·s de village et/ou de quartier) et publiques (centres de promotion sociale, commissariats, responsables d'écoles), chef·fe·s de collectivités, services de santé - Enfants pair·e·s médiateur·rice·s - Les membres des pools thématiques de la MdSC - Enfants et jeunes vulnérables / ESDR • <i>Enfants et jeunes vulnérables âgé·e·s de 6 à 25 ans des communes d'Abomey-Calavi, Allada et Ouidah</i>

	• <i>Bénéficiaires indirects : population des communes couvertes par le programme</i>
	<u>RDC</u> - Les travailleur-euse.s sociaux-ales de rue, membres du CATSR ; - Les assistant-e.s sociaux-ales et éducateur-ric.e.s des administrations congolaises ; - Le grand public, les acteurs communautaires - dont les parents, les décideur-euse.s politiques - Les ONG locales congolaises et les ACNG internationales • <i>Les enfants en situation de rue de 6 à 25 ans, filles et garçons</i>
	<u>Sénégal</u> - Les travailleur-euse.s sociaux-ales de rue, membres du COSAED ; - Acteurs intervenants de près ou de loin dans de la protection des droits de l'enfant : agents, animateurs-rices des comités locaux de protection, enseignant-e-s, personnel des services et autorités déconcentrés de l'État. • <i>Les enfants en situation de rue de 6 à 25 ans, filles et garçons</i>

2.3. Théorie du changement

Figure 1: Théorie du changement



■ Notion "de qualité" fait référence à la précision et à la fiabilité des données reçues, à l'équilibre entre les informations de type quantitatives et celles de type qualitatif, et à un minimum d'analyse et de conclusion tirées de ces données

■ Données concernant les enfants scolarisés seront désagrégées par sexe, tranche d'âge, zone géographique, année scolaire, type d'enseignement.

■ Enfants accompagnés par les TSR qui sont réinsérés dans leur famille (étendue), une famille d'accueil ou dans des structures d'accueil et qui y mènent 6 mois après la date de leur réintégration une vie stabilisée bénéficiant de leurs droits élémentaires. Le suivi de chaque enfant réinséré-e-s en famille/ structure d'accueil se poursuit sur deux années.

■ Idem

■ 6 mois après leurs formations, ils-elles ont des revenus leur permettant de subvenir à leurs besoins et d'améliorer leurs conditions de vie. On considère qu'à partir de 100\$/mois, les revenus permettent de subvenir aux besoins des jeunes ESDR. Les données seront désagrégées par sexe, par tranche d'âge, par type d'emploi, par zone géographique.

■ ESDR accompagnés-e-s seront interrogés-e-s à neuf mois d'intervalle sur base d'un questionnaire permettant d'apprécier l'évolution de leur sentiment de pouvoir agir sur leur propre vie sur une échelle de 1 à 4.

3. CADRE DE L'ÉVALUATION

3.1. Objectifs de l'évaluation

L'objectif principal de cette évaluation à mi-parcours est de permettre l'apprentissage et l'aide à la décision. Aussi, elle servira d'une part, à apprécier la qualité de la mise en œuvre du programme et le niveau de progression vers l'atteinte de ses résultats et objectifs, afin d'apporter des éléments sur d'éventuels ajustements ou adaptations nécessaires pour la seconde moitié du programme. D'autre part, le programme vise à identifier les forces et faiblesses du programme (en termes de logique d'intervention, processus de mise en œuvre) et d'en tirer des leçons, afin d'éclairer les choix sur les orientations à prendre pour le prochain programme.

3.2. Portées de l'évaluation

La présentation des portées thématique, géographique, et chronologique est faite dans les sous-parties suivantes :

3.2.1. Portée thématique

La présente évaluation à mi-parcours traite des problématiques liées à la protection des enfants et à leur prise en charge holistique. Les stratégies-méthodes d'intervention ci-après ont été prises en compte dans la mise en œuvre des outcomes notamment :

- Sensibilisation et conscientisation ;
- Renforcement des capacités ;
- Concertation entre acteurs de la protection de l'enfance et des intervenants locaux et plaidoyer préventif ;
- Accompagnement et la mise en autonomie des enfants en situation de rue.

3.2.2. Portée géographique

L'évaluation à mi-parcours s'est concentrée uniquement sur deux des trois outcomes : RDC et Sénégal. En RDC, l'évaluation a porté sur les deux zones d'intervention de l'outcome : Kinshasa et Lubumbashi. Au Sénégal, les enquêtes de terrain ont été menées à Dakar et Tambacounda.

3.2.3. Portée chronologique

Cette évaluation à mi-parcours porte sur la période du 1er janvier 2022 au 30 juin 2024.

3.3. Critères et questions de l'évaluation

Cette évaluation ne s'est pas basée sur l'intégralité des six critères du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), mais sur seulement trois critères qui nous ont semblé plus pertinents à ce stade : **l'efficacité, la durabilité et la cohérence**. Les thématiques genre et approche droits de l'enfant ont par ailleurs été examinées de manière transversale.

4. METHODOLOGIE

4.1. Approche méthodologique utilisée

Conformément aux TDR deux principaux objectifs doivent être atteints : d'une part répondre aux questions d'évaluation et d'autre part rechercher de manière participative avec l'ensemble des parties prenantes des leçons apprises, les forces et faiblesses du programme et recommandations pour la poursuite du programme. Pour y parvenir nous avons procédé à une collecte qualitative des données.

L'approche méthodologique utilisée dans le cadre de cette évaluation est l'approche qualitative. En effet, nous avons réalisé des focus group discussion (FGD) et des entretiens individuels au moyen des guides d'entretiens adressés entre autres à l'équipe de Dynamo International, aux organisations de la société civile (OSC), aux partenaires de mise en œuvre du programme, aux leaders communautaires, aux acteurs étatiques et les guides de FGD adressés aux bénéficiaires.

4.2. Méthodes et outils de collecte de données

4.2.1. Méthode d'évaluation

Les méthodes et outils suivants ont été utilisées dans la collecte des données qualitatives pour cette évaluation :

◆ Réunion de cadrage avec l'équipe de Dynamo International

Après présélection du cabinet Overseas Advsing Group (OAG), une première réunion de cadrage a été faite afin que le consultant précise sa compréhension de la mission. Après notification une seconde réunion a eu lieu avec l'équipe Dynamo au niveau du siège et les partenaires de mise en œuvre nationaux notamment : CATSR, et COSAED. Les principaux points abordés concernaient :

- ▶ La mise à disposition des documents pertinents ;
- ▶ L'harmonisation de la compréhension du mandat ;
- ▶ La théorie du changement ;
- ▶ Les attentes des consultants.

◆ Revue documentaire

Le Comité de Pilotage de DI chargé de la gestion de l'évaluation a mis à la disposition de l'équipe de consultants et à sa demande les documents clés du programme à évaluer (la proposition initiale, les documents de programme, les rapports d'activités, rapport, monitoring, texte de loi, rapport de mission des formateurs, les indicateurs, les rapports de capitalisation, ainsi qu'une découverte des ressources produites dans le cadre du programme,) et toute la documentation pertinente qui constituera de base documentaire destinée à la conduite de la mission d'évaluation à mi-parcours et la rédaction des livrables attendus.

◆ Entretiens semi-structurés ou individuels

L'équipe de collecte a rencontré les parties prenantes du programme notamment : les partenaires de mise en œuvre, les OSC œuvrant dans la protection, les formateurs, les TSR, et les leaders communautaires et religieux, les enfants, etc. Des guides d'entretien spécifiques à chaque catégorie ont été élaborés à cet effet.

◆ Focus Group Discussions (FGD)

Les FGD ont été réalisés avec des jeunes, filles et garçons issu-e-s de la rue appuyé-e-s par les différents partenaires.

4.2.2. Déroulement de la collecte des données terrain

La collecte des données a démarré le 03 novembre 2024 et s'est achevée le 18 novembre pour le Sénégal. Pour le cas de la RDC, elle a démarré le 10 novembre et s'est achevée le 20 novembre car il a fallu finaliser les modalités d'obtention du visa du chef de mission qui a fait le déplacement pour la RDC.



Photo 1: Equipe d'évaluation au bureau de la Division du genre famille et enfants (Divas) à Lubumbashi, en République Démocratique du Congo

La collecte s'est relativement bien passée et au terme de celle-ci, **47 entretiens ont été réalisés, et 10 FGD avec les enfants et jeunes filles et garçons en situation de rue et vulnérables (ESDR et EV)** portant sur l'ensemble des activités mises en œuvre par le programme. Au Sénégal, l'évaluation a également impliqué plusieurs acteurs dont deux (2) staffs du Ministère de la Famille et des Solidarités à travers la Direction de la Promotion des Droits et de la Protection des Enfants (**DPDPE**) et la Cellule d'appui à la Protection de l'Enfant (**CAPE**), trois (3) services techniques (**2 AEMO et Action sociale**), trois (3) ONG locales (**SOS Villages d'Enfants, CONCEPT, NAFORE**), quatre (4) familles d'enfants en situation de rue-vulnérables retournés, deux (2) membres de collectivité locale, et une (1) actrice communautaire présidente des Badienu Gokh (marraine). L'équipe d'évaluation a été en mesure de contacter pratiquement tou-te-s les informateur-ice-s clés ciblé-e-s, bien que certain-e-s représentant-e-s des institutions étatiques aient été plus difficiles à joindre. Au Sénégal par exemple, il n'a pas été possible d'atteindre la direction de l'Action sociale du ministère de la Justice, en raison des agendas souvent surchargés du personnel de cette administration. En RDC, la collecte des données sur le terrain a fait intervenir l'équipe du CATSR, le Directeur de Bana-ya-Poveda, les chefs de quartiers Lualaba et Bisengo, le Bourgmestre de Commune Kenya, le Chef de bureau protection de l'enfant BI-BISPE, les assistants sociaux et le Préfet de l'école SAINT MICHEL entre autres. Le tableau ci-dessous donne le condensé des entretiens réalisés sur le terrain :

Tableau 2: Récapitulatif des entretiens réalisés

Catégories d'acteurs	Siège	Sénégal	RDC
Entretiens			
Equipe DI	03		
Partenaires de mise en œuvre (COSAED, CATSR)		04	04
Partenaires étatiques		06	06
TSR		04	06
Autres organisations		05	05
Familles d'accueil		/	7
FGD avec Les enfants bénéficiaires		05	05

Le gap sur les participants du niveau central, particulièrement le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale au Sénégal, s'explique par l'absence de réponse de la personne ressource dans le cadre de cette évaluation.

Par contre, les démembrements du dispositif de protection ont pu être atteints à Tambacounda où le point focal institutionnel (SDAS), l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) membre actif du Comité Départemental de Protection de l'Enfant (CDPE) et le point focal société civile de l'ONG NAFORÉ ont participé à l'enquête de même que deux (2) membres du Comité Communal de Protection de l'Enfant (CCPE), contrairement à Dakar où les services techniques n'ont pas favorablement répondu pour des raisons de non implication au programme sauf l'AEMO de grand Dakar.



Photo 2: Champ de choux des enfants en situation de rue à Lubumbashi, en République Démocratique du Congo



Photo 3: Séance de Camp d'initiation au solaire partagé par COSAED à Tambacounda, Sénégal

Les données qualitatives issues des entretiens et des FGD ont été enregistrées et par la suite retranscrites et classées grâce aux fiches de digitalisation et de synthèse. Une analyse du contenu a été appliquée pour dégager les opinions ayant facilité le processus de triangulation des sources des données.

4.2.3. Mesure de contrôle qualité prise durant la collecte des données

Un ensemble de mesures ont été prises durant la collecte des données sur les aspects suivants :

- L'approche d'échantillonnage prenant en compte les différents sous-groupes concernés par le projet et interrogés ;
- Les méthodes utilisées pour structurer les discussions en prenant en compte : la prise de parole équilibrée, anonymisation des réponses, identification des récurrences durant l'échange ;
- Triangulation intra-groupe (ex : variation des sources au sein même des groupes interrogés pour éviter des biais de confirmation).

Le choix des différents échantillons ci-dessous se décline comme validé dans le rapport de démarrage de commun accord avec Dynamo International. Il s'agit notamment des parties prenantes du projet, répertoriées selon les catégories d'acteurs, les institutionnels, (dont nous avons reçu les contacts des partenaires locaux de mise en œuvre) mais aussi les bénéficiaires rencontrés de façon indépendante. Les principales méthodes utilisées et les mesures de mitigation des biais utilisés sont reprises ci-dessous :

Tableau 3: Mesures de contrôle qualité

Groupe de parties prenantes	Méthodes de collecte	Outils utilisés	Biais potentiels	Mécanismes de croisement et de validation	Échantillonnage et méthodologie spécifique	Traitement des biais
ESDR des différentes tranches d'âge dans les deux pays	Entretiens individuels, Focus Groups	Enregistrements audios Analyse des contradictions entre acteurs.	Influence du groupe (FGD), biais de traduction via TSR	Observation participante, comparaison avec données des TSR et des autres parties prenantes	Échantillonnage stratifié par genre/âge/localisation ;	Analyse comparative des réponses en fonction des groupes pour identifier des divergences suspectes.
Travailleur.euse.s sociaux/ales de rue (TSR) Sénégal-RDC	Entretiens semi-structurés, Retours d'expérience	Notes de terrain, grilles d'évaluation Enregistrements audios Analyse des contradictions entre acteurs.	Subjectivité due à leur implication directe dans le programme	Croisement avec données des bénéficiaires, des indicateurs quantitatifs et des partenaires étatiques	Choix raisonné et aléatoire des TSR (ancienneté, genre, zone géographique). 50 % raisonnée 50 % aléatoire.	Vérification des discours avec données quantitatives et des autres parties prenantes externes, Intégration de questions indirectes pour détecter des auto-évaluations biaisées.
Partenaires de mise en œuvre (COSAED, CATSR)	Réunions de concertation, Entretiens, Validation des comptes rendus	Notes de réunion, Hypothèses de recherche	Partialité institutionnelle (vision orientée vers la réussite du projet)	Croisement avec données des bénéficiaires, et des partenaires étatiques	Subjectivité due à leur implication directe dans le programme	Triangulation avec les retours des bénéficiaires et des travailleur.euse.s sociaux.ales
Autorités locales et institutions (DISPE, MFS, etc.)	Entretiens semi-directifs	Rapports d'activités Guides d'entretien Enregistrements audio	Discours institutionnel politiquement influencé	Confrontation avec témoignages de terrain	Sélection d'acteurs impliqués de manière opérationnelle, et non uniquement décisionnelle. Attention à la diversité des positions politiques.	Vérification des déclarations institutionnelles par des entretiens indépendants avec des bénéficiaires et TSR.

4.2.4. Restitution des résultats avec les équipes des deux Outcomes (Sénégal et RDC)

A l'issue de la collecte, l'équipe de consultants a procédé à deux présentations des résultats préliminaires de la collecte des données. Ces présentations des tendances ont été faites en ligne avec l'équipe de DI et ses partenaires de chaque Outcome (Sénégal et RDC).

4.3. Traitement, analyse des données qualitatives

Les données qualitatives ont été enregistrées à l'aide des dictaphones, transcrites et saisies sous Word. Par la suite, ces données consignées dans les fichiers Word ont été classées et rangées par catégorie, et puis s'en est suivie une analyse de contenu. La notion d'« analyse de contenu » renvoie à un ensemble de techniques admettant de faire une lecture objective du contenu manifeste et latent des opinions des informateurs. Ce mécanisme est intervenu dans une dynamique de clarification de sens.

Ainsi, la fiabilité sera assurée grâce à la triangulation des données et des méthodes en utilisant la convergence de multiples sources de données qualitatives notamment la revue documentaire, les entretiens individuels et les groupes de discussion. Cette triangulation repose sur le croisement systématique des sources de données et d'information ainsi que sur le croisement systématique des outils et méthodes de collecte de données (revue documentaire, entretiens individuels et de groupes).

Une fois sur le terrain l'approche utilisée était propice à la triangulation de l'information. En effet, une première discussion sommaire s'est faite avec les équipes des partenaires afin de vérifier les informations manquantes dans le rapport de démarrage avant la collecte des données. La collecte a par la suite débuté par les TSR, afin d'obtenir les grandes tendances de l'évaluation. Les informations obtenues ont été triangulées auprès des enfants bénéficiaires afin d'obtenir une réalité partagée. L'ensemble des informations maturées à l'issue des discussions avec les deux groupes ont été complétées dans la phase de discussion avec les familles où l'identification s'est faite avec les TSR et avec les acteurs institutionnels impliqués. Les informations obtenues des jeunes ayant bénéficié des appuis en AGR ont été les dernières obtenues.

4.4. Reporting

La rédaction du rapport se concentre sur la saisie et la synthèse des conclusions de l'évaluation et l'élaboration de recommandations. La rédaction, la révision et la finalisation du rapport de démarrage, du rapport d'évaluation, ont été dirigés par le chef d'équipe et validés en interne par le contrôle qualité.

Les livrables remis sont les suivants :

- ▶ Un rapport de démarrage contenant la méthodologie, les outils de collecte des données, le chronogramme ;
- ▶ Support de présentation Powerpoint des résultats préliminaires ;
- ▶ Un rapport d'évaluation préliminaire ;
- ▶ Un rapport d'évaluation final.

Dynamo International et ses partenaires y ont apporté des commentaires qui ont ensuite été pris en compte en vue de la production de la version finale du rapport. Outre le Chef de mission qui vérifie tous les livrables, OAG a mis à contribution un expert pour assurer le contrôle qualité de tous les livrables avant transmission au client.

4.5. Limites et difficultés rencontrées

Les limites et les difficultés de la mission d'évaluation concernent davantage les problèmes liés au chevauchement de la période électorale avec la collecte pour le cas du Sénégal. L'évaluation des risques axés sur les problèmes contextuels et leurs stratégies d'atténuation est également détaillée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4: Limites et stratégies d'atténuation proposées

Limites et contraintes de l'évaluation	Stratégies d'atténuation proposées
Indisponibilité de certains institutionnels (DGAS, ST)	• La reprogrammation des rendez-vous ; • La proposition d'entretien en ligne (une en ligne avec la direction de la promotion des droits et de la protection des enfants (DPDPE) du ministère de la Famille et des Solidarités (MFS).
Un nombre limité d'enfants retournés en famille au Sénégal	• La priorité accordée aux ESDR et EV en retours dans les 2 régions cibles du Programme Dakar et Tambacounda au Sénégal (la plupart des opérations de retours se sont déroulées hors du pays dans les pays limitrophes (Gambie, Guinée Bissau, Niger etc.) ; • L'implication des travailleur·euse·s sociaux·ales de rue et des familles dans lesquelles des retours sont organisés.
La mission a coïncidé avec la campagne électorale pour les législatives au Sénégal	• Redéfinir les horaires pour les personnes ressources en campagne, particulièrement à Tambacounda ; • La planification des entretiens le matin car à partir de 15h certaines personnes ressources étaient indisponibles : certains acteurs notamment les maires et les structures déconcentrées étant mobilisés dans la préparation de cette échéance politique.
Le non-respect de l'heure par certains partenaires de mise œuvre en RDC	• Reprogrammation des entretiens avec certains partenaires pour s'accorder sur une heure qui sied à toutes les parties prenantes des entretiens.

5. RESULTATS DE L'EVALUATION ET APPRECIATION DU PROGRAMME

5.1. Efficacité

Ce critère évalue la contribution des résultats à la réalisation des objectifs du programme et la manière dont les objectifs et les résultats des interventions par Outcome ont été atteints, ou sont en train de l'être, y compris les indicateurs de mesure des objectifs prédéfinis.

Quel est le niveau d'atteinte des résultats planifiés ? Quel est le degré de réalisation des indicateurs ?

Le Programme a pour objectif d'améliorer significativement et durablement la résilience, la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue (ESDR) et enfants vulnérables (EV) dans les zones d'interventions ainsi que leur (ré)insertion scolaire, socio-professionnelle, familiale et communautaire. A mi-parcours les éléments de revue de littérature et les discussions avec les parties prenantes ont permis de mettre en exergue une atteinte satisfaisante des objectifs du Programme. L'on observe autour des différentes strates aussi bien au niveau micro sur : i) la professionnalisation du travail de rue que macro sur ii) les aspects de sensibilisation, des tendances prometteuses et une atteinte quantitative satisfaisante des résultats à mi-parcours. Des éléments à parfaire ressortent sur ces deux segments même si l'atteinte semble plus mitigée au niveau méso quant à la iii) coordination-concertation entre les différentes parties prenantes. Les tableaux ci-dessous reprennent les indicateurs pays et le niveau d'atteinte des résultats.

Tableau 5: Récapitulatif des indicateurs de l'Outcome

Indicateurs	Cible à mi-parcours	Réalisé	Commentaires
Filles et garçons, accompagné-e-s par les travailleurs-euse.s sociaux-ales de rue (TSR) dans les rues et au sein des Centres d'accueil d'urgence (CAU)	RDC : 2050	1574 dont 730 filles et 547 garçons sur Kinshasa et Lubumbashi)	Les défis de l'accompagnement sont en lien avec la mobilité. Difficultés des TSR à se déplacer et retrouver facilement les enfants, qui eux-mêmes sont entre la maison (parfois) et la rue. Il convient d'envisager la mise à disposition de motos. De même, en l'absence d'un décompte par activité (dans la rue-dans les centres) il a été observé que certain nom revenait plusieurs fois et ont été à tort ou raison en l'absence de visibilité pris en compte une seule fois par les consultants. Ce qui pourrait expliquer l'atteinte insuffisante de cet indicateur. Il conviendrait d'ailleurs pour la seconde phase du projet d'effectuer un décompte par activité.
Nombre d'ESDR, filles et garçons, identifié-e-s et accompagné-e-s dans le cadre du travail social de rue par les TSR dans les régions couvertes par le programme	Sénégal : 840	533 (Source : TSR) Dont 30% de filles	Voir également les mêmes challenges de décomptes et la solution proposée pour la RDC.
Nombre d'ESDR, filles et garçons, dans les zones d'intervention couvertes par le programme, dont la	RDC : 330 Sénégal : 205	RDC : 320 Sénégal : 220	De bonnes bases sont observables sur les aspects de réinsertion socioprofessionnelle. Le défi reste

Rapport d'évaluation

réinsertion socio-économique est durable (réinsertion en famille/structure d'accueil et/ou scolaire et/ou socio-professionnelle)			important sur la réinsertion en famille où la pauvreté ambiante conduit les enfants à retourner dans la rue. Le nombre de kits prévu pour la réunification familiale lui aussi semble insuffisant en quantité mais aussi en qualité quant à la consistance. Sinon les acquis de l'insertion à la fin du projet seront faibles.
---	--	--	--

Tableau 6: Récapitulatif des indicateurs quantitatifs prévus et réalisés pour le Sénégal

Indicateurs	Cible à mi-parcours	Réalisé	Commentaires
Nombre d'ESDR, filles et garçons, dans les zones d'intervention couvertes par le programme, dont la réinsertion socio-économique est durable (réinsertion en famille/structure d'accueil et/ou scolaire et/ou socio-professionnelle)	840 (CL)	533 (Source : TSR) Dont 30% de filles	Une bonne progression de l'indicateur est constatée suite à l'exploitation des données issues du tableau de suivi des indicateurs et le cadre logique (cible) à mi-parcours la dynamique reste fragile.
Nombre de personnes sensibilisées, femmes et hommes, qui se mobilisent publiquement en faveur des ESDR et EV ou dans un dispositif communautaire de protection des enfants	50	389 personnes dont 269 femmes (Source : Tableau Suivi Résultats-indicateurs)	Par rapport au nombre de personnes touchées dans la sensibilisation la cible dans le cadre logique est largement dépassée. 389 personnes (Tableau de Suivi Indicateurs-résultats) ont été touchées. A ce niveau il s'avère pertinent de revoir la méthode de comptage des participants aux activités de sensibilisation car il n'y a pas de différenciation des bénéficiaires. Lors des actions de rue les TSR en profitent pour réaliser des sensibilisations auprès de la communauté. Les personnes touchées ne sont pas toujours comptabilisées
Degré de satisfaction moyen des participants aux formations suivies dans le cadre du programme sur les compétences acquises	60%	100% autres participants 75% des TSR	Dans les rapports exploités et les entretiens réalisés les participants rencontrés ont déclaré être satisfaits. Les TSR disposent de compétences pour un accompagnement correct. Cependant, après les formations des TSR il convient de prévoir des évaluations de l'appropriation des connaissances-compétences par les participants.e.s.
Pourcentage des TSR ayant suivi les formations dans le cadre du programme qui utilisent/mettent en pratique des contenus des formations continues	60%	100% (sources : Tableau de Suivi des Résultats)	Tous les TSR ont participé aux formations. Cependant, il est nécessaire de mettre à leur disposition les supports de formation. Les formations doivent également être rapprochées au moins 2 fois par an, compte tenu de l'évolution rapide de la situation des enfants et jeunes en situation de rue. Une évaluation de l'appropriation des connaissances est à prévoir.
Nombre d'ESDR, filles et garçons, scolarisées dans le cadre du programme ayant terminé une année scolaire	80	62/80 à mi-parcours soit 77,5% (source : fiche récap SN de la collecte)	Sur la scolarisation des ESDR et EV les résultats sont satisfaisants. Un bon encadrement est constaté dans les centres bien que la plupart suivent leurs cours dans les écoles de proximité.

Rapport d'évaluation

			Les résultats obtenus par le SPER en matière d'insertion scolaire sont particulièrement encourageants et méritent d'être analysés en profondeur afin d'identifier les facteurs de succès et de les généraliser à l'ensemble du réseau. La seule contrainte est celle de la grande demande.
Nombre d'ESDR, filles et garçons, réinsérées durablement au sein de leur famille ou dans des structures d'accueil	80	95 (dont 35 à Dakar et 60 à Tamba) (source : fiche récap SN de la collecte)	Les résultats à mi-parcours dépassent la cible. Cependant, là il est important de revoir l'indicateur, si le programme s'intéresse vraiment à l'insertion, un accompagnement post-retour est indispensable pour l'ESDR et EV et la famille. Sinon revoir l'indicateur : l'indicateur peut juste mesurer les retours en famille (nombre de retours organisés) et ou le taux de stabilité dans les centres ou dans une famille d'accueil lorsque qu'un ESDR et EV y est admis... Ou encore : le nombre d'enfant ESDR et EV qui renouent le contact avec leurs familles respectives / Nombre d'ESDR et EV bénéficiant d'un accompagnement personnalisé. / Nombre d'ESDR et EV installés professionnellement dans un métier
Nombre de jeunes vulnérables en situations de rue, filles et garçons, initié-e-s sur le plan professionnel dans les zones d'intervention couvertes par le programme	60	65 dont 12 filles (30 à Tamba sur le solaire et 35 à Dakar le maraichage) Source : Liste des participants aux séances d'initiation	Là également un bon résultat est constaté.

Comme observable, les aspects quantitatifs sont atteints mais les éléments qualitatifs restent à consolider en termes de coordination, d'outils de gestion, de suivi et d'évaluation des activités du programme. Cette tendance est également observable en RDC, avec une déclinaison ci-dessous du tableau des indicateurs :

Tableau 6: Récapitulatif des indicateurs quantitatifs prévus et réalisés pour la RDC

Résultats	Dénomination de l'indicateur	Cible à mi-parcours	Nombres réalisés à mi-parcours	Commentaires
Résultat 1	Indicateur 1 : Les personnes sensibilisées, femmes et hommes, se mobilisent publiquement en faveur des ESDR et EV ou dans un dispositif communautaire de protection des enfants	45	51 dont 18 femmes	Les sensibilisations aboutissent à une amélioration de la perception associée à certains ESDR (ceux n'ayant pas d'addiction à la drogue) Même-si les pratiques de certains autres enfants créent des résistances - persistances notamment ceux ayant des problèmes d'addictions (souvent violent) ceux pouvant voler

			ou agresser avec des armes blanches. L'on observe un bon engagement des porteurs d'obligations communautaires que sont les chefs.fe.s de quartier.
	Indicateur 2 : Familles sensibilisées s'engagent à collaborer avec les TSR pour soutenir la prévention et la protection des ESDR	50% 50 %	Les données statistiques font apparaître une participation. Toutefois celle-ci reste faible car les familles souvent vulnérables ressentent de la gêne du fait du statut de leurs enfants. L'engagement reste symbolique et pourrait ne pas être durable.
Résultat 2	Indicateur 1 : Réunions de coordination EV se tiennent en concertation avec les parties prenantes	10 8	Elles se tiennent régulièrement et permettent un partage d'expérience entre les participants.e.s. Toutefois, le suivi de la mise en œuvre des recommandations reste faible. Il convient de renforcer cet aspect et de faire de ces rencontres des occasions de co-construction véritable des priorités en lien avec les ESDR.
	Indicateur 2 : Acteurs de la protection de l'enfance ciblés prennent part à des initiatives conjointes ou déclarations communes traitant de la problématique des ESDR	30 % 30%	Comme indiqué plus haut pour les réunions, le problème reste celui de la matérialisation, du suivi continu. Les actions restent sporadiques uniquement pour l'atteinte de l'indicateur sans une perspective véritable de durabilité.
	Indicateur 3 : Satisfaction moyenne des participants aux formations suivies dans le cadre du programme sur les compétences acquises.	60 % 80%	Le défi reste celui de l'appropriation des connaissances à l'issue des formations. Cet aspect est à consolider.
	Indicateurs 4 : TSR ayant suivi des formations qui utilisent/mettent en pratique les contenus des formations continues	60 % 70 %	Les TSR déclarent une amélioration des compétences. Le défi reste celui de l'appropriation des connaissances à l'issue des formations. Cet aspect est à consolider.
	Indicateurs 5 : TSR déclarent une amélioration de leur compréhension et de leur pratique de prise en charge des ESDR et EV suite aux formations.	60 % 80%	

Résultats 3 :	Indicateurs 1 : ESDR, filles et garçons, scolarisé-e-s dans le cadre du programme ayant terminé une année scolaire.	110	127 enfants dont 73 filles	Les résultats atteints sont assez probants et les enfants montrent un engagement scolaire.
	Indicateur 2 : ESDR, filles et garçons, réinséré.e.s durablement au sein de leur famille ou dans des structures d'accueil.	255	73 enfants ont été réinsérés en famille ou dans les structures d'accueil	Cet indicateur reste le plus fragile en termes de réalisation. Si le taux de réussite quant à la réinsertion dans les structures d'accueils semble bon au plan de la réinsertion dans les familles, les cas de retour à la rue sont importants. La pauvreté ambiante reste un challenge conduisant les enfants à retourner dans la rue.
	Indicateur 3 : Jeunes de 16 à 25 ans en situations de rue, filles et garçons, ayant été formé-e-s à un métier (RDC)	310	337 jeunes dont 223 filles	Les personnes formées déclarent une bonne qualité des formations et souhaitent simplement qu'elles soient plus pratiques avec un matériel de formation dans la mesure du possible conséquent sur les filières à forte demande en matériels comme couture, coiffure, make-up, etc.
	Indicateur 4 : Nombre de Jeunes de 16 à 25 ans en situations de rue, filles et garçons, ayant une améliorées leur revenu.	130	72	Il convient juste d'étendre les activités en les mettant en groupe pour des épargnes sous la supervision du projet. La mise en place d'une approche groupe d'épargne à l'installation permettra de renforcer les liens et de générer un réseau intéressant.

Hypothèses ayant affecté-favorisé la réalisation du Programme

Plusieurs facteurs ont contribué ou non à l'atteinte des résultats du Programme. Les principaux sont récapitulés dans le tableau ci-après :

Tableau 7 : Principaux facteurs ayant facilité ou freiné la réalisation des objectifs

Facteurs ayant facilité la réalisation des objectifs visés	Freins à la réalisation des objectifs visés
✓ Tenue au moment de l'écriture du Programme d'un atelier de co-construction-écriture participative du Programme (RDC) ✓ Alignement du Programme sur la Stratégie Nationale de Protection Sociale (2015) du pays et les besoins des bénéficiaires (RDC) ;	✓ Contrainte budgétaire ayant entraîné une diminution-recadrage des activités (RDC-Sénégal) ; ✓ Implication à parfaire des autorités locales et administratives aux besoins des ESDR, pour une meilleure atteinte des résultats

Rapport d'évaluation

✓ Expérience antérieure de travail entre les différents partenaires permettant une connaissance fine du contexte local, de l'environnement d'intervention et des acteurs y œuvrant, ce qui a facilité l'atteinte des résultats (RDC-Sénégal) ; ✓ Diagnostics organisationnels et institutionnels des partenaires et évaluation préalable des besoins des ESDR, ce qui a permis d'améliorer la gouvernance des partenaires, le renforcement de leurs capacités, l'amélioration de la qualité de l'offre de service, une réponse adéquate aux besoins des enfants (RDC-Sénégal) ; ✓ Mise en place d'une approche TSR très fonctionnelle sur le terrain (RDC-Sénégal) ; ✓ Bonne collaboration entre DI et les différents partenaires, ce qui a facilité les échanges et la communication pendant la phase de conception du Programme en dépit de quelques insuffisances, notamment le manque de concrétisation des partenariats, la non clarification des rôles des uns et des autres dans la collaboration, l'absence du dialogue sur les résultats du programme avec les acteurs au niveau des pays (RDC-Sénégal) ; ✓ Spécification des interventions des partenaires, évitant les doublons dans la mise en œuvre des interventions (RDC-Sénégal).	et l'amélioration de l'impact des activités de plaidoyer (RDC-Sénégal) ; ✓ Faiblesse du suivi post-insertion (RDC) ; ✓ Quantité insuffisante de kits et du suivi de l'appropriation des connaissances (RDC-Sénégal) ; ✓ Contingences sécuritaires au niveau de Lubumbashi où la situation sécuritaire la nuit rend difficile la prise en charge, (RDC) ; ✓ Insuffisante prise en compte des contingences spécifiques des zones notamment à Tambacounda et Lubumbashi qui sont des zones de transit-pourvoyeuses d'enfants (RDC-Sénégal).
---	--

Il importe de noter qu'en termes d'opportunités à capter, le plaidoyer local est à renforcer dans les zones d'interventions, autour des maires et des bourgmestres. Le cas du bourgmestre de Lubumbashi pourrait constituer une bonne pratique. Le volet RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) dans les deux pays, devrait également être consolidé pour des levées de fonds localement. Ceci pourrait permettre de compenser l'absence de soutien financier pour la mise en place de microprogrammes pour les jeunes initiés, qui constitue pour le moment un frein à leur autonomisation. Sur les deux pays, l'on constate une atteinte de l'ensemble des indicateurs. Le point faible observé concerne l'indicateur sur la réinsertion durable qui reste fragile. Des bonnes pratiques sont associées à la mise en œuvre des activités notamment sur les activités de formation et d'appui à l'installation. Au Sénégal cependant, au regard des filières choisies, la durée des formations notamment sur le solaire a été jugée trop courte. Certain.e.s des apprenant.e.s ont également mis en exergue la faiblesse des cas pratiques préparant aux difficultés à l'installation ou encore aux situations réelles du métier au démarrage.

DI a-t-elle adopté et appliqué la bonne stratégie, la bonne méthodologie et les bons outils de gestion pour atteindre les résultats visés ?

Une approche de mise en œuvre (partenaire local-TSR-Famille-Enfants) porteuse malgré des ajustements à faire

L'approche de DI et ses partenaires repose sur une prise en charge sur différentes strates (insertion-formation-prise en charge temporaire, sensibilisation), ce qui constitue au plan technique une donnée importante.

A cet effet, en termes d'approche partenaire local, la collaboration avec le COSAED et le CATSR s'avère être une bonne stratégie car les deux partenaires disposent d'une expertise réelle sur la problématique de la prise en charge des enfants et jeunes en situation de rue et vulnérables. L'atelier d'identification a permis de construire l'offre du Programme et d'assurer dès la phase de conception, la

bonne implication des parties prenantes. Même si les contraintes budgétaires par la suite observées ont conduit à une redéfinition du design du projet. Malgré cette plus-value, il conviendrait, davantage pour la RDC que pour le Sénégal, de renforcer les actions conjointes menées dans le cadre du programme avec les acteurs institutionnels, dont la DISPE, et les autres parties prenantes comme l'UNICEF ou l'ONG Plan International (Sénégal), SOS Villages d'Enfants (Sénégal). Ce qui renforcera la dynamique de participation des porteurs d'obligations communautaires-institutionnels. De même, les partenaires de mise en œuvre, à savoir le COSAED et le CATSR, gagneraient à améliorer les aspects de monitoring des activités, de remonter les informations financières et de s'approprier le suivi des savoirs avec l'implication des TSR. Malgré ces ajustements, l'approche partenaire local est une plus-value pour l'atteinte des indicateurs à mi-parcours.

De même, le **recours au trinôme TSR-Famille-Enfants** constitue un élément de justification de l'efficacité de l'approche méthodologique du Programme. Cette efficacité est perceptible sur trois principaux axes essentiels dont : les sensibilisations, l'appui à la réinsertion scolaire et professionnelle, l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base. Sur les aspects de sensibilisation, le programme a pu assurer une bonne diffusion des messages sur la protection auprès des ESDR et des porteurs d'obligations à différents niveaux. Le travail de descente sur le terrain par les TSR afin d'informer-sensibiliser constitue un enjeu clé. La connaissance qui est la leur des communautés et des approches d'information facilite l'atteinte des objectifs, d'amélioration des droits et de renforcement effectif de la résilience des communautés, dans un contexte où l'ignorance est souvent un facteur important de vulnérabilité.

« Grâce aux activités de sensibilisation, j'ai découvert le centre Likemo et le centre me donne plein choses que je n'avais pas avant. Je peux me laver, manger et parler avec les tantines du centre sans soucis ce qui est très dure dans la rue »

Enfant garçon discussion de groupe Centre Kinshasa

« La sensibilisation permet de connaître et briser l'ignorance. Grâce à cela nous avons des arguments pour plaider et sommes mieux informés pour agir »

Chef quartier Lubumbashi

L'une des valeurs ajoutées les plus certaines des sensibilisations est observable sur les aspects de retour à l'école des enfants et de la tendance à vouloir rester à l'école. L'option du projet de positionner les TSR comme accompagnateur-riche.s au jour le jour des enfants scolarisés, permet de maintenir le lien et l'envie de rester à l'école, surtout que les parents sont souvent un peu « démissionnaires ou pas du tout scolarisés ». Il convient juste sur cet aspect d'envisager les ajustements suivants :

- ▶ Augmenter dans la mesure du possible la quantité des kits de maraude-sensibilisation ;
- ▶ Prévoir sur Kinshasa et Lubumbashi le petit matériel de communication comme les haut-parleurs mobiles qui peuvent souvent à aider à améliorer l'audience ;
- ▶ Impliquer les aînés de rue, en plus des TSR, dans les sensibilisations notamment les anciens ESDR et EV sorties de la rue, afin qu'ils. elles puissent sensibiliser leurs pairs ;
- ▶ Prévoir pour les TSR notamment à Kinshasa, Lubumbashi et Tambacounda des motos ;

Sur les services offerts pour la formation, l'outil **formation professionnelle, appui à l'insertion** s'avère adapté au contexte de pauvreté qui reste la première cause d'entrée des enfants dans la rue. Les programmes de formation ou d'initiation dans les métiers verts comme le maraîchage et l'énergie solaire sont principalement adaptés aux besoins du marché et offrent aux ESDR et EV de réelles opportunités d'insertion professionnelle. Au niveau des structures d'accueil, les interventions du Programme ont contribué à une amélioration subséquente de l'offre d'accès des enfants aux services de base sur les aspects nutritionnels, de propreté, de confiance en soi et de développement personnel.

« Grâce aux formations je peux rêver de demain. Ma parcelle va me permettre d'aider mes enfants, de m'occuper de moi-même. »

FGD, Fille centre de Likemo

Pour l'une des jeunes de la filière make-up que nous avons rencontré, il ressort des éléments d'appréciation de l'efficacité de l'outil formation-appui à l'installation que : Cette approche offre aux personnes appuyées un moyen de renforcer leur pouvoir économique et de subvenir à leurs besoins.

« Avant la formation nous ne savions rien faire. Aujourd'hui après la formation j'ai une technique qui me donne de l'argent et m'aide à m'occuper des enfants. Il manque juste un kit » « ... » Retrouver sa dignité d'enfant 'normal' et de reprendre sa vie en main

FGD, Fille centre de Likemo

Malgré la pertinence certaine de l'approche, des discussions ont permis de mettre en exergue des points d'attention sur les aspects suivants :

- ▶ La quantité du matériel de formation (d'intrants pour la formation qui s'avère insuffisant par rapport au nombre de participants) notamment sur la RDC dans les deux zones de Kinshasa et Lubumbashi (nombre de personnes formées est important) semble insuffisant au regard du budget annuel alloué par enfant (130\$), jugé insuffisant par les partenaires ;
- ▶ La quantité et la qualité des kits d'appui à l'installation⁴ dans les deux pays avec une attention sur la situation du partenariat avec APEFE au niveau de Lubumbashi ;
- ▶ Suivi régulier des ESDR et EV accompagnés à l'issue de la formation afin de garantir de meilleure chance de succès au démarrage ;
- ▶ La situation financière des TSR à améliorer ;
- ▶ La non mise en réseau des jeunes ESDR et EV formés et installés qui pourrait-être une grosse plus-value surtout sur Lubumbashi, et dans une certaine mesure Tambacounda.
- ▶ Renforcement de la participation des parents aux activités du centre et dans la mesure du possible pérenniser des rencontres parents-enfants au centre pour des retours d'expériences et une recherche-gestion partagée des initiatives au Sénégal et en RDC.

Les résultats atteints, ou à atteindre, sont-ils susceptibles de mener aux changements souhaités dans le Théorie du Changement de l'Outcome ?

Principaux changements eu égard à la Théorie du Changement de l'Outcome et mesures de mitigation des limites observées.

La mise en œuvre du Programme telle qu'observée vise l'atteinte de trois principaux résultats :

⁴ Les personnes formées sont mises en groupe. Et l'appui à l'installation se fait par groupe. Cette approche a l'avantage de créer des liens de solidarité et est fortement saluée. Dans le même temps, il ressort que le matériel mis à disposition n'est pas suffisant. Par exemple, une machine à coudre pour un groupe de trois ou quatre personnes. La situation est encore plus marquée au niveau de Lubumbashi où l'on observe des discussions avec les équipes terrains des décalages entre ce qui est mis à disposition et ce qui est prévu. La donnée a été vérifiée et le matériel utilisé par les bénéficiaires reste dérisoire.

Résultats 1 : La population des zones d'intervention couvertes par le programme est conscientisée aux enjeux de la problématique des ESDR et EV et adopte progressivement des représentations bienveillantes ainsi que des attitudes et pratiques protectrices des ESDR, filles comme garçons.

Résultats 2 : Les intervenant.e.s sociaux.ales ainsi que les acteurs institutionnels publics du secteur de la prévention et la prise en charge des ESDR et EV et de leurs familles des régions de Dakar et Tambacounda Lubumbashi et Kinshasa améliorent la qualité de leurs interventions afin d'apporter des réponses appropriées, améliorant ainsi l'efficacité des interventions de terrain.

Résultat 3 : Enfants en situation de rue de 6 à 25 ans, filles et garçons, sont réinséré.e.s au niveau socioprofessionnel, scolaire, familial et communautaire par le biais de l'accompagnement des TSR avec une attention particulière pour l'empowerment des filles et mères adolescentes en situations de rue.

A l'analyse des différents résultats, il est possible de relever trois grandes tendances :

Sur le résultat 1, l'on observe une bonne contribution du Programme à la conscientisation sur la problématique des ESDR et EV et une adoption positive à consolider des représentations bienveillantes à leurs endroits. Dans une perspective comparative, l'indicateur (Les personnes sensibilisées, femmes et hommes, se mobilisent publiquement en faveur des ESDR et EV ou dans un dispositif communautaire de protection des enfants) sur les deux pays est le plus atteint. Toutefois, il convient de renforcer l'implication des autorités au niveau de Dakar et de Kinshasa pour la suite de la mise en œuvre des activités. Le niveau de conscientisation reste assez variable. Ainsi, sur Dakar et Kinshasa les défaillances de conscientisation s'observent au niveau des porteurs d'obligations au plan ministériel. A Kinshasa un peu plus qu'à Dakar l'on observe une implication des départements ministériels de tutelle et des maires et autres chefs.fe.s de quartiers. Il convient d'ailleurs de corriger cette défaillance à Dakar.

Parlant du résultat 2, l'analyse à mi-parcours montre que les intervenant.e.s sociaux.ales ainsi que les acteurs institutionnels publics du secteur de la prévention et la prise en charge des ESDR et EV et de leurs familles sont plus engagés dans les localités de Tambacounda et de Lubumbashi avec des prises de position observées et déclarées, et que sur Kinshasa et Dakar des efforts sont à construire à des niveaux variables. Si sur Kinshasa les responsables de la DISPE jouissent d'une bonne connaissance des activités du projet et demande à y participer, sur Dakar la synergie avec le Ministère de la Famille et des Solidarités est à consolider. Les synergies observées avec les autorités (Lubumbashi) ou avec les autres organisations (Tambacounda) que l'on observe actuellement sont des bonnes pratiques à capitaliser.

Concernant le résultat 3, il convient d'effectuer une analyse segmentée. A cet effet, en termes de réinsertion familiale par exemple, la pertinence est plus observable au niveau de la RDC, car au Sénégal notamment à Dakar les enfants rentrent en famille spontanément le soir pour une grande majorité. La question de la réinsertion se pose donc plus au niveau de Tambacounda où l'on note la présence des enfants concernés par la mobilité et venant des zones éloignées. Posant ainsi des défis en termes de réinsertion de ce groupe d'enfants concernés par la mobilité. C'est également le cas au niveau de Lubumbashi en RDC, et beaucoup moins à Kinshasa. Il apparaît des limites quant à l'approche réinsertion du projet puisqu'une bonne partie du groupe cible et des zones abritées des enfants concernés par la mobilité et que sur Kinshasa le niveau de pauvreté ambiant dans les familles renvoie les enfants dans la rue malgré les risques.

« Merci au centre Likemo pour mon retour à l'école. Je ne savais ni lire, ni écrire, ni comprendre que j'étais un shégué. Maintenant je suis un enfant normal ».

FGD, Filles centre de Likemo

Le volet formation, lui, connaît de meilleurs résultats en termes de mobilisation communautaire, par opposition à l'aspect empowerment des filles et mères adolescentes en situations de rue qui reste stagnant sur la RDC. L'on a l'impression sur cet aspect qu'il s'agit des mêmes filles qui bénéficient des activités depuis un moment déjà (faible rotation) mais aussi que les axes d'empowerment ciblés ne sont pas toujours les bons. Les besoins d'empowerment qui sont ressortis des discussions sont les suivants : sensibiliser les auteurs des VBG et les communautés, aider à lire et écrire afin qu'elles puissent suivre leurs enfants en âge scolaire, offrir des activités de formation au leadership, la confiance en soi, le mariage précoce au Sénégal.

Analyse qualitative des interventions et pistes d'action pour la suite de la mise en œuvre des activités.

Cette section reprend les différents indicateurs par pays avec des pistes d'actions issues de la discussion avec les différentes personnes rencontrées.

Tableau 8: Appréciation qualitative des interventions prévues et réalisées sur la RDC

République Démocratique du Congo	
Activités prévues	Appréciation -Pistes d'action
Sensibilisation/ conscientisation du grand public et des acteurs communautaires	Le volet institutionnel des sensibilisations marche sur les deux villes aussi bien à Kinshasa qu'à Lubumbashi. Il convient au regard des contraintes budgétaires de développer un partenariat au niveau de Lubumbashi avec le Bourgmestre, les sociétés locales (RSE) afin d'obtenir des petites subventions pouvant aider à renforcer les activités de sensibilisation notamment la nuit. Que ce soit sur Kinshasa ou Lubumbashi il convient d'envisager des maraudes de nuit. Les kits de sensibilisation servant d'appas aux enfants en termes de quantité et de qualité paraissent insuffisants. Malgré l'ampleur du besoin si les contraintes budgétaires sont très grandes sur la suite de la mise en œuvre de la présente phase les fonds de sensibilisation pourraient aller vers d'autres activités sur cette phase plus urgente comme la réponse aux besoins d'empowerment des femmes-filles avec des enfants mais revenir sur les prochaines projets-phases avec des financements plus adaptés.
Réunions de coordination EV	Ce partenariat en l'état actuel est minime. Son apport institutionnel est certain. Sans y accorder des fonds importants il convient d'ouvrir la discussion DISPE-CATSR pour la forme à donner à ce partenariat. Durant la phase de collecte des données la DISPE s'était d'ailleurs dite disponible pour offrir aux TSR des formations-recyclages sur les techniques de prises en charge des enfants avec des problèmes d'addictions ou sur le partenariat global de mise en œuvre du projet au regard des compétences techniques disponibles à la DISPE. La rencontre avec la DISPE permettra de définir les contours de la discussion.
Réunions de concertation des TSR	Bonne initiative et régulièrement effectuée. L'on observe toutefois un faible rapportage et une absence de planification formelle -continue des activités. Il convient de faire des rapports de séance avec un suivi rigoureux des recommandations qui doivent être évaluées à la prochaine séance. Il pourrait également s'agir des occasions d'appréciation de l'appropriation des formations suivies par les différents TSR. L'activité fonctionne un peu plus à Kinshasa qu'à Lubumbashi.
Scolarisation des ESDR	L'impact qualitatif des activités de scolarisation est énorme. Cette activité permet aux ESDR, qui pour la plupart ne savent pas souvent écrire leurs noms, d'avoir une

	possibilité de se scolariser avec tout ce que cela entraîne en termes de valorisation sociale et de confiance en soi. Les enfants rencontrés disent qu'en se scolarisant « ils-elles deviennent enfants comme les autres enfants normaux ». Au regard du besoin deux défis ressortent : la quantité d'enfants pris de même que la qualité des appuis (kits de retour à l'école - le montant de 130 \$ prévu pour 1 kit scolaire annuel jugés insuffisants par les partenaires). Le besoin est plus important à Kinshasa qu'à Lubumbashi avec sur Lubumbashi des besoins plus accentués sur les aspects d'alphabétisation fonctionnel.
Réinsertion des enfants en famille ou dans les structures d'accueil	Tout comme pour les activités de scolarisation il s'agit d'activités à forte valeur ajoutée. Des décalages en termes d'attribution ou non des kits. Ainsi, certains enfants bénéficient des kits d'autres non au plan du retour en famille. Au plan du référencement en structure d'accueil, il convient de renforcer les synergies. L'une des premières pistes pourrait être de renforcer le partenariat entre les différentes OSC bénéficiant du financements DGD en RDC. C'est le cas notamment en RDC avec ORPER, Bana. D'autre part, la réussite de cette activité dépend du consentement et du bon vouloir de l'enfant. Cela peut prendre beaucoup de jours ou des semaines pour l'obtenir. Les enfants réunifiés en famille ont besoin de plus d'appui aussi bien dans le suivi par les TSR que les kits à mettre à disposition. L'appui aux parents-tuteurs sur la durée constitue une plus-value pour garantir la durabilité de la réinsertion. Le besoin sur Lubumbashi qui est une zone de transit est assez important quant à la prise en charge des enfants concernés par la mobilité.
Formation socioprofessionnelle	Les filières de formation dans les deux centres sont porteuses. Toutefois, elles sont sur des secteurs qui connaîtront rapidement la saturation. Les modules ont été jugés adaptées malgré l'absence de cas pratique sur les situations concrètes à rencontrer au démarrage des activités. Les dispositifs de formation mis en place (formateur) sont décrits comme théorique parfois notamment sur les formations Sénégal, ou avec un matériel incomplet APEFE. Toutefois, il convient d'effectuer une analyse de marché afin d'identifier des nouvelles filières porteuses. Prévoir d'orienter les filles vers des filières considérées comme masculine et les garçons vers des filières considérées comme féminine.
Autonomisation ou mise à l'emploi	De nombreux bénéficiaires en cours d'autonomisation ont été rencontrés. Les volets coutures, make-up, agriculture, élevage, ainsi que cordonnerie sont les plus porteurs sur Kinshasa alors que sur Lubumbashi le volet agriculture, couture ont des bénéficiaires avec de belles perspectives. Au regard des niveau de bénéfices dégagée par les personnes formées-installées et des retours d'expériences avec les formateurs rencontrés. Dans la mesure du possible, il convient de renforcer les kits d'appuis à l'autonomisation de même que le suivi post-installation afin de renforcer les chances

	de réussites du bénéficiaire. Le plaidoyer avec les Bourgmestres devra être renforcé afin d'obtenir des espaces et faciliter l'installation des bénéficiaires.
--	--

Tableau 9: Appréciation qualitative des interventions prévues et réalisées sur le Sénégal

Sénégal	
Activités prévues	Appréciation - Pistes d'action
Sensibilisation/ conscientisation du grand public et des acteurs communautaires	A travers les sensibilisations, différentes thématiques sont développées (la protection, le signalement et les violences etc.) à l'endroit des enfants et jeunes en situation de rue et vulnérables dont les filles. En effet, la démarche communautaire, par le portage par les leaders communautaires (<i>Badienu Gokh</i>⁵ etc.) adoptée facilite l'implication et l'engagement des acteurs et contribue à l'appropriation des actions du Programme par les communautés. Le fait que les activités de sensibilisation et de conscientisation se déroulent également dans les points de chutes (gare routière, marché, restaurant, station de service etc.) des enfants et jeunes en situation de rue et vulnérables dont les filles restent une bonne pratique car permettant de toucher efficacement la cible. Cependant, l'insuffisance des ressources financières amoindrit le renforcement et la systématisation des activités de sensibilisation. A cela s'ajoute le manque de ressources éducatives, d'animation et de supports adaptés à la cible, particulièrement dans les points de chutes, tels que les dépliants, boîtes à images etc. sensibles au genre et aux conséquences de la mendicité, aux violences, abus, exploitation et maltraitance, et à l'accompagnement psycho social (PPS). Il a été ressorti que les activités de sensibilisation déroulées n'ont pas pu avoir les résultats souhaités en matière de changement de perception sur les enfants de la rue car, en-dehors des responsables de gares, les restauratrices et <i>Badienu Gokh</i>, les parents doivent davantage s'engager dans ce processus de déconstruction des stéréotypes à l'égard des enfants en situation de rue et vulnérables (ESDR et EV). En effet, lors des focus groupes les enfants et jeunes en situation de rue ont affirmé ne pas être compris par leurs parents et la communauté en particulier. Et pour cause les amalgames faites sur la différenciation des enfants qui fréquentent la rue, car des toxicomanes et agresseurs sont souvent assimilés à des ESDR et VE, ce qui n'est pas toujours le cas.
Renforcement des capacités	Comme sur la sensibilisation, les renforcements de capacités doivent être systématisés pour aspirer à une réponse de qualité face à la problématique des

⁵ Ce sont des femmes (marraines) volontaires expérimentées et désignées par la communauté sous la validation l'autorité. Elles assistent les plus vulnérables dans les quartiers et villages au Sénégal. Elles apportent des soutiens divers sur la SSR, la garde des enfants, la vaccination etc. C'est une initiative du président de la République depuis 2009.

	enfants et jeunes en situation de rue et vulnérables (ESDR et EV). La démarche multi acteurs est à saluer ; la prise en compte des réalités socio-culturelles dans la formation des acteurs sur la thématique GENRE s'est avérée efficace avec la responsabilisation des religieux sur la clarification du concept au plan religieux. Toutefois, les travailleurs. euse.s sociaux.ales de rue (TSR) gagneraient davantage en compétences à travers des formation rapprochées et en multipliant les sujets de formation en mettant l'accent sur les répercussions sociétales à long terme telles que la délinquance, les contacts permanent avec la justice, les stigmatisations et l'exclusion. En effet, le.la travailleur.euse sociale de rue ne dispose pas souvent de toutes les capacités en termes de connaissances et d'approche pour apporter un appui soutien psychosocial d'urgence affectant la qualité du travail social de rue ; parce que les premiers contacts avec enfants impliquent une connaissance de la psychologie de l'enfant pour pouvoir l'orienter efficacement et assurer une prise en charge adaptée et adéquate. La démultiplication des formations avec un accent sur l'appui psychosocial aiderait à développer une bonne approche de travail et à se mettre à jour par rapport aux exigences de la prise en charge et à la spécificité des cas et des situations. Néanmoins, les travailleurs. euse.s sociaux.ales de rue (TSR) sont souvent exposés à des risques. D'abord le.la travailleur.euse sociale de rue n'est pas institutionnalisé au Sénégal. De ce point de vue le premier contact avec l'enfant exposé l'intervenant social et l'ESDR et EV à des risques divers à savoir : La possibilité de nuire à l'intégrité physique des ESDR et EV ou du TSR : - Les violences douces et d'exclusion ; - De découragements à participer aux activités du programmes (refus) ; - Les conséquences d'un manque de prise en charge effective des besoins des filles (kit d'hygiène, kits de dignité etc.) ; - De stigmatisation et discrimination car ils ou elles (TSR) ne sont pas suffisamment outillées pour assurer les premiers soins de santé et d'hygiène lors des actions de rue la nuit.
Concertation entre acteurs de la protection de l'enfance et des intervenants locaux et plaidoyer préventif	Cette composante occupe une place importante dans le dispositif de réponse proposé dans le programme. Il est constaté un bon alignement avec la politique de protection de l'état du Sénégal à travers la collaboration avec les ministères sectoriels en charge de la justice, de la santé et de la protection de l'enfant : participation aux ateliers, et lors des actions de rue organisées conjointement avec les services techniques (Action sociale, AEMO, Développement communautaire, district de santé etc.) A Tambacounda par exemple, le plaidoyer local effectué auprès des collectivités territoriales au moment

	des rencontres avec le CCPE a contribué à la prise de décision par le maire d'engager des travaux pour la construction d'un centre d'accueil (sujet intéressant à suivre et à capitaliser par le programme). Les concertations tenues et animées par le préfet à Tambacounda ont fortement facilité le portage du programme par les acteurs de la protection de l'enfant : responsabilisation. Contrairement à Dakar où les acteurs de protection au niveau déconcentré, particulièrement les services techniques membres du comité départemental de protection (CDPE), n'ont pas été impliqués dans le programme et n'ont parfois pas connaissance du programme. Cette démarche est à rectifier sur une seconde phase. L'information et l'implication de toutes les parties prenantes sont gages d'une parfaite et effective participation sans laquelle aucune appropriation ni durabilité n'est possible. Le programme doit se reposer sur les cadres de protection existants et participer à la redynamisation, à l'accompagnement à la mise en place de plans d'action sensibles à la problématique portée par et pour les enfants et jeunes en situation de rue et vulnérables particulièrement les filles.
Accompagnement et la mise en autonomie	L'accompagnement et la mise en autonomie se font d'abord par une identification des besoins des enfants et jeunes en situation de rue et vulnérables. Cependant, l'accompagnement reste limité particulièrement pour les jeunes filles à la suite de cet exercice. Le programme offre, par ailleurs, un paquet de services insuffisant, d'où la nécessité de renforcer ce volet. Par ailleurs, le programme assure : ▸ Un appui psychosocial au niveau des centres en cas de nécessité avec l'aide du coordinateur du programme (Psychiatre). Cependant, vu l'ampleur de la cible la réponse est à renforcer ; ▸ Un appui scolaire : prise en charge des frais scolaires et kits scolaires pour ESDR et EV en garde (SPER et ASEA etc.) ; ▸ Initiations aux métiers porteurs et verts (maraichage, solaires etc.) pour les enfants et jeunes dont les filles en situation de rue (EJSD_V) ; ▸ Une mise en relation avec les centres de formation professionnelle à Tambacounda ; ▸ Encadrement scolaire par les TSR (suivi scolaire dans certains centres et famille d'accueil) ; Il s'avère pertinent pour un meilleur accompagnement de développer le partenariat pour des formation plus abouties et proposer un appui spécifique aux filles. Et pour

	l'autonomie, de prévoir des kits d'insertion ou post formation pour les jeunes ou des Programmes collectifs pour une réinsertion socio-économique durable.
Soutien à des centres d'accueil d'urgence	Le programme, n'a pas construit de centres au Sénégal. Les centres sont membres du COSAED. Les appuis apportés sont d'ordres institutionnels et financiers à travers les centres déjà existant qui sont notamment : ▶ Le centre SPER à Dakar, avec des capacités d'accueil limitées : au moment de l'évaluation ils étaient 25 ESDR et EV dont 4 placés auprès de familles d'accueils. Les enfants bénéficient de soutien scolaire, sanitaire. Ils sont sensibilisés sur la protection. Le centre assure leur restauration également. ▶ Les centres jour (ADE) : dans lesquels les enfants et jeunes en situation de rue et vulnérable dont des filles fréquentent que la journée mais ne passent pas la nuit. Des activités d'animation et d'initiation se déroulent souvent avec l'accompagnement d'une équipe de TSR, avec l'appui financier du programme. Lors des activités de camps d'initiation aux métiers les ESDR et EV y passent la nuit. ▶ Les centres de garde longue durée (ASEA) : dans ces espaces il est abattu un travail préventif. Les enfants sont internés. Ils y passent la nuit, s'y restaurent, bénéficiant de séance de sensibilisation sur la protection et leur santé et leur hygiène assurées. Et grâce à une collaboration avec les établissements scolaires de proximité les enfants sont scolarisés. Le programme assure pour certains une bourse et des kits scolaires. Toutefois, des actions de médiation familiale sont développées en vue d'organiser un éventuel retour en famille. Néanmoins, il arrive que des jeunes filles soient gardées provisoirement chez une Badienu Gokh, c'est une pratique récurrente. Le Sénégal envisage d'institutionnaliser la protection de remplacement dont la famille d'accueil fait partie.

5.2. Durabilité

C'est la mesure selon laquelle les retombées des interventions du programme par Outcome perdureront ou sont susceptibles de perdurer à long terme.

Les actions en termes de renforcement des capacités (techniques, opérationnelles, institutionnelles) des acteurs permettront-elles de favoriser la viabilité de l'intervention ?

Une durabilité certaine des dividendes aussi bien sur le volet sensibilisation communautaire que du renforcement des capacités techniques, opérationnelles, institutionnelles des partenaires.

Au plan opérationnel et de la vie des enfants, la valeur ajoutée des centres d'accueil aussi bien à Lubumbashi-Kinshasa qu'à Tambacounda est certaine. Les centres offrent aux ESDR et EV filles et garçons selon leurs propos : un refuge, des places de sécurité, une famille et des espaces d'apprentissage. L'itinéraire de stabilité des enfants durant la journée est construit autour du centre qu'ils-elles définissent comme la maison et le lieu de « bonheur ». Sur le Sénégal, l'un des témoignages est repris ci-dessous :

« Le programme nous a beaucoup aidé, avant je fuguais beaucoup et j'avais une mauvaise fréquentation. Mais, lorsque je suis enrôlé dans le programme, on m'a proposé de participer à un camp d'initiation au métier du solaire d'une durée de presque une semaine avec des encadreurs professionnels. Cette activité m'a permis d'aimer la formation et de décider à suivre la formation avec l'accompagnement du formateur. C'est après que je me suis inscrit à DON BOSCO et l'année prochaine en 2024 je passe mon examen de BTS après 3 ans de formation. Toutefois le programme doit davantage nous appuyer sur des kits d'apprentissage et d'insertion. »

Jeune en formation professionnelle au centre DON BOSCO de Tamba Sénégal_ dans le cadre de DGD 22-26.

Au plan institutionnel, les acteurs publics et privés du secteur de la prévention et de la protection de l'enfance des zones d'intervention couvertes par le programme sont mieux informés et conscientisés aux problématiques des ESDR et EV et collaborent afin d'apporter des réponses appropriées. Ainsi, au niveau de Lubumbashi la DIVIGENRE joue un rôle central dans la planification des activités du projet tout comme les démembrements du Ministère de la Famille et des Solidarités à Tambacounda. La mobilisation des acteurs privés reste communautaire et devrait comme relevé plus-haut couvrir les aspects des entreprises avec le soutien des autorités locales par le volet Responsabilité Sociale des Entreprises. C'est le cas avec l'implication des chefs.fe.s de quartiers, les administrations déconcentrées. Les préfets, sous-préfets et les services techniques sont engagés et s'impliquent dans la mise en œuvre du programme particulièrement à Tambacounda à travers la participation de l'action sociale, l'AEMO et les autres services compétents. La dynamique engagée au niveau de Lubumbashi et Tambacounda est prometteuse. La triangulation de l'information obtenue chez les institutionnels avec les enfants permet de maintenir des convergences :

« Nous sommes aujourd'hui en confiance pour voir les chefs de quartiers et les autorités car nous savons qu'ils vont nous écouter. Ça évolue ». (ESDR Kinshasa). Cette tendance de confiance s'observe à Kinshasa, Lubumbashi, un travail de mise en confiance supplémentaire reste à faire à Dakar un peu plus qu'à Tambacounda.

De même qu'en ce qui concerne les TSR, les compétences acquises en technique d'accueil et d'écoute active, d'observation et de conduite d'entretien, permettront de maintenir l'accompagnement après le programme, car ces intervenants résident dans les zones ciblées par le programme et s'investissent

volontairement pour le bien-être des enfants et jeunes en situation de rue et vulnérables. Les activités ludiques et de développement personnels offertes rentrent dans le champ de compétences des enfants et permettent une meilleure prise en charge.



Photo 4: Activité ludique-développement personnel effectuée par les enfants au Centre Likemo pendant la collecte des données.

Le constat sur la base des éléments repris, est celui d'un renforcement des capacités (techniques, opérationnelles, institutionnelles) des TSR, et des enfants. Toutefois, en l'absence d'une évaluation de l'appropriation véritables des connaissances chez les parties prenantes notamment les TSR et les enfants, cette viabilité dans la durée pourrait être fragilisée. Il convient de prévoir des activités de suivi pouvant permettre d'avoir des feedbacks avec les TSR, services techniques, acteurs communautaires, ESDR et EV sur ce qu'ils pensent véritablement qu'ils-elles pourront faire après le Programme et qu'ils-elles ne pourront pas faire.

Les bénéfices des actions menées en termes d'accompagnement, de protection et de réinsertion des enfants en situations de rue sont-ils durables ? Sont-ils de manière égale pour les filles et pour les garçons ?

Les bénéfices des actions menées en termes d'accompagnement et de réinsertion des enfants s'orientent vers une durabilité intéressante. Toutefois, celle-ci pourrait être fragilisée par des adaptations à parfaire. Notamment :

Au plan programmatique : Il convient de savoir que la dimension genre doit être transversale à toutes les composantes, actions et activités du Programme. Les résultats des entretiens réalisés, couplés avec l'analyse des documents du Programme ont permis de rendre compte du niveau d'intégration du genre dans la conception et la mise en œuvre du Programme. Il est donc possible par la suite de relever que le Programme ne dispose pas d'une check-list pour évaluer la sensibilité genre des activités du Programme. Certes, des formations de base sur le genre ont été faites, mais le niveau de connaissance de la prise en compte du genre par les partenaires reste faible. Il convient de renforcer leurs capacités organisationnelles, managériales, financières, avec un accent sur la prise en compte du genre. L'élaboration d'un état des besoins et des contraintes des femmes et des filles en situation de rue sur les lignes de concentration du Programme pourrait d'ailleurs permettre de développer de nouveaux

Programmes. Cette activité semble importante avant les prochaines phases de projet. Les AGR développées au niveau des centres sont pertinentes pour une réinsertion socio-économique réussie particulièrement pour les jeunes filles et femmes il convient de les consolider.

Au plan opérationnel, il convient de :

- **Concernant les TSR :** Renforcer leurs compétences quant à la prise en charge des enfants avec des problèmes d'addiction, renforcer la capacité à atteindre les zones les plus difficiles principalement à Kinshasa et dans la mesure du possible Lubumbashi.
- **Concernant les synergies au plan stratégique :** Revisiter la discussion dans le cadre de la synergie avec APEFE à Lubumbashi notamment sur la qualité du matériel remis, les modules de contre-saison⁶, l'accompagnement à l'installation et dans la mesure du possible mettre les jeunes formés et installés en coopératives.
- **Sur les aspects de suivi :** Définir un mécanisme de monitoring par types d'activités, faire un suivi de l'appropriation des connaissances après les formations, renforcer l'implication des parents dans la formation des enfants et mieux préparer l'arrivée des kits de réinsertion.
- **Dans une perspective genre sensible :** prévoir une prise en charge de nuit, l'alphabétisation des filles avec des enfants en bas-âge, les subventions durant les formations afin de limiter les décrochages,
- **Sur les kits de réunification :** L'analyse montre que cet appui n'a fonctionné que dans les familles avec peu d'enfants (un ou deux) et dans les familles monoparentales qui en raison du poids des charges familiales, ont été contraintes d'utiliser le capital pour subvenir aux besoins de la famille. Il est d'ailleurs important d'envisager l'augmentation du montant dédié à ces appuis pour les familles suscitées, ainsi que le suivi de ces familles par les TSR au regard des risques. Sur la pérennité des centres : des activités dans une perspective d'autonomisation sont faites à Kinshasa et de Lubumbashi. Il convient pour une meilleure d'envisager des subventions aux activités d'agriculture, d'élevage, de formation qui s'y déroulent.

A l'échelle des communautés, les bases pour la professionnalisation du travail de rue sont posées, mais il convient de renforcer la durabilité par : une appropriation des connaissances par les TSR, la contextualisation des modules offerts aux TSR, le statut de TSR en le rendant plus attrayant. La question du plaidoyer est à parfaire tout comme les capacités organisationnelles des partenaires sur les aspects de recherche des financements, d'autonomisation qui pour le moment restent fragiles. Les points suivants sont susceptibles de fragiliser la durabilité :

- ▶ Le suivi de l'appropriation des compétences chez les TSR ;
- ▶ La coordination institutionnelle à parfaire ;
- ▶ L'autonomisation fragile des centres pour le moment assez dépendant des financements de DI ;
- ▶ La faiblesse du suivi post-réinsertion ;
- ▶ L'insuffisante mobilisation des parties prenantes publiques limitant l'impact au niveau national du Programme en termes de changements politiques, des réponses structurelles au plan stratégique.
- ▶ Renforcer les synergies nouées avec d'autres acteurs (belges et locaux) de la société civile ainsi que les autorités officielles.

⁶ Les discussions avec les partenaires, les bénéficiaires et le constat effectué par l'équipe de consultants met en exergue des défaillances quant à la qualité du matériel mis à la disposition des bénéficiaires de la filière agriculture (Petite machette, petite binette, et un arrosoir) de même que la quantité sur l'aspect matériel, alors que face aux variations de la pluviométrie du fait des chocs climatiques, les pertes (produit qui s'assèche) sont assez importantes et la question de l'agriculture en contre-saison se pose.

5.3. Cohérence

Le critère d'évaluation basé sur la cohérence vise à indiquer comment d'autres interventions appuient ou affaiblissent celles du programme DGD et inversement.

Cohérence interne : Quelle adéquation entre le programme et l'objet de l'organisation qui le porte ?

Le programme DGD 2022-2026 dans sa formulation est en adéquation avec le mandat de ses partenaires locaux CATSR-COSAED en tant que des plateformes d'organisations non gouvernementales dynamiques qui suscitent et alimentent la réflexion sur la problématique des enfants et jeunes en situation de rue et vulnérables (ESDR et EV). Dans leurs logiques d'interventions, ces organisations agissent avec les travailleurs sociaux de rue qui rentrent parfaitement dans les orientations stratégiques de DI en termes de prise en charge multidimensionnelle, de prise en charge avec l'existence de centres dédiés à l'accompagnement, la scolarisation et la formation professionnelle. En RDC, le programme a financé la construction du centre de Likemo à Kinshasa et le Centre Jaska à Lubumbashi. Au Sénégal, les centres d'accueils existants des structures membres du COSAED intervenant dans la protection des enfants ont reçu des appuis du programme pour la réalisation des activités en termes d'accompagnement scolaire, sensibilisation, santé et la restauration des enfants suivis.

L'approche de sensibilisation communautaire est une composante programmatique très importante chez DI avec pour effet d'entraîner un accroissement du niveau d'engagement communautaire près des différents porteurs d'obligations au niveau des différents pays. Cette approche est conforme aux pratiques d'autres projets et organisations locales d'appuis au ESDR mais aussi aux besoins des ESDR. La pertinence des sujets de sensibilisation pourrait être complétée en discussion avec les TSR ou encore l'intégration de thématiques transversales comme la scolarisation des jeunes filles, l'éducation à la vie et l'amour (l'éducation à la santé sexuelle et reproductive, ou l'éducation à la vie relationnelle, sexuelle et reproductive), l'attitude à avoir face aux VBG, le mariage précoce etc.

Les activités engagées par le COSAED durant les camps d'initiation donnent l'opportunité aux enfants de s'initier aux filières à forte valeur sociale avec une incidence dominante en termes d'estime de soi. Les formations sur les thématiques émergentes telles que l'environnement, le changement climatique ainsi que la promotion des métiers verts (maraîchage, solaire etc.) sont en adéquation des priorités stratégiques nationales et des besoins en termes de métier des ESDR. Les activités de maraîchage sur le Sénégal ont été fortement appréciées. Le défi observé est celui de non accompagnement à l'installation et aux développements des activités sur la partie Sénégal.



Photo 5: Table maraichage_ ESDR, Dakar- Sénégal

Cohérence Externe : Si le programme répond effectivement aux besoins énoncés/complémentarité

La programme DI collabore avec d'autres partenaires étatiques et privés qui mettent en œuvre les activités d'appuis aux ESDR. Ce cadre de collaboration est matérialisé en RDC par le partenariat signé avec la Direction des Interventions Sociales de Protection de l'Enfant (DISPE) pour l'organisation des réunions de coordination d'Enfant Vulnérable de façon trimestrielle, ou au niveau provincial par la Division des Affaires Sociales (DIVAS). Il a été noté durant la mission de collecte des données l'implication d'autres ministères notamment : Ministère du Genre et de la Famille, Ministère de la Jeunesse, Ministère de la Justice et des Droits humains, qui apportent des appuis à la résolution de certains cas spécifiques selon leurs volets d'intervention en RDC.

Au Sénégal, des complémentarités multiformes ont été soulignées entre les associations membres du COSAED et d'autres acteurs tels que SOS Villages d'Enfants, de OFAD Nafooré dans le cadre de l'appui aux enfants et jeunes en situation de rue et vulnérables concernant la garde provisoire, l'AEMO, entité du ministère de la justice, à Dakar comme à Tambacounda dans la délivrance des ordonnances de garde provisoire (OGP). Il importe de signaler que ces différentes synergies sont pour le moment du champ de contrôle du projet mais sont mises en œuvre au Sénégal par le partenaire. Il conviendrait sur les prochaines initiatives de mobiliser ces différentes synergies dans le cadre du projet. Le contexte géographique de deux des quatre villes (Tambacounda-Lubumbashi) crée des défis spécifiques en termes de prise en charge des personnes concernées par la mobilité. Cette sphère pour le moment échappant aux activités du projet.

Les interventions menées s'intègrent-elles bien dans les dispositifs existants de prévention et de protection de l'enfance ?

Dans sa conception, le programme intègre les cadres stratégiques nationaux et internationaux ; s'aligne sur les priorités des autres organisations travaillant à la prise en charge des ESDR, mais aussi et surtout aux besoins des ESDR.

En RDC, le programme DGD 2022-2026 est en cohérence avec le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2019-2023 qui stipule au niveau de l'objectif 2 : « Améliorer la protection sociale des groupes vulnérables ». Il est également en cohérence avec la loi portant protection de l'enfant avec des mécanismes prévus qui sont en cours d'implémentation progressive avec l'existence depuis 2011 du tribunal pour enfant, la police de protection de l'enfant, et le corps des assistant sociaux qui existe depuis 2018 qui œuvre à la protection des enfants et groupes vulnérables. L'aspect concertation avec les services techniques (action sociale, AEMO, les ONG locales etc.), autres intervenants et le programme a permis le renforcement des capacités des TSR au début du programme et continue.

Au Sénégal, l'ancrage du programme au mécanisme de coordination de la SNPE, notamment les Comités de Protection de l'Enfant, témoigne de son alignement aux orientations nationales en la matière. De plus, les activités du Programme sont articulées aux trois piliers de la SNPE que sont la prévention, la prise en charge et la promotion. Cette stratégie est portée par trois (3) ministères sectoriels notamment le *Ministère de la Famille et des Solidarités* pour le *pilier Promotion*, le *Ministère de la Justice* en ce qui concerne la *prise en charge* et le ministère de la Santé en charge de la *prévention*. Les actions du Programme s'inscrivent également dans l'approche holistique développée par le Gouvernement du Sénégal, principalement à travers la Direction de la promotion des droits et de la protection des enfants (DPDPE) et de la cellule d'appui à la protection des enfants (CAPE), ainsi que la Direction générale de l'action sociale (DGAS), la Direction de l'éducation surveillée et de la Protection sociale (DESPS).

« Le programme DGD a des points forts et faibles, parmi les points forts la COSAED travaille toujours avec les institutions, une collaboration importante puisque les institutionnels définissent les politiques de protection de l'enfant, donc cette collaboration permet à la COSAED d'être aligner par rapport à cette politique de l'Etat »
Ousmane SOW, direction de la promotion des droits et de la protection des enfants (DPDPE) ministère de la famille et des solidarités

Par ailleurs, dans le souci de se conformer à la législation et aux normes internationales en matière de protection de l'enfant, le COSAED doit travailler à la mise en place d'une Politique de Sauvegarde des Enfants et Jeunes en Situation de Rue et Vulnérables.

Dynamo International (DI) dispose d'une politique de sauvegarde. Il serait opportun de ce point de vue, d'accompagner la plateforme COSAED à monter en compétences sur la sauvegarde, de même que les partenaires membres du collectif. Ceci s'applique également aux deux centres de Kinshasa et Lubumbashi dans le cadre de l'accompagnement du CATSR. Une fois la politique instaurée, les travailleurs sociaux de rue (TSR) seront formés afin qu'ils puissent veiller à la protection et la sauvegarde des droits des enfants dans le cadre de la mise en œuvre des activités du programme.

Les synergies nouées avec d'autres acteurs (belges et locaux) de la société civile et avec les autorités officielles sont-elles effectives ?

Dans sa stratégie d'intervention, en plus de DI, le CATSR collabore avec d'autres partenaires des différentes coopérations des ambassades sur place qui pour la plupart développent leur stratégie pays en RDC avec les différents acteurs de terrain notamment : la Coopération Suisse/Coopération suédoise/Coopération anglaise (DFID) qui appuient de façon complémentaire les activités du programme. Ces différentes activités mises en œuvre connaissent une implication de DI de manière intermittente. De plus, le CATSR collabore également avec les partenaires d'Empowering ToMorrow's Generation (ETM) dans le cadre du référencement des enfants, de la formation et de l'hébergement. La plus-value de cette collaboration se situe dans la complémentarité des services des différentes interventions mis en œuvre

par les partenaires de DI et ETM. La synergie entre les partenaires de Dynamo International et Empowering ToMorrow's Generation (ETM) a connu une certaine stagnation en 2023, malgré la visite de la délégation d'ETM au CATSR. Cette synergie entre ETM et Dynamo pourtant promet un bon avenir. Cependant, Il faudrait bien redéfinir les rôles et les interventions de chaque organisation nationale dans les activités de référencement des enfants, la formation (notamment pour ce qui est de la prise en charge financière) et l'hébergement.

Les synergies sont-elles poursuivies dans une réelle logique de complémentarité permettant d'atteindre les objectifs visés ou de concurrence entravant la mise en œuvre ?

D'autres synergies sont nouées dans l'optique de faciliter le référencement pour la prise en charge des enfants. Toutefois, les synergies de référencement restent faibles et relativement rares. Il importe de mettre en place à partir de DI une approche plaidoyer pouvant permettre aux deux pays de faciliter rendre plus effectives ces synergies. Il est également nécessaire de mentionner l'appui du Bourgmestre de la commune de la Kenya en RDC qui a octroyé un terrain pour l'exposition des produits des jeunes dans l'option de la promotion leurs métiers sur le marché et qui reste ouvert pour une implication dans les activités de plaidoyer du projet. C'est aussi le cas au Sénégal avec les synergies constatées avec les ONG comme SOS Villages d'Enfants, NAFORE, les acteurs communautaires et certains services techniques (Tambacounda). Au plan du COSAED il est important de renforcer les synergies au sein même des associations (plus de 30) membres afin d'identifier le meilleur moyen de les utiliser. De même, des efforts restent à faire sur le volet partenariat en RDC avec d'autres Programmes plus spécialisés dans l'hébergement, l'alphabétisation qui est clairement ressorti comme un besoin et la prise en charge nutritionnelle.

5.4. Genre

Cette section porte un regard sur la prise en compte des besoins spécifiques des différents groupes cibles du Programme. Il s'agit sur les différentes tranches d'âges de vérifier la mesure dans laquelle les interventions sont mises en œuvre de manière équitable aussi bien pour les filles, que les garçons, les hommes que les femmes mais aussi les alternatives pouvant permettre de renforcer la sensibilité genre du Programme.

Les interventions bénéficient-elles équitablement aux hommes et aux femmes, aux garçons et aux filles ?

Une mise en œuvre sensible au genre des activités, malgré des efforts importants à faire pour atteindre l'équité.

Le Programme est mis en œuvre avec une forte volonté de prise en compte du genre et de réponse équitable aux besoins spécifiques des filles et des garçons. Ce qui constitue une réelle plus-value. L'approche de prise en compte du genre par le Programme repose sur un triptyque déclinable comme suit : formation des partenaires (TSR et collaborateurs techniques) aux questions de genre, rapport numérique filles-garçons, avec notamment sur chaque promotion des filles présentes sur les formations mixtes. Ces efforts permettent de mettre en exergue une sensibilité genre du Programme.

Toutefois, des manquements s'observent quant à l'efficacité de l'approche équité du Programme qui consisterait à répondre aux besoins les plus importants de chaque groupe en fonction de sa situation spécifique. Dans cette perspective il conviendrait sur de prochaine initiative de faire une analyse des besoins spécifiques des jeunes filles et de mettre en œuvre les activités en fonction de ses besoins prioritaires. En l'état actuel, et au regard des données issues de discussions, les filles font face à un décrochage plus important durant la formation car pour la plupart elles sont des mères, avec des enfants à nourrir, ou encore font l'objet de VBG multiformes. Ces constats s'appliquent sur les deux centres de la RDC et dans une moindre mesure sur le Sénégal et le profil des filles en situation de rue est différent de celui de la RDC. Le renforcement de l'approche équité pourrait consister dans un premier temps au

renforcement des activités de sensibilisation à la lutte contre les VBG aussi bien le jour que la nuit en RDC (Kinshasa et Lubumbashi) au Sénégal sur Tambacounda dans un premier temps, à la mise en place de petites subventions pour les filles les plus éloignées des centres et les plus vulnérables et la mise en place d'activités d'alphabétisation fonctionnelle. Cette approche permettra de lever les contraintes quotidiennes des filles et garçons et impulser une meilleure participation aux activités du Programme. La discussion sur l'approche équité est à faire et pourrait d'ailleurs constituer un axe intéressant de capitalisation à la fin du Programme. Les thématiques connexes sur le leadership, la confiance en soi, la négociation et l'alphabétisation.

Qu'est ce qui a changé en termes d'empowerment des filles et des jeunes femmes en situations de rue tels que souhaité par le programme ?

Les changements sont observables sur quatre différentes strates :

Quant aux soins de santé et au développement personnel des filles encadrées

Selon les données issues des discussions de groupe, sur la parties RDC aussi bien à Kinshasa qu'à Lubumbashi, les jeunes filles du groupe cible du Programme sont régulièrement exposées à des chocs sanitaires telles que : les fractures, les cas de malaria, les viols, l'assistance psychosocial. Or, eu égard aux coups financiers à payer, ces différents services sont hors de portée pour les différentes catégories de filles. La mise en œuvre du Programme rend possible l'accès à ses différents services, sur les deux pays à travers les synergies développées entre le COSAED et certains centres de santé de l'Etat comme le GUINDI, le SAMU, la maison rose côté Sénégal. Côté CATSR un partenariat existe pour des soins de santé de base hebdomadaire. L'alignement de cette activité sur les besoins des jeunes filles est l'une des plus significatives du Programme malgré le matériel disponible souvent jugé insuffisant ou incomplet. Il convient d'ailleurs sur les prochaines phases de consolider les fonds pour les kits de santé.

« La présence des soins de santé du centre change nos vies. Il était impossible pour nous avant de soigner le palu ou une infection sexuelle. Merci au centre pour ça car on avait besoin ».

Fille bénéficiaire Centre Likemo.

L'acquisition des compétences techniques débouchant sur des dividendes économiques et la participation sociale

Au terme du processus d'évaluation, il apparait que les filles qui ont eu à participer aux activités du Programme en RDC en premier temps et dans une certaine mesure au Sénégal, ont développé une autonomie prometteuse quant aux capacités d'identification des opportunités de mise en œuvre d'une AGR, de confiance en soi. Les dividendes associés aux formations sont décrits comme pertinentes et permettant d'améliorer la trajectoire de vie de la bénéficiaire. C'est le cas de Sarah qui déclare :

« La formation que j'ai faite et l'appui du Programme afin que je m'installe a changé ma vie. Aujourd'hui je suis capable de me prendre en charge. De payer mon transport chaque jour à plus de 8 mille Franc Congolais, je fais des épargnes et autour de moi les gens ne me regardent plus de la même façon ».

« J'ai aujourd'hui ma parcelle et elle est plus grande grâce aux formations reçus. Je peux me dire aujourd'hui agricultrice ».

Fille bénéficiaire Centre Likemo.

Sur les différents secteurs de formation aussi bien couture, make-up, agriculture etc., on observe que les filles formées obtiennent une certaine autonomie quant à la capacité de prise de parole. Il convient d'ailleurs d'associer aux cours pratiques de formation, des enseignements sur les aspects de leadership, de gestion d'une AGR, de comptabilité, de marketing sur des aspects plus opérationnels, mais aussi des cours d'alphabétisation fonctionnelle pour les filles ayant des enfants en bas-âges qui est une des demandes principales de cette catégorie (filles avec des enfants en bas-âge). De nombreuses filles sur la RDC non scolarisées avec des enfants en âge de scolarisation qu'elles n'arrivent pas à encadrer souhaitent, être alphabétisées afin d'encadrer leurs enfants.

« Nous sommes très content du centre Likemo et de ce qui est fait. Nous avons seulement une doléance s'il était possible de faire des cours d'alphabétisation aussi pour nous les parents ça serait très bien ça va nous aider à mieux suivre les enfants et à éviter qu'ils deviennent comme nous »

Bénéficiaire formation Make-Up, RDC.

Quelles sont les difficultés ou les bonnes pratiques relatifs à l'intégration du genre dans le programme ?

Difficultés et autres bonnes pratiques relatives à l'intégration du genre dans le programme

Le Programme sur la partie Sénégal a contribué au renforcement des ESDR et EV filles qui se sont organisées au sein de clubs de jeunes filles particulièrement à Tambacounda. L'objectif de ces organisations de filles est de promouvoir le partage de connaissance entre pairs tout en prenant en compte certains besoins spécifiques des filles au cas par cas sans aucune distinction en appoint du programme qui facilitent leur participation à certaines formations (camps d'initiation aux métiers) offertes par le programme tout en y couplant des dotations en kits scolaire. A mi-parcours de l'évaluation, il s'agit du principal outil de terrain de promotion du genre. L'approche club de filles pourrait être mise en place au niveau de la RDC dans un premier temps autour des jeunes filles formées et déjà installées qui pourraient aider les plus-jeunes en termes de partage d'expérience. De manière récapitulative le tableau ci-dessous reprend l'essentiel des difficultés et bonnes pratiques associables à l'approche genre sensible du Programme :

Tableau 10: Analyse de la prise en compte du genre par le Programme à mi-parcours

Difficultés associables à l'approche genre sensible du Programme	Bonnes pratiques associables à l'approche genre sensible du Programme
Disparité zonale dans la prise en compte du genre au niveau pays (par exemple entre Dakar et Tambacounda) / Proposition d'une stratégie genre harmonisée.	Approche club de filles au Sénégal permettant de créer une Plateforme -espace d'échange avec des opportunités de formation et de développement mutuel.
Insuffisant alignement du Programme sur les besoins de protection la nuit en dépit de l'existence des dortoirs	Prise en compte numérique des femmes dans les activités du Programme
Décrochage important des filles durant les formations sur la RDC. Des rotations s'observent entre le démarrage des formations et la fin.	NA
Absence d'une cartographie des besoins-contraintes associés aux différents groupes ESDR et EV filles entrant dans les tranches d'âges du Programme. Ce qui permettrait de mieux spécifier les interventions aussi bien sur la RDC que le Sénégal.	NA

Rapport d'évaluation

Qualité et quantité du kit ⁷ d'appui à l'insertion jugée souvent insuffisant par les filles chefs de famille qui consomment souvent les kits et retombent dans la pauvreté. En effet, elles sont exposées à des niveaux de vulnérabilité plus importants et doivent généralement	NA
---	----

À Tambacounda, bien qu'un effort d'inclusion numérique des filles ait été observé, la réponse adaptée du Programme aux besoins spécifiques des filles est à parfaire et passe par la mise en place au moins sur l'aspect sensibilisation et plus des appuis par l'intégration par des activités : **lutte contre les mariages d'enfants, l'exploitation économique et le décrochage scolaire**. L'accompagnement des filles dans le cadre du programme est beaucoup plus complexe, et les normes sociales inégalitaires créent une différence de trajectoire aussi bien en termes d'attentes que de besoins exprimables entre les filles et les garçons. Dans les deux pays RDC-Sénégal la pression sociale reste forte et le pouvoir des normes communautaires généralement préjudiciable aux filles très agissant. Ce contrôle social sur les filles, limite les marges de manœuvre ou les expose à des chocs tels que : viols, mariages d'enfants, grossesses indésirables, exploitation économique. Pour toute ces raisons sur la partie Sénégal l'on observe que sur l'approche familles d'accueils elles sont moins enclines à accepter des filles estimant que leurs prises en charge est coûteuse et demande plus « d'énergie ».

5.5. Droits des enfants / protection de l'enfance

Pour ce critère l'on évoquera la mesure dans laquelle le Programme a su prévenir et répondre à toutes formes d'exploitation, d'abus, de négligence, et à la violence contre les enfants.

Les mesures de sauvegarde des enfants sont-elles respectées ?

Dynamo International, ses partenaires locaux et tous-tes les travailleur-euse.s et autres parties prenantes s'inscrivent dans une approche de protection des enfants. En effet, DI se veut une « organisation sûre pour les enfants ». Ainsi donc, dans le cadre de la stratégie du programme DGD 2022-2026 l'objectif poursuivi est d'avoir un système de protection de l'enfant renforcé pour promouvoir un changement social positif. Pour cela, la dimension de la sauvegarde des enfants est un aspect important à observer pour la mise en œuvre des activités en direction des enfants sur le terrain. En RDC, des activités de palabre de rue sont réalisées de concert avec les chefs des quartiers, les commandants de police, les églises, les notables du quartier et dont entre autres des thématiques concernent la prévention des violences faites aux ESDR, le respect des droits de l'enfant, et le respect de l'intégrité physique des enfants. Ces activités visent à sensibiliser et conscientiser les acteurs communautaires à reconnaître et défendre les droits de l'enfant en situation de rue mais aussi à s'impliquer dans la protection de leurs droits. Les TSR dans cette approche, droit de l'enfant mis en œuvre par les porteurs d'obligation assure l'appui à l'appropriation par des activités multiformes, de sensibilisation, d'appropriation des connaissances, d'écoute, de suivi, aussi bien des enfants scolarisés, ceux installés que les parents des enfants qui avec l'entrée de leurs enfants dans la rue ont tendance à démissionner de

Je pense que le Programme a pris en compte l'approche droit de l'enfant dans le sens que ce que nous faisons ici c'est d'abord pour l'intérêt de l'enfant, tout ce que nous faisons nous faisons participer l'enfant, l'enfant est au centre de tout ce que nous faisons et nous sommes pour la participation active de l'enfant dans ce que nous faisons, donc dans ce sens je pense que oui le Programme a pris en compte l'approche droit de l'enfant

Travailleuse social de la rue à Kinshasa

⁷ Envisager un échange avec ces groupes afin de définir le contenu d'un kit d'installation. Ne pas standardiser les kits mais tenir en compte les facteurs comme la taille de la famille à accompagner.

leurs fonctions. Le positionnement des TSR est donc hybride et multidimensionnel. D'où la question travail - prise en charge financière évoquée concernant les TSR.

Comme points à améliorer dans ce processus d'intégration de la sauvegarde dans les actions du programme, COSAED doit veiller à :

- ▶ Mettre sur pied une Politique de sauvegarde (PS) des ESDR et EV ;
- ▶ Appliquer cette PS ESDR et EV à tout son staff et membres du collectif, aux prestataires, aux travailleurs.euse.s sociaux.ales de rue recrutés dans le cadre du programme ;
- ▶ Mettre des points focaux PS dans les zones d'intervention du programme pour une gestion des cas et le signalement des abus, exploitation, violences et négligence dont les ESDR et EV sont victimes à travers la responsabilisation d'un TSR ;
- ▶ Etablir un mécanisme de gestion des plaintes dans les centres partenaires du programme (SPER, ADE) et au niveau communautaire et des feedbacks appropriés en toute confidentialité et anonymat ;
- ▶ Former les intervenants sur la Politique de Sauvegarde des Enfants et Jeunes en Situation de Rue et Vulnérables (PS ESDR et EV) et sensibiliser les enfants et jeunes en situation de rue et vulnérables sur la PS avec des outils et supports adaptés.

Les processus développés et mis en œuvre dans le cadre du programme laissent-ils la place à la participation des enfants ? Leur voix est-elle suffisamment prise en compte ?

Le niveau de participation des différents bénéficiaires est assez mitigé. Cela s'explique par la faible ou quasi absence d'implication dès la phase de diagnostic du programme. L'implication dès la conception permet d'aligner les besoins des ESDR et EV, ceux des parties prenantes en l'occurrence les TSR et des enfants et jeunes aux objectifs du programme. Cette démarche facilite l'adhésion et l'engagement dans la mise en œuvre.

Selon certaines parties prenantes du niveau déconcentré à Tambacounda, ce qui est intéressant dans le partenariat avec COSAED, c'est que l'avis des bénéficiaires compte et qu'ils participent même dans le processus de prise de décisions, par contre à Dakar des efforts sont à faire pour une implication effective au programme. A Lubumbashi, les entretiens réalisés révèlent que les enfants sont consultés à travers les séances de sensibilisation et causerie éducative pour la recherche des réponses à leurs besoins avant d'envisager une activité quelconque afin de prendre en compte leurs souhaits.

Au Sénégal, suite à l'exploitation des informations issues des focus groups et observations réalisées lors des séances d'initiation aux métiers et les suivis scolaires assurés par les travailleurs.euse.s sociaux.ales de rue (TSR), les ESDR et EV ont pu renforcer leur confiance en soi, leur prise de parole sur toutes les questions les concernant, contribuant ainsi à leur développement personnel.

Toutefois, leur participation aux instances de décision reste faible et des initiatives pourraient être développées dans ce sens, notamment en relation avec la Direction de la Promotion des Droits et de la Protection des Enfants pour les questions liées à leur protection ; et la Direction de la Jeunesse et des Activités socio-éducatives pour leur implications dans les activités des jeunes. En RDC, des discussions ont été ouvertes dans ce sens par la Direction des Interventions Sociales de Protection de l'Enfant (DISPE) avec le secteur privé notamment les mines dans le but d'introduire dans le cahier des charges de leurs interventions des volets liés à la protection des enfants pour contribuer à réduire des questions de rue et des questions de mines, ceci à travers

Les enfants sont toujours impliqués dans l'élaboration de leur Programme de vie, ils sont régulièrement informés des actions entreprises et de leurs avancées. De plus, et leurs avis sont toujours pris en compte.

TSR, Permanente à SPER, Dakar, Sénégal

des sensibilisations et des rencontres avec les enfants pour mieux identifier leurs besoins et faire entendre leur voix.

En effet, pour améliorer la participation des enfants et faire davantage entendre leur voix, il faudrait renforcer les groupes destinés aux enfants, ils seront formés et seront chargés du déroulement de l'activité. Au Sénégal, les ESDR et EV doivent être formés davantage et organisés au sein d'un cadre formel (groupe de plaidoyer), avec un encadrement afin qu'ils puissent parler pour et par eux même. Et lors des événements spéciaux d'envergure nationale ou internationale (**6 juin : journée de l'enfant africain/20 novembre : célébration de la journée internationale des droits de l'enfant etc.**) qu'ils soient en mesure de représenter leurs pairs dans le but de faire passer des messages sur les problèmes auxquels ils sont confrontés. La technique des activités de sensibilisation doit être améliorée en diversifiant les canaux (émissions radio, groupes etc.), les supports de sensibilisation pour permettre une meilleure participation des enfants en situation de rue, à l'instar de l'organisation de journées de mobilisation communautaire dans les quartiers pour faire participer le maximum d'enfants et que les ESDR et EV soient des acteurs du changement visé.

L'analyse genre montre une participation limitée des filles et des femmes au programme. Ces dernières, principalement les travailleurs. euse.s sociaux.ales de rue (TSR), contribuent activement dans la prise en charge des enfants et jeunes en situation de rue et vulnérables, qu'elles accompagnent en leur fournissant des conseils sur le plan éducatif, émotionnel, hygiénique, vestimentaire, de la propreté des centres, de la protection de leurs droits élémentaires. Lors de l'évaluation, les filles ont pris part aux activités de focus group, elles ont pu exprimer leurs voix et le constat est qu'un vrai leadership est constaté du fait de l'engagement et de la motivation manifestés. Ces ESDR et EV filles inspirent leurs pairs sur les bons comportements à adopter, elles communiquent de façon responsable tout en s'adaptant à différents contextes (des filles participent à des activités de Dakar à Tambacounda, etc.). Certaines filles ESDR et EV sont membres des clubs de jeunes filles mis en place à Tambacounda, toutes ces initiatives méritent d'être renforcées par l'instauration de plans d'action genrés pour une participation effective.

6. CONCLUSIONS PRELIMINAIRES

Cette section reprend deux éléments dont les principaux constats-observations par critère d'une part et les conclusions préliminaires associées d'autre part.

Critères	Constats/Observations	Conclusion préliminaires
Efficacité	Kits de réunification consommés entraînant une rechute des enfants	Prendre en compte la taille de la famille dans la définition des kits au Sénégal et en RDC. Ce qui permettra de donner des kits standards sur des familles avec un nombre d'enfant réduit. Et sur les familles monoparentales ou celles avec un nombre important d'enfants les kits devraient être un peu plus conséquent et le suivi post mise à disposition renforcée. Une discussion est à prévoir entre Dynamo et ses partenaires pour la définition d'un montant plus adapté ainsi que les résultats concrets qui seront attendus de cette hausse. Que ce soit en termes de nombre d'enfants qui terminent effectivement l'année scolaire ou de changements sur le revenu de la famille.
	Défaillances dans les fonctions support aussi bien au niveau de la logistique que de l'appui financier	Renforcer l'aspect logistique sur Kinshasa par la mise à disposition de deux ou trois motos et à Lubumbashi avec au moins une moto. Au Sénégal aussi bien à Tambacounda qu'à Dakar, une discussion peut être engagée. En l'état actuel les quartiers pourvoyeurs d'enfants ESDR sont généralement enclavés. Le mini-bus disponible sur Kinshasa n'y arrive pas. Ce qui limite certaines activités de suivi et de descente sur le terrain. D'où l'importance des motos qui permettront sur Kinshasa-Tambacounda et Lubumbashi de renforcer la mobilité des TSR.
	Faiblesse sur les aspects de partenariat institutionnel	Envisager une relance du partenariat avec la DISPE en RDC, renforcer celui avec le Ministère de la Famille et des Solidarités au Sénégal, ainsi que les autres organisations locales-internationales belges actives dans le domaine du Programme. Cette collaboration avec une définition claire des cahiers des charges facilitera l'atteinte durable des résultats.
	Difficultés à l'installation des jeunes formés	Intégrer dans les formations des cas pratiques de difficultés post-formation, des solutions envisageables, et encourager la mise en commun des jeunes. Consolider la qualité des kits. L'approche mise en groupe de deux ou trois des jeunes formés que le Programme utilise actuellement est une bonne approche en RDC et au Sénégal. Elle semble pour le moment faire ses preuves en RDC, aussi bien à Kinshasa qu'à Lubumbashi. Il convient juste de se rassurer que les jeunes mis ensemble habitent dans des zones pas très éloignées. Renforcer le suivi post-formation, l'accompagnement à l'installation et à l'insertion comme le recommandent les standards en matière d'appui à l'insertion des jeunes. La vitalisation des environnements protégés est une option très utile.

	Mise en place insuffisante des outils de transparence dans la gestion financière et le suivi des activités/reporting.	Poursuivre les activités de formation sur la gestion financière en incluant des aspects sur la recherche des partenariats.
	Faible maîtrise des outils de l'approche genre par les partenaires locaux	Renforcer les compétences techniques des partenaires à la prise en compte du genre. Et intégrer dans le Programme les problématiques prioritaires de chaque zone.
	Violation importante des droits des filles ESDR et EV la nuit	Utiliser les dortoirs des centres pour développer des activités de prise en charge temporaire la nuit. Notamment à Kinshasa, Lubumbashi et Tambacounda.
	Condition sociale-salariale des TSR pouvant entraîner des démotivations.	Améliorer dans la mesure du possible les conditions de travail des TSR ainsi que les moyens alloués à leurs activités de suivi des jeunes installés professionnellement et ceux scolarisés.
	Difficultés d'installation des jeunes entrepreneurs formés et tendances au découragement.	Renforcer le partenariat avec les autorités locales afin de faciliter l'installation des jeunes formés. Le partenariat permettra également d'obtenir des exemptions fiscales comme c'est le cas actuellement à Lubumbashi.
	Caractère fortement sexué des formations reproduisant ainsi les rapports défavorables de genre (tendances à orienter les filles vers la couture qui sont des filières considérées traditionnellement comme féminines)	Orienter les ESDR vers des filières permettant de casser les normes de genre, en orientant les filles vers des filières traditionnellement considérées comme masculine et vice-versa.
	Défaillance dans la continuité de la communication TSR-ESDR et EV	Identifier des aînées ESDR et V vivant avec eux-elles dans la rue et qui pourront servir de relais dans la diffusion continue de l'information et la protection des cadets. Cette prise en compte aurait l'avantage de mettre entre les enfants et les TSR des relais quotidiens qui assureront le suivi des enfants. Les besoins en suivi étant importants, les TSR mettent parfois un peu plus d'un mois avant de revenir voir un groupe d'enfants. Ce temps long constitue une défaillance que la présence des aînés de rues permettra de corriger. Si le besoin sur cet aspect est assez important à Kinshasa et Lubumbashi, il est possible également de l'envisager également à Tambacounda.
Durabilité	Désistement de certains des jeunes formés et installés mis en groupe	Prendre en compte la distance entre le lieu de résidence et l'endroit d'installation des jeunes au moment de la formation des groupes. Les distances trop éloignées sont une cause de désistement (sachant que ce sont des enfants vulnérables, ils-elles n'ont pas toujours les moyens de payer le transport pour se rendre aux activités) ;
	Défaillance dans le retour durable à l'école, l'utilisation des kits	Renforcer la qualité des kits scolaires et échelonner dans la mesure du possible les paiements. Le décrochage des enfants intervenant en courant d'année.
Cohérence	Alignement à parfaire sur les besoins spécifiques prioritaires des jeunes filles dans les différentes zones d'intervention.	Renforcer la prise en compte des besoins spécifiques des jeunes filles. Par exemple à Tambacounda, sur le plan des sensibilisations sur le mariage précoce et de la santé sexuelle et reproductive, ou à Kinshasa-Lubumbashi, sur les VBG, notamment les violences physiques et les viols, ainsi que sur les besoins en alphabétisation fonctionnelle.
	Nécessité de renforcer les compétences des partenaires en matière de genre (à partir des réalités de chaque contexte).	Renforcer par des modules concrets les compétences des partenaires sur les enjeux de genre et, dans la mesure du possible, construire une stratégie de prise en compte du genre.

7. BONNES PRATIQUES ET LEÇONS APPRISSES

7.1. Bonnes pratiques

Les bonnes pratiques observées sont notamment :

P1 : Le Programme se base sur une approche communautaire forte aussi bien au niveau approche partenaire local, que des TSR qui disposent d'une très bonne expérience en matière de prise en charge ESDR.

P2 : A Tambacounda, la mise en place des Clubs de jeunes filles est une bonne pratique, car offrant aux jeunes filles des cadres d'échange et de partage sur leurs problématiques. Il convient de dupliquer l'expérience en développant autour de cette plateforme des activités de leadership, de prise de parole en public, etc.

P3 : L'implication des Maires-Bourgmestres est capitale dans la mise en œuvre des activités et le développement du partenariat local.

P4 : Diversifier les supports (dépliants, boîtes à images, etc. sur les conséquences de la mendicité, les Violences, Abus, Exploitations et Maltraitance (VAEM), l'accompagnement psycho-social des ESDR) et les canaux de sensibilisation, pour plus d'efficacité dans la communication sur les activités des TSR et sur l'atteinte des objectifs du Programme au Sénégal comme en RDC ;

P.5: les activités maillages-zonages sont une plus-value certaine aussi bien pour l'identification des enfants, que pour la sensibilisation. Le renforcement de la logistique pour faciliter les déplacements des TSR particulièrement dans les capitales régionales au Sénégal et en RDC. Les quartiers-zones de résistance des ESDR et des familles bénéficiaires sont difficiles d'accès ;

P.6: L'approche kits d'insertion-réinsertion est une approche fortement appréciée par les familles réunifiées. Le renforcement des kits (d'insertion des ESDR et EV après les formations et séances d'initiation ainsi que des AGR) permettrait d'atteindre de meilleurs résultats.

7.2. Leçons apprises

Au fil des discussions avec les parties prenantes les principales leçons suivantes sont ressorties de cette évaluation :

L1 : L'approche microcrédit pour la mise en œuvre des AGR est un moyen de maintien des enfants réunifiés à la maison ;

L2 : L'allocation des micro-crédits doit se faire en prenant en compte un plus grand nombre d'éléments, notamment la compétence des enfants dans le domaine d'investissement et leurs situations sociales ;

L3 : La multiplication des rencontres parents-parents, et l'implication des anciens ESDR et EV aujourd'hui insérés pourra constituer une plus-value ; cette activité de rapprochement familial peut être intégrée dans le programme au Sénégal et en RDC ;

L4 : L'alignement du Programme sur les besoins spécifiques des femmes pourrait passer par le développement des activités de nuit dans les deux centres. La disponibilité de lits dans les centres pourrait faciliter une telle initiative en RDC ;

L5 : Au regard de la récurrence des cas de VBG la nuit, il convient de reprendre les maraudes de nuit en RDC ;

L6 : Les formations à l'endroit des TSR devrait s'accompagner des fiches de suivi de l'appropriation des connaissances et une définition des nouveaux besoins en formations au Sénégal et en RDC ;

L7 : Le renforcement des activités de partage d'expérience (dialogue sur les résultats) entre les partenaires locaux de manière plus formelle constitue un impératif au Sénégal et en RDC.

8. CONCLUSION GENERALE

Ce document a été élaboré dans le cadre de *l'évaluation à mi-parcours du programme DGD 2022-2026 intitulé « Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables »*, programme cofinancé par la Direction générale de la Coopération au Développement et Aide humanitaire belge (DGD) et mis en œuvre par Dynamo International dans trois pays du continent africain, à savoir le Sénégal, le Bénin et la République Démocratique du Congo (RDC). Ce programme a été réalisé dans trois (03) pays à savoir : la RDC, le Sénégal et le Bénin. Cependant, la présente évaluation, portait sur deux des trois pays, à savoir la RDC et le Sénégal. Elle a été conduite par l'équipe de consultants d'Oversee Advising Group (OAG).

L'objectif principal de cette évaluation à mi-parcours était de permettre l'apprentissage et l'aide à la décision. Aussi, elle avait pour but de servir d'une part, à apprécier la qualité de la mise en œuvre du programme et le niveau de progression vers l'atteinte de ses résultats et objectifs, afin d'apporter des éléments sur d'éventuels ajustements ou adaptations nécessaires pour la seconde moitié du programme. D'autre part, l'évaluation visait à identifier les forces et faiblesses du programme, en tirer des leçons, afin d'éclairer les choix sur les orientations à prendre pour la suite de la mise en œuvre du programme.

Il ressort de cette évaluation que la plupart des indicateurs ont été atteints sur le plan quantitatif, tant en République Démocratique du Congo qu'au Sénégal. Les enfants se sentent en sécurité et s'investissent aisément dans les apprentissages qui leur sont proposés. Toutefois, des efforts restent encore à faire sur le plan qualitatif en termes de suivi des activités auprès des enfants, de renforcement des partenariats entre les différents partenaires du programme et les autorités administratives et politiques. Par ailleurs, en RDC, les effets du programme sont de nature à perdurer en ce sens que les centres d'accueil d'urgence pour enfants en situation de rue fonctionnent normalement, et les jeunes filles accompagnées dans le cadre des activités génératrices de revenus sont installées à leur propre compte et récoltent déjà les bénéfices de leurs activités. Cependant, des efforts sont à fournir en termes d'accompagnement des jeunes femmes et des filles quant à leurs besoins spécifiques. En outre, l'évaluation a permis de réaliser que le programme DGD 2022-2026 intègre dans sa formulation les cadres stratégiques nationaux et internationaux, s'aligne sur les priorités des autres organisations travaillant à la prise en charge des ESDR, mais aussi et surtout aux besoins des ESDR. Ceci a justement révélé que les enfants ont bien été pris en compte dans le processus de mise en œuvre et d'évaluation du programme et les partenaires de Dynamo International veillent sur le bien-être des enfants en situation de rue et vulnérables en mettant en œuvre des activités répondant à leurs besoins.

9. RECOMMANDATIONS

Tableau 11: Recommandations

Constats/Observations	Recommandations	Cibles	Priorité (Faible, Moyenne, élevée)	Pays
Au plan quantitatif dans les deux pays, les enfants bénéficient de manière efficace des activités prévues et les indicateurs sont plus qu'atteints. Toutefois, les aspects qualitatifs sont à améliorer.	Renforcer les activités à forte valeur qualitative comme : alphabétisation des filles mères, les activités de maraudes la nuit et de prise en charge temporaire dans les centres, l'amélioration des kits (nature et quantité), le développement des programmes permettant d'orienter les filles vers des filières dites d'hommes et vice-versa.	Dynamo International COSAED CATSR	Elevée	Sénégal et RDC
Faible développement des synergies institutionnelles aussi bien privées que publiques	Renforcer le partenariat avec la DISPE en RDC dans la mesure du possible et davantage avec les Maires et Bourgmestre ainsi que les entreprises installées dans les communes du Programme notamment sur les aspects de RSE.	COSAED CATSR Partenaires étatiques	Elevée	En République Démocratique du Congo
	Renforcer le partenariat avec le ministère de la famille et des solidarités à travers la direction de la promotion des droits et de la protection de l'enfant, la direction de l'apprentissage (DA) sur la formation des jeunes (ESDR) pour un appui technique et pour les besoins de certification ainsi que sur l'insertion.	Dynamo International Partenaires étatiques : ministères sectoriels	Elevée	Sénégal
Insuffisante valorisation de certaines filières à forte attractivité auprès des jeunes	Intégrer des formations à consonance culturelle comme le cinéma, la musique, le football, l'informatique, considérées comme ayant une forte valeur ajoutée pour les jeunes.	COSAED CATSR DI	Elevée	En République Démocratique du Congo
Le double comptage des bénéficiaires,	Privilégier une approche de comptage par type d'activités. A cet effet, à chaque type d'activités correspondra une fiche précise de présence.	COSAED	Elevée	Sénégal et en République

Rapport de d'évaluation

absence d'une base de données consolidée entre les zones d'intervention pour le comptage des bénéficiaires				Démocratique du Congo
Insuffisante implication des anciens ESDR et EV aujourd'hui autonomes dans la prise en charge des plus jeunes	Institutionnaliser une approche de suivi pouvant permettre aux jeunes ESDR et EV de profiter de l'expérience des anciens en matière d'insertion, de procédés pour sortir de la rue.	COSAED CATSR	Moyenne	Au Sénégal et en République Démocratique du Congo
Les initiations aux métiers sont très courtes pour installer des compétences chez les ESDR et EV sans certification reconnue par l'autorité	Intégrer dans le programme des formations certifiantes de 3 à 6 mois métiers en collaboration avec la direction de l'apprentissage du ministère de la formation professionnelle et technique.	Dynamo International COSAED Ministères de la formation professionnelle et technique	Moyenne	Au Sénégal
Faible appropriation des outils genre par les équipes de partenaires	Répliquer et intégrer les clubs de jeunes filles ESDR et EV dans le programme aussi bien en RDC qu'au Sénégal. En faire des espaces d'alphabétisation et de partage d'expérience pour l'autonomisation.	Dynamo International COSAED CATSR	Elevée	Au Sénégal
Faiblesse de l'offre de protection dans les zones de grande prévalence de VBG, spécifiquement à Tambacounda	Renforcer durant les causeries de rue les modules de sensibilisation sur les VBG	COSAED CATSR	Moyenne	Au Sénégal et en République Démocratique du Congo

10. ANNEXES

10.1. Termes de référence



TdR_Evaluation
mi-parcours 22-26_DI

10.2. Matrice d'Evaluation

Critères OCDE	QE	SQE	Indicateurs	Méthode de collecte	Sources de vérification
Critères OCDE					
Efficacité	Quel est le niveau d'atteinte des résultats planifiés ? Quel est le degré de réalisation des indicateurs ?	Quel est le niveau de réalisation des résultats destiné à améliorer la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables »	Résultats destinés à améliorer la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables »	- Revue documentaire - Entretiens semi-structurés	- Rapports d'activités - Théorie du changement - Score de performance - Liste des indicateurs - Tableau de suivi des indicateurs - Equipe Programme DI - Partenaires nationaux - TSR
		Les indicateurs sont-ils SMART par rapport aux objectifs définis dans le cadre de ce Programme ? Dans quelle mesure les activités du Programme ont-elles permis d'atteindre les résultats escomptés à mi-parcours ?	Taux de réalisation des indicateurs définis pour chaque Outcome	- Revue documentaire - Entretiens semi-structurés	- Rapports d'activités - Théorie du changement - Score de performance - Liste des indicateurs - Tableau de suivi des indicateurs (PMP) - Equipe Programme DI - Partenaires nationaux - TSR
		Quels sont les facteurs contextuels ou humain ayant favorisé ou freiné l'atteinte desdits résultats ?	Facteurs contextuels ou humains	- Revue documentaire - Entretiens semi-structurés	- Equipes Programme DI et partenaires ; - Rapports d'activités ; - Autres parties prenantes - Cartographie des risques liés au Programme.
	DI a-t-elle adopté et appliqué la bonne stratégie, la bonne méthodologie et les bons outils de gestion pour atteindre les résultats visés ?	Les actions de sensibilisation communautaires menées par les travailleuses et travailleurs sociaux de rue (TSR) sont-elles susceptibles d'avoir un impact en termes de protection des enfants en situations de rue (ESDR) ?	Impact Analyse des activités de sensibilisation sur les ESDR ET EV: acteurs communautaires, les familles, les membres des communautés ainsi que les autorités locales % de participation des ESDR ET EV aux activités ou niveau d'adhésion aux initiatives du	- Revue documentaire - Entretiens semi-structurés - FGD	- Rapports d'activités - Rapport de leçons apprises - Equipes Programme DI - Partenaires nationaux - TSR - Acteurs étatiques - Educateurs - ONG locaux - Le grand public, les acteurs communautaires

			Programme par les communautés		- Les ESDR
		Les thématiques abordées, les méthodes utilisées et les acteurs ciblés par les programmes sont-ils pertinents ?	Thématiques et méthodes de mise en œuvre du programme	- Revue documentaire - Entretiens semi-structurés - FGD	- Rapports d'activités - Rapport de leçons apprises - Equipe Programme DI - Partenaires nationaux - TSR - Acteurs étatiques - Educateurs - ONG locaux - Le grand public, les acteurs communautaires - ESDR - Acteurs sociaux
		Les formations et échanges de pratiques proposés dans le cadre du programme répondent-ils aux besoins de renforcement des capacités des TSR ? Contribuent-elles à améliorer la qualité de la prise en charge des ESDR, en particulier sur les aspects de prise en charge psycho-sociale ?	Thématiques et méthodes de formations utilisées Niveau de satisfaction des ESDR ET EV dans leur accompagnement psycho-social	- Revue documentaire - Entretiens semi-structurés - FGD	- Rapports d'activités - Rapport de leçons apprises - Equipe Programme DI - Partenaires nationaux - TSR - Acteurs étatiques - Educateurs - ONG locaux - Le grand public, les acteurs communautaires - ESDR - Acteurs sociaux
		La prise en charge et l'accompagnement proposés par les TSR répondent-ils de manière qualitative aux besoins des enfants en termes de prévention, de prise en charge et de protection ? Tiennent-ils suffisamment compte de l'aspect genre ?	- Niveau de satisfaction des bénéficiaires et les parties prenantes sur les activités - Analyse de l'adéquation de la réponse apportée par rapport aux besoins réels des ESDR - Analyse des profils de poste des travailleurs sociaux et autres acteurs impliqués.	- Revue documentaire - Entretiens semi-structurés - FGD	- Rapports d'activités - Rapport de leçons apprises - Equipe Programme DI - Partenaires nationaux - TSR - Acteurs étatiques - Educateurs - ONG locaux - Le grand public, les acteurs communautaires - ESDR - Acteurs sociaux

Rapport de démarrage

	Quelles sont les adaptations nécessaires pour améliorer la probabilité d'atteinte de l'objectif spécifique ?	En RDC, quelle est la valeur ajoutée des centres d'accueil d'urgence en réponse aux besoins des enfants en situations de rue ? Comment le travail en centre s'articule-t-il avec le travail social de rue ?	- Evidences que les centres répondent aux besoins des bénéficiaires finaux selon leur géographie cible - Cartographie des activités menées en RDC au sein des centres d'accueils	- Revue documentaire - Entretiens semi-structurés - FGD	- Rapports d'activités - Rapport de leçons apprises - Equipe Programme DI - Partenaires nationaux - TSR - Acteurs étatiques - Educateurs - ONG locales - Le grand public, les acteurs communautaires - ESDR - Acteurs sociaux
		Les outils de gestion de Programme (cadres logiques, indicateurs, théorie du changement, etc.) sont-ils adaptés et ont-ils fait l'objet d'une appropriation suffisamment bonne par les équipes de gestion de Programmes au siège et chez les partenaires ? Y a-t-il des améliorations à apporter ?	Existence, fonctionnalité et efficacité des mécanismes de la gestion du programme Systématisation et fréquence du reporting	- Revue documentaire - Entretiens semi-structurés	- Rapports d'activités - Rapport de leçons apprises - Equipe Programme DI - Partenaires nationaux - TSR - Acteurs étatiques - Educateurs - ONG locaux - Le grand public, les acteurs communautaires - Acteurs sociaux
		Quels sont les ajustements à faire pendant la mise en œuvre du programme pour contribuer à l'atteinte des objectifs fixés ?	Existence des ajustements opérés et des facteurs ayant conduits à leur mise en œuvre dans le processus d'implémentation du programme.	- Revue documentaire - Entretiens semi-structurés	- Rapports d'activités - Théorie du changement - Equipe Programme DI - Partenaires nationaux - TSR - Acteurs étatiques
		Quels sont les écarts entre les résultats obtenus et les résultats recherchés dans le cadre du Programme ?			
	Les résultats atteints, ou à atteindre, sont-ils susceptibles de mener aux changements souhaités dans le Théorie du Changement de l'Outcome ?	Les résultats atteints ont-ils contribué à améliorer la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables ?	Types de résultats atteints qui avaient cet objectif	- Revue documentaire - Entretiens semi-structurés - FGD	- Rapports d'activités périodiques - Cadre logique/Théorie du changement - Equipe Programme DI - Partenaires nationaux - TSR - Acteurs étatiques - Bénéficiaires

Rapport de démarrage

Durabilité	Les actions en termes de renforcement des capacités (techniques, opérationnelles, institutionnelles) des acteurs permettront-elles de favoriser la viabilité de l'intervention ?	Dans quelle mesure les actions entreprises par le programme en termes de renforcement des capacités (techniques, opérationnelles, institutionnelles) assurent-elles la pérennisation de ses acquis ? Comment le changement opéré à mi-parcours pourra être contrôlé et géré par le partenaire local avec ses différentes composantes ?	- Dispositifs mis en place par le programme pour assurer la durabilité technique - Dispositifs mis en place par le programme pour assurer la durabilité opérationnelle - Dispositifs mis en place par le programme pour assurer la durabilité Institutionnelle	- Revue documentaire - Entretiens semi-structurés	- Rapports d'activités périodiques - Cadre logique/Théorie de changement - Equipe Programme DI - Partenaires nationaux - TSR - Acteurs étatiques
	La stratégie déployée en termes de sensibilisation communautaire permet-elle de garantir une durabilité sociale des actions ?	Dans quelle mesure la stratégie de sensibilisation communautaire est-elle durable sur le long terme ?	Evidences sur les stratégies de sensibilisation mises en œuvre Niveau de responsabilisation et d'engagement des communautés	- Revue documentaire - Entretiens semi-structurés - FGD	- Rapports d'activités périodiques - Rapports de leçons apprises - Equipe Programme DI - Partenaires nationaux - TSR - Acteurs étatiques - ESDR
	Les bénéfices des actions menées en termes d'accompagnement, de protection et de réinsertion des enfants en situations de rue sont-ils durables ? Sont-ils de manière égale pour les filles et pour les garçons ?	Dans quelles mesure les actions menées en termes d'accompagnement, de protection et de réinsertion des enfants en situations de rue sont-ils durables ? Sont-ils de manière égale pour les filles et pour les garçons ? Jusqu'à quel niveau les services techniques compétents ont été impliqués dans le processus ?	Perception des parties prenantes, des bénéficiaires et de la communauté sur la durabilité des actions du programme Niveau de connaissances des rôles et responsabilités de la part des TSR, ESDR ET EV garçons et filles comprises	- Revue documentaire - Entretiens semi-structurés - FGD	- Rapports d'activités périodiques - Rapports de leçons apprises - Equipe Programme DI - Partenaires nationaux - TSR - Acteurs étatiques - ESDR
		Quels sont les principaux facteurs de risque qui pourraient nuire à la pérennité des effets et résultats du programme ?	Existence des risques pouvant nuire à la durabilité du Programme Analyse des risques et moyens de mitigations proposés dans le cadre du programme	- Entretiens semi-structurés - Revue documentaire	- Equipe Programme DI - Partenaires nationaux - TSR - Acteurs étatiques
	Le programme offre-t-il des pistes pour renforcer la durabilité financière et l'autonomisation des partenaires ?	Le programme a-t-il prévu des mécanismes d'autofinancement des activités après le retrait des bailleurs ?	Évolution de la part du budget des partenaires nationaux dans le financement des activités	- Revue documentaire - Entretiens semi-structurés	- Rapports d'activités périodiques - Rapports de leçons apprises - Equipe Programme DI

Rapport de démarrage

					- Partenaires nationaux - TSR - Acteurs étatiques
		Quels ont été les mécanismes et outils mis en place ainsi que les actions entreprises pour assurer le transfert de compétences ainsi que la facilitation de l'appropriation des acquis du programme par les partenaires nationaux de mise en œuvre	Perception des parties prenantes sur les perspectives de continuité des interventions du programme indépendamment d'un appui externe.	- Revue documentaire - Entretiens semi-structurés	- Rapports d'activités périodiques - Rapports de leçons apprises - Equipe Programme DI - Partenaires nationaux - TSR - Acteurs étatiques
Cohérence	Cohérence interne : Quelle adéquation entre le programme et l'objet de l'organisation qui le porte ? Cohérence Externe : Si le Programme répond effectivement aux besoins énoncés/complémentarité Les interventions menées s'intègrent-elles bien dans les dispositifs existants de prévention et de protection de l'enfance ?	Quel est le niveau d'encrage des objectifs du Programme par rapport aux quatre (4) axes stratégiques de l'organisation (DI) Dans quelle mesure les actions du programme favorisent la protection à travers la prévention, la prise en charge et la promotion des droits de l'enfance ? Ces actions sont-elles adaptées aux priorités des parties prenantes (gouvernement national et local ainsi que les communautés locales) y compris les bénéficiaires finaux ?	- Niveau d'alignement entre les stratégies proposées par le programme et les axes de développement nationaux (Ex : la SNPE au SN) ; - Niveau de prise en compte SCHEMA INTEGRE PROTECTION DE L'ENFANT - Evidences que les stratégies proposées par le programme répondent aux besoins issus de l'analyse situationnelle ; - Evidences que les stratégies proposées par le programme répondent aux besoins des bénéficiaires finaux selon leur géographie cible ;	- Revue documentaire - Entretiens semi-structurés - FGD	- Rapports d'activités périodiques - Rapports de leçons apprises - Equipe Programme DI - Partenaires nationaux - TSR - Acteurs étatiques - ESDR
	Les synergies nouées avec d'autres acteurs (belges et locaux) de la société civile et avec les autorités officielles sont-elles effectives ?	Quelles sont les autres interventions (du gouvernement et d'autres bailleurs) menées en RDC et au Sénégal qui sont en synergie avec les interventions du programme ? Les synergies du programme sont-elles effectives ?	- Cartographie des autres interventions menées en RDC et au Sénégal en phase avec les interventions du programme - Analyse de documents contractuels, plans d'action	- Revue documentaire - Entretiens semi-structurés	- Rapports d'activités périodiques - Rapports de leçons apprises - Equipe Programme DI - Partenaires nationaux - TSR - Acteurs étatiques

Rapport de démarrage

			- Existence des synergies nouées avec d'autres partenaires œuvrant dans la protection de l'enfance		
	Les synergies sont-elles poursuivies dans une réelle logique de complémentarité permettant d'atteindre les objectifs visés ou de concurrence entravant la mise en œuvre ?	Quel est le niveau de complémentarité entre les interventions du programme et les autres interventions menées en RDC et au Sénégal dans le domaine de la protection de l'enfance ?	Evidence de l'arrimage des interventions du programme avec ceux d'autres interventions mises en œuvre en RDC et au Sénégal dans le domaine de la protection de l'enfance	- Revue documentaire - Entretiens semi-structurés	- Rapports d'activités périodiques - Rapports de leçons apprises - Equipe Programme DI - Partenaires nationaux - TSR - Acteurs étatiques
Thèmes transversaux : Genre et Droits de l'enfant					
Genre	Les interventions bénéficient-elles équitablement aux hommes et aux femmes, aux garçons et aux filles ?	Les hommes et femmes, garçons et filles ont -ils-elles été bénéficiaires du Programme au même titre ? Les besoins ont-ils été spécifiquement pris en compte selon le genre dans le programme ?	Evidence sur le niveau d'implication des hommes et femmes, garçons et filles Répartition des rôles et le niveau de responsabilité comparée selon le genre	- Entretiens semi-structurés - FGD	- Equipe Programme DI - Partenaires nationaux - TSR - Acteurs étatiques - ESDR
	La stratégie déployée, la méthodologie et les outils utilisés sont-ils adéquats pour favoriser une meilleure prise en compte de la dimension genre ?	La stratégie déployée, la méthodologie et les outils utilisés sont-ils-elles en alignement avec la prise en compte de la dimension genre ? TSR adoptent-ils-elles des approches de prise en charge des bénéficiaires conscientes et respectueuses des différences de genre ? (en termes de besoins, de sensibilités, de positionnement, d'aspirations, etc).	Adéquation entre stratégie déployée, la méthodologie et les outils utilisés dans la prise en compte de la dimension genre	- Revue documentaire - Entretiens semi-structurés - FGD	- Rapports d'activités périodiques - Cadre logique/Théorie du changement - Equipe Programme DI - Partenaires nationaux - TSR - Acteurs étatiques - ESDR
	Dans quelle mesure les compétences organisationnelles et fonctionnelles du COSAED et le CATSR ont été améliorées par les activités de formation sur le genre ?	Quelle a été la plus-value dans la sensibilité genre du COSAED et CATSR (planification, personnel, processus interne et externe)	Changement significatif dans la programmation et l'animation quotidienne	- Revue documentaire - Entretiens semi-structurés -	- Rapports d'activités périodiques - Rapports de leçons apprises - Equipe Programme DI - Partenaires nationaux - TSR - Acteurs étatiques - ESDR

Rapport de démarrage

	Les thèmes abordés permettaient-ils de lever les contraintes quotidiennes des hommes-femmes, filles et garçons ou est-ce qu'ils étaient génériques et faiblement adaptés aux réalités du contexte ?	Quels ont été les mécanismes et outils mis en place afin de lever les contraintes pratiques de vie pour les hommes et femmes, garçons et filles	Perception des hommes et femmes, garçons et filles sur les perspectives de continuité des interventions du programme.	- Revue documentaire - Entretiens semi-structurés - FGD -	- Rapports d'activités périodiques - Rapports de leçons apprises - Equipe Programme DI - Partenaires nationaux - TSR - Acteurs étatiques - ESDR -
	Qu'est-ce qui a changé en termes d'empowerment des filles et des jeunes femmes en situations de rue tels que souhaité par le Programme ?	Dans quelle mesure l'autonomisation sociale et économique des filles et des femmes a-t-elle été améliorée par la mise en œuvre du Programme ?	Evidence sur le respect Capacité des jeunes femmes à s'autogérer Capacités d'initiatives ou entrepreneuriales des jeunes femmes avant et à présent	- Revue documentaire - Entretiens semi-structurés -	- Rapports d'activités périodiques - Rapports de leçons apprises - Equipe Programme DI - Partenaires nationaux - TSR - Acteurs étatiques - ESDR
	Les aspects genre ont-ils été pris en compte dans la stratégie de retrait ? Quelles sont les difficultés ou les bonnes pratiques relatives à l'intégration du genre dans le programme ?	Quels ont été les mécanismes et outils mis en place ainsi que les actions entreprises pour assurer la facilitation de l'appropriation des acquis du programme pour les hommes et femmes, garçons et filles ? La place des femmes et filles a-t-elle évolué ?	Perception des hommes et femmes, garçons et filles sur les perspectives de continuité des interventions du programme.	- Revue documentaire - Entretiens semi-structurés - FGD	- Rapports d'activités périodiques - Rapports de leçons apprises - Equipe Programme DI - Partenaires nationaux - TSR - Acteurs étatiques - ESDR
Droits des enfants / protection de l'enfance	Les mesures de sauvegarde des enfants sont-elles respectées ?	Dans quelle mesure les aspects relatifs à la sauvegarde des enfants ont-ils été pris en compte dans le cadre du programme ?	Evidence sur le respect des mesures de sauvegarde des enfants	- Revue documentaire - Entretiens semi-structurés - FGD	- Rapports d'activités périodiques - Politique de protection de l'enfance/ Charte intégrité de DI et partenaires - Cadre logique/Théorie du changement - Equipe Programme DI - Partenaires nationaux - TSR - Acteurs étatiques - ESDR

Rapport de démarrage

	Les processus développés et mis en œuvre dans le cadre du programme laissent-ils la place à la participation des enfants ? Leur voix est-elle suffisamment prise en compte ?	Dans quelle mesure la voix des enfants a-t-elle été prise en compte dans les stratégies décidées et mises en œuvre ? Dans quelle mesure le programme a-t-il tenu compte des conditions d'une participation éthique et utile (sure, volontaire, inclusive, transparente, respectueuse, pertinente, responsable, adaptée aux enfants, appuyée par la formation) ?	Evidence sur la participation et la prise en compte de la voix des enfants Le niveau de prise en compte de l'opinion des enfants dans les stratégies, activités du programme Cadres ou organisations d'enfant accompagnés disposant d'un plan d'action opérationnel et suivi	- Entretiens structurés - FGD	- Equipe Programme DI - Partenaires nationaux - TSR - Acteurs étatiques - ESDR
--	--	---	---	--	--

10.3. Outils de collecte

10.3.1. Guide entretien avec l'équipe de Dynamo International

Introduction

« Bonjour, mon nom est { Nom du consultant }, je travaille pour le compte DI et de ses partenaires dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du programme **DGD 2022-2026 :« Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables »** et dont les objectifs étaient de : - **Améliorer significativement et durablement la résilience, la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situations de rue (ESDR) et vulnérables en RDC** ainsi que leur (ré)insertion scolaire, socio-professionnelle, familiale et communautaire- Améliorer significativement et durablement la résilience, la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situations de rue de 6 à 25 ans, filles garçons, dans les régions de Dakar et 6 Tambacounda au Sénégal, ainsi que leur (ré)insertion scolaire, socioprofessionnelle, familiale et communautaire. Avez-vous quelques minutes pour me parler de votre expérience sur la situation globale du programme mis en œuvre par ledit partenaire. Ce questionnaire d'évaluation a pour objectif principal d'une part, d'apprécier la qualité de la mise en œuvre du programme et le niveau de progression vers l'atteinte de ses résultats et objectifs, afin d'apporter des éléments sur d'éventuels ajustements ou adaptations nécessaires pour la seconde moitié du programme. D'autre part, elle doit permettre d'identifier les forces et faiblesses du programme actuel et d'en tirer des leçons, notamment en vue d'éclairer les choix sur les orientations à prendre pour le prochain programme.

Les données recueillies pendant l'évaluation sont strictement anonymes et confidentielles. Votre participation à cet entretien est volontaire, vous êtes donc libre de refuser d'y participer ou de vous retirer à n'importe quel moment. Avez-vous des questions à nous poser ? Sinon, pouvons-nous commencer l'entretien ?

Merci pour votre collaboration !

Date et heure	
Lieu de l'entretien	
Nom de l'interlocuteur	
Poste actuel et ancienneté sur ce poste	
Postes passé(s) en lien avec l'évaluation et durée	
Nom de l'interviewer	
Durée de l'entretien	

I. Identification du participant

Q1. Sexe : F ☐ M ☐

Q3. Structure d'appartenance :

Q4. Catégorie de la structure d'appartenance : Gouvernementale ☐ Non Gouvernementale ☐

Q5. Décrivez vos fonctions et vos implications dans le du programme DGD 2022 2026 :« Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables »

Q6. Quels sont selon vous les principales difficultés spécifiques liées aux différents contexte pays (l'instabilité politique, l'aménagement du territoire, etc.)

Contexte Sénégal	Contexte RDC	Mesure dans laquelle les programmes ont-ils pris en compte ces difficultés

Q17. Selon vous, quels sont les principaux points d'attention ou points faibles des programmes, ? Pourquoi ?

II. Efficacité

1. Dans quels domaines le portefeuille de programmes a-t-il enregistré ses meilleures performances ? Pourquoi et quels ont été les facteurs facilitants ?

2. Dans quels domaines le portefeuille de programmes a-t-il enregistré des performances mitigées ? Comment l'expliquer ?

3. Quels sont les facteurs contextuels ou humain ayant favorisé ou freiné l'atteinte desdits résultats ?

Facteurs contextuels ou humains ayant favorisés

Facteurs contextuels ou humains ayant freinés

4. Les formations et échanges de pratiques proposés dans le cadre du programme répondent-ils aux besoins de renforcement des capacités des TSR ?

Contribuent-elles à améliorer la qualité de la prise en charge des ESDR, en particulier sur les aspects de prise en charge psycho-sociale ?

.....
5. En RDC, quelle est la valeur ajoutée des centres d'accueil d'urgence en réponse aux besoins des enfants en situations de rue ? Comment le travail en centre s'articule-t-il avec le travail social de rue ?
6. Quels sont selon-vous les ajustements à faire pendant la mise en œuvre du programme pour contribuer à l'atteinte des objectifs fixés ?
III. Durabilité
7. Dans quelle mesure les actions entreprises par le programme en termes de renforcement des capacités selon-vous (techniques, opérationnelles, institutionnelles) assurent-elles la pérennisation des acquis ?
8. Quels sont selon vous les ajustements à faire dans la mise en œuvre du programme pour contribuer à l'atteinte des objectifs fixés ?
IV. Cohérence
9. Dans quelle mesure les actions du programme favorisent la protection à travers la prévention, la prise en charge et la promotion des droits de l'enfants ? <i>Ces actions sont-elles adaptées aux priorités des parties prenantes (gouvernement national et local ainsi que les communautés locales) y compris les bénéficiaires finaux ?</i>
10. Que faut-il faire pour améliorer cette cohérence ? <i>Les synergies du programme sont-elles effectives ?</i>
V. Genre
11. Les hommes et femmes, garçons et filles ont -ils-elles été bénéficiaires du programme au même titre ? <i>Les besoins ont-ils été spécifiquement pris en compte selon le genre dans le programme ?</i>
12. Dans quelle mesure la stratégie déployée, la méthodologie et les outils utilisés sont-ils-elles en alignement avec la prise en compte de la dimension genre ?

VI. Droits des enfants / protection de l'enfance
13. Dans quelle mesures les aspects relatifs à la sauvegarde des enfants ont été pris en compte dans le cadre du programme ?
14. Les processus développés et mis en œuvre dans le cadre du programme laissent-ils la place à la participation des enfants ? Leur voix est-elle suffisamment prise en compte ?
VII. Recommandations
15. Quelles leçons peut-on tirer de la mise en œuvre du programme ?
16. Que recommanderez-vous pour améliorer la poursuite des interventions du Programme ?
17. Avez-vous un autre sujet que vous souhaiteriez aborder ?

Merci pour votre participation.

Guide entretien avec les partenaires de mise en œuvre

Introduction

« Bonjour, mon nom est {Nom du consultant}, je travaille pour le compte DI et de ses partenaires dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du **programme DGD 2022-2026 :« Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables »** et dont les objectifs étaient de : - Améliorer significativement et durablement la résilience, la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situations de rue (ESDR) et vulnérables en RDC ainsi que leur (ré)insertion scolaire, socio-professionnelle, familiale et communautaire- Améliorer significativement et durablement la résilience, la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situations de rue de 6 à 25 ans, filles garçons, dans les régions de Dakar et 6 Tambacounda au Sénégal, ainsi que leur (ré)insertion scolaire, socioprofessionnelle, familiale et communautaire. Avez-vous quelques minutes pour me parler de votre expérience sur la situation globale du programme mis en œuvre par ledit partenaire. Ce questionnaire d'évaluation a pour objectif principal d'une part, d'apprécier la qualité de la mise en œuvre du programme et le niveau de progression vers l'atteinte de ses résultats et objectifs, afin d'apporter des éléments sur d'éventuels ajustements ou adaptations nécessaires pour la seconde moitié du programme. D'autre part, elle doit permettre d'identifier les forces et faiblesses du programme actuel et d'en tirer des leçons, notamment en vue d'éclairer les choix sur les orientations à prendre pour le prochain programme.

Les données recueillies pendant l'évaluation sont strictement anonymes et confidentielles. Votre participation à cet entretien est volontaire, vous êtes donc libre de refuser d'y participer ou de vous retirer à n'importe quel moment. Avez-vous des questions à nous poser ? Sinon, pouvons-nous commencer l'entretien ?

Rapport de démarrage

Merci pour votre collaboration !	
Date et heure	
Lieu de l'entretien	
Nom de l'interlocuteur	
Poste actuel et ancienneté sur ce poste	
Postes passé(s) en lien avec l'évaluation et durée	
Nom de l'interviewer	
Durée de l'entretien	

I. Identification du participant Q1. Sexe : F ☐ M ☐ Q3. Structure d'appartenance : Q4. Catégorie de la structure d'appartenance : Gouvernementale ☐ Non Gouvernementale ☐ Q5. Décrivez vos fonctions et vos implications dans le du programme DGD 2022 2026 :« Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables » Q6. A ce titre, quelles sont vos tâches et responsabilités principales dans ce programme DGD 2022 2026 :« Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables » Q7. Qui sont vos interlocuteurs principaux au sein des parties prenantes du programme DGD 2022 2026 :« Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables » Q8. Dans quelle mesure étiez-vous au courant du programme DGD 2022 2026 :« Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables »? Selon vous, quels étaient les principaux points forts du programme ? Expliquez Q9. Quels sont les priorités du gouvernement dans le domaine de la Protection de l'enfance ? De la communauté humanitaire ? Des besoins des communautés locales ?
--

Rapport de démarrage

Q10. Quels sont selon vous les principales les principales difficultés spécifiques au contexte des pays (l'instabilité politique, l'aménagement du territoire, etc.) impactant le contexte des pays ? Dans quelle mesure les programmes ont-ils pris en compte ces difficultés ?

.....

Q11. Selon vous, quels sont les principaux points d'attention ou points faibles des programmes, Pourquoi ?

.....

II. Efficacité

1. Quel est le niveau de réalisation des résultats destiné à améliorer la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables ?

2. Quel a été le niveau de réalisation de ces activités ?

3. Dans quels domaines le portefeuille de programmes a-t-il enregistré ses meilleures performances ? Pourquoi et quels ont été les facteurs facilitants ? Quelles approches et facteurs permettraient de maximiser les résultats et de renforcer l'approche « changement » ?

4. Les indicateurs sont-ils SMART par rapport aux objectifs définis dans le cadre de ce programme ?

.....

Dans quelle mesure les activités du programme ont-elles permis d'atteindre les résultats escomptés à mi-parcours ?

.....

Niveau d'atteinte des indicateurs définis pour chaque Outcome (Sénégal et RDC)

.....

5. Quel sont les éléments quantitatifs afférents ?

Indicateurs quantitatifs prévus	Réalisées	Ecart

6. Quels sont les facteurs contextuels ou humain ayant favorisé ou freiné l'atteinte desdits résultats ?

.....

Facteurs contextuels ou humains

.....

7. Les actions de sensibilisation communautaires menées par les travailleuses et travailleurs sociaux de rue (TSR) sont-elles susceptibles d'avoir un impact en termes de protection des enfants en situations de rue (ESDR) ?

.....

<i>Analyse des activités de sensibilisation sur les ESDR ET EV:</i> <i>% de participation des ESDR ET EV aux activités ou niveau d'adhésion aux initiatives du programme par les communautés</i>
8. Les thématiques abordées, les méthodes utilisées et les acteurs ciblés sont-ils pertinents ?
9. Les formations et échanges de pratiques proposés dans le cadre du programme répondent-ils aux besoins de renforcement des capacités des TSR ? <i>Contribuent-elles à améliorer la qualité de la prise en charge des ESDR, en particulier sur les aspects de prise en charge psycho-sociale ?</i>
10. La prise en charge et l'accompagnement proposés par les TSR répondent-ils de manière qualitative aux besoins des enfants en termes de prévention, de prise en charge et de promotion ? <i>Tiennent-ils suffisamment compte de l'aspect genre ?</i>
11. En RDC, quelle est la valeur ajoutée des centres d'accueil d'urgence en réponse aux besoins des enfants en situations de rue ? Comment le travail en centre s'articule-t-il avec le travail social de rue ?
12. Les outils de gestion de programme (cadres logiques, indicateurs, théorie du changement, etc.) sont-ils adaptés et ont-ils fait l'objet d'une appropriation suffisamment bonne par les équipes de gestion de programmes au siège et chez les partenaires ? Y a-t-il des améliorations à apporter ?
13. Quels sont les ajustements à faire pendant la mise en œuvre du programme pour contribuer à l'atteinte des objectifs fixés ? <i>Quels sont les écarts entre les résultats obtenus et les résultats recherchés dans le cadre du programme ?</i>
14. Les résultats atteints ont-elles contribué à améliorer la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables »
III. Durabilité

15. Dans quelle mesure les actions entreprises par le programme en termes de renforcement des capacités (techniques, opérationnelles, institutionnelles) assurent-elles la pérennisation de ses acquis ?
16. Comment le changement opéré à mi-parcours pourra être contrôlé et géré par le partenaire local avec ses différents compartiments ?
17. Dans quelle mesure la stratégie de sensibilisation communautaire est-elle durable sur le long terme ?
18. Dans quelles mesure les actions menées en termes d'accompagnement et de réinsertion des enfants en situations de rue sont-ils durables ? Sont-ils de manière égale pour les filles et pour les garçons ? <i>Jusqu'à quel niveau les services techniques compétents ont été impliqués dans le processus ?</i>
19. Quels sont les principaux facteurs de risque qui pourraient nuire à la pérennité des effets et résultats du programme ?
20. Quels ont été les mécanismes et outils mis en place ainsi que les actions entreprises pour assurer le transfert de compétences ainsi que la facilitation de l'appropriation des acquis du programme par les partenaires nationaux de mise en œuvre
21. Quel changement faut-il faire sur les actions suivantes du programme : (Sur les formations des TSR, sur la stratégie d'appui à l'insertion des ESDR, sur le suivi à l'insertion sociale)
IV. Cohérence
22. Dans quelle mesure les actions du programme favorisent la protection à travers la prévention, la prise en charge et la promotion des droits de l'enfants ? <i>Ces actions sont-elles adaptées aux priorités des parties prenantes (gouvernement national et local ainsi que les communautés locales) y compris les bénéficiaires finaux ?</i>
23. Quelles sont les autres interventions (du gouvernement et d'autres bailleurs) menées en RDC et au Sénégal qui sont en synergie avec les interventions du programme ? <i>Les synergies du programme sont-elles effectives ?</i>

.....
24. Quel est le niveau de complémentarité entre les interventions du programme et les autres interventions menées en RDC et au Sénégal dans le domaine de la protection de l'enfance
V. Genre
25. Les hommes et femmes, garçons et filles ont -ils-elles été bénéficiaires du programme au même titre ? <i>Les besoins ont-ils été spécifiquement pris en compte selon le genre dans le programme ?</i>
26. Dans quelle mesure le programme a été pensé genre ? Existence-ils de marqueurs genre ?
27. La stratégie déployée, la méthodologie et les outils utilisés sont-ils-elles en alignement avec la prise en compte de la dimension genre ?
28. Dans quelle mesure les compétences organisationnelles et fonctionnelles du COSAED et le CATSR ont été améliorées par les activités de formation sur le genre ? <i>Quelle a été la plus-value dans la sensibilité genre du COSAED et CATSR (planification, personnel, processus interne et externe)</i>
29. Les thèmes abordés permettaient -ils de lever les contraintes quotidiennes des hommes-femmes, filles et garçons ou est-ce qu'ils étaient génériques et faiblement adaptés aux réalités du contexte ?
30. Quels ont été les mécanismes et outils mis en place afin de lever les contraintes pratiques de vie pour les hommes et femmes, garçons et filles
31. Qu'est-ce qui a changé en termes d'empowerment des femmes tels que souhaité par le programme ? Dans quelle mesure l'autonomisation sociale et économique des femmes-filles a été améliorée par la mise en œuvre du programme ?
32. Quels ont été les mécanismes et outils mis en place ainsi que les actions entreprises pour assurer la facilitation de l'appropriation des acquis du programme pour les hommes et femmes, garçons et filles ?

La place des femmes et filles a-t-elle évoluée ?

.....

VI. Droits des enfants / protection de l'enfance

33. Dans quelle mesures les aspects relatifs à la sauvegarde des enfants ont été pris en compte dans le cadre du programme ?

.....

34. Les processus développés et mis en œuvre dans le cadre du programme laissent-ils la place à la participation des enfants ? Leur voix est-elle suffisamment prise en compte ?

.....

35. Dans quelle mesure la voix des enfants a-t-elle été prise en compte dans les stratégies mises en œuvre ?

.....

36. Dans quelle mesure le programme a tenu compte des conditions d'une participation éthique et utile (sure, volontaire, inclusive, transparente, respectueuse, pertinente, responsable, adaptée aux enfants, appuyée par la formation) ?

.....

VII. Recommandations

37. Quelles sont les forces et faiblesses des modalités de participation entre vous et les autres partenaires de mise en œuvre du programme y compris DI ?

Forces	Faiblesses	Recommandations

38. Quelles leçons peut-on tirer de la mise en œuvre du programme ?

.....

39. Si vous pouviez décrire le programme en 3 mots, quels seraient-ils et pourquoi ?

.....

40. Que recommanderez-vous pour améliorer la poursuite des interventions du Programme ?

.....

41. Avez-vous un autre sujet que vous souhaiteriez aborder ?

.....

Merci pour votre participation.

10.3.2. Guide entretien avec les organisation des SNU et ONG locales de la protection

Introduction

« Bonjour, mon nom est {Nom du consultant}, je travaille pour le compte DI et de ses partenaires dans le cadre de **l'évaluation à mi-parcours du programme DGD 2022-2026 :« Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables »** et dont les objectifs étaient de : - Améliorer significativement et durablement la résilience, la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situations de rue (ESDR) et vulnérables en RDC ainsi que leur (ré)insertion scolaire, socio-professionnelle, familiale et communautaire- Améliorer significativement et durablement la résilience, la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situations de rue de 6 à 25 ans, filles garçons, dans les régions de Dakar et 6 Tambacounda au Sénégal, ainsi que leur (ré)insertion scolaire, socioprofessionnelle, familiale et communautaire. Avez-vous quelques minutes pour me parler de votre expérience sur la situation globale du programme mis en œuvre par ledit partenaire. Ce questionnaire d'évaluation a pour objectif principal d'une part, d'apprécier la qualité de la mise en œuvre du programme et le niveau de progression vers l'atteinte de ses résultats et objectifs, afin d'apporter des éléments sur d'éventuels ajustements ou adaptations nécessaires pour la seconde moitié du programme. D'autre part, elle doit permettre d'identifier les forces et faiblesses du programme actuel et d'en tirer des leçons, notamment en vue d'éclairer les choix sur les orientations à prendre pour le prochain programme.

Les données recueillies pendant l'évaluation sont strictement anonymes et confidentielles. Votre participation à cet entretien est volontaire, vous êtes donc libre de refuser d'y participer ou de vous retirer à n'importe quel moment. Avez-vous des questions à nous poser ? Sinon, pouvons-nous commencer l'entretien ?

Merci pour votre collaboration !

Date et heure	
Lieu de l'entretien	
Nom de l'interlocuteur	
Poste actuel et ancienneté sur ce poste	
Postes passé(s) en lien avec l'évaluation et durée	
Nom de l'interviewer	
Durée de l'entretien	

I. Identification du participant

Q1. Sexe : F ☐ M ☐

Q3. Structure d'appartenance :

Q4. Catégorie de la structure d'appartenance : Gouvernementale ☐ Non Gouvernementale ☐

Q5. Décrivez vos fonctions et vos implications dans le du programme DGD 2022 2026 :« Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables »

Q6. A votre avis quels sont les principaux besoins des enfants dans le domaine de la prise en charge des ESDR ?

.....

Q7. Comment procéder pour prendre en compte ces besoins ?

.....

Q8. Quels sont selon vous les principales difficultés du contexte de prise en charge ?

.....

Q9. Comment peut-on y remédier ?

.....

II. Efficacité

1. Les actions de sensibilisation communautaires menées par les travailleuses et travailleurs sociaux de rue (TSR) sont-elles susceptibles d'avoir un impact en termes de protection des enfants en situations de rue (ESDR) ?

.....

.....

2. Les thématiques abordées, les méthodes utilisées et les acteurs ciblés sont-ils pertinents ?

.....

3. En RDC-Sénégal, quelle est la valeur ajoutée des centres d'accueil d'urgence en réponse aux besoins des enfants en situations de rue ? Comment le travail en centre s'articule-t-il avec le travail social de rue ?

.....

4. Les résultats atteints ont-elles contribué à améliorer la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables »

.....

III. Durabilité

5. Dans quelle mesure les actions entreprises par les différents programmes en lien avec les ESDR assurent-elles la pérennisation des acquis ?

.....

6. Quels sont les principaux facteurs de risque qui pourraient nuire à la pérennité des effets et résultats d'un programme sur ESDR ?

.....		
IV. Recommandations		
7. Quelles sont les forces et faiblesses des pratiques actuelles dans le secteur ?		
Forces	Faiblesses	Recommandations
8. Quelles leçons pouvez-vous donner pour la mise des programmes sur ESDR ?		
.....		
9. Avez-vous un autre sujet que vous souhaiteriez aborder ?		
.....		

Merci pour votre participation.

10.3.3. Guide entretien avec les acteurs sociaux (TSR, éducateurs, etc.)**Introduction**

« Bonjour, mon nom est {Nom du consultant}, je travaille pour le compte DI et de ses partenaires dans le cadre de **l'évaluation à mi-parcours du programme DGD 2022 2026 :« Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables »** et dont les objectifs étaient de : - Améliorer significativement et durablement la résilience, la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situations de rue (ESDR) et vulnérables en RDC ainsi que leur (ré)insertion scolaire, socio-professionnelle, familiale et communautaire- Améliorer significativement et durablement la résilience, la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situations de rue de 6 à 25 ans, filles garçons, dans les régions de Dakar et 6 Tambacounda au Sénégal, ainsi que leur (ré)insertion scolaire, socioprofessionnelle, familiale et communautaire. Avez-vous quelques minutes pour me parler de votre expérience sur la situation globale du programme mis en œuvre par ledit partenaire. Ce questionnaire d'évaluation a pour objectif principal d'une part, d'apprécier la qualité de la mise en œuvre du programme et le niveau de progression vers l'atteinte de ses résultats et objectifs, afin d'apporter des éléments sur d'éventuels ajustements ou adaptations nécessaires pour la seconde moitié du programme. D'autre part, elle doit permettre d'identifier les forces et faiblesses du programme actuel et d'en tirer des leçons, notamment en vue d'éclairer les choix sur les orientations à prendre pour le prochain programme.

Les données recueillies pendant l'évaluation sont strictement anonymes et confidentielles. Votre participation à cet entretien est volontaire, vous êtes donc libre de refuser d'y participer ou de vous retirer à n'importe quel moment. Avez-vous des questions à nous poser ? Sinon, pouvons-nous commencer l'entretien ?

Merci pour votre collaboration !

Date et heure	
Lieu de l'entretien	
Nom de l'interlocuteur	
Poste actuel et ancienneté sur ce poste	
Postes passé(s) en lien avec l'évaluation et durée	
Nom de l'interviewer	
Durée de l'entretien	

I. Identification du participant

Q1. Sexe : F ☐ M ☐

Q3. Structure d'appartenance :

Q4. Catégorie de la structure d'appartenance : Gouvernementale ☐ Non Gouvernementale ☐

Q5. Décrivez vos fonctions et vos implications dans le du programme DGD 2022 2026 :« Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables »

Q6. A ce titre, quelles sont vos tâches et responsabilités principales dans ce programme DGD 2022 2026 :« Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables »

Q7. Qui sont vos interlocuteurs principaux au sein des parties prenantes du programme DGD 2022 2026 :« Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables »

Q8. Dans quelle mesure étiez-vous au courant du programme DGD 2022 2026 :« Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables »? Selon vous, quels étaient les principaux points forts du programme ? Expliquez

Q9. Quels sont les priorités du gouvernement dans le domaine de la Protection de l'enfance ? De la communauté humanitaire ? Des besoins des communautés locales ?

Q10. Quels sont selon vous les principales les principales difficultés spécifiques au contexte des pays (l'instabilité politique, l'aménagement du territoire, etc.) impactant le contexte des pays ? Dans quelle mesure les programmes ont-ils pris en compte ces difficultés ?

Q11. Selon vous, quels étaient les principaux points d'attention ou points faibles des programmes, Pourquoi ?

II. Efficacité

1. Quel est le niveau de réalisation des résultats destiné à améliorer la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables »

2. En quoi a consisté la stratégie du programme pour l'amélioration de la participation des jeunes ? Leur autonomisation ? la prise en charge au sein des centres et la formation professionnelle ?

Stratégie participation des jeunes	Autonomisation	Formation	Prise en charge au sein des centres
------------------------------------	----------------	-----------	-------------------------------------

Rapport de démarrage

3. Cette stratégie était-elle adaptée au contexte ?

Stratégie de protection dans les centres / accompagnement personnalisé		
Forces	Faiblesses	Recommandations

Appréciation de l'adéquation de la stratégie de formation professionnelle		
Forces	Faiblesses	Recommandations

4. Les actions de sensibilisation communautaires menées par les travailleuses et travailleurs sociaux de rue (TSR) sont-elles susceptibles d'avoir un impact en termes de protection des enfants en situations de rue (ESDR) ?

.....

.....

Sondez sur :

Analyse des activités de sensibilisation sur les ESDR ET EV :

% de participation des ESDR ET EV aux activités ou niveau d'adhésion aux initiatives du programme par les communautés

.....

5. Les thématiques abordées, les méthodes utilisées et les acteurs ciblés sont-ils pertinents ?
6. Les formations et échanges de pratiques proposés dans le cadre du programme répondent-ils aux besoins de renforcement des capacités des TSR ?
7. Contribuent-elles à améliorer la qualité de la prise en charge des ESDR, en particulier sur les aspects de prise en charge psycho-sociale ?
8. La prise en charge et l'accompagnement proposés par les TSR répondent-ils de manière qualitative aux besoins des enfants en termes de prévention, de prise en charge et de promotion ? <i>Tiennent-ils suffisamment compte de l'aspect genre ?</i>
9. En RDC, quelle est la valeur ajoutée des centres d'accueil d'urgence en réponse aux besoins des enfants en situations de rue ? Comment le travail en centre s'articule-t-il avec le travail social de rue ?
10. Les résultats atteints ont-elles contribué à améliorer la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables »
III. Durabilité
11. Dans quelle mesure les actions entreprises par le programme en termes de renforcement des capacités (techniques, opérationnelles, institutionnelles) assurent-elles la pérennisation de ses acquis ?
12. Comment le changement opéré à mi-parcours pourra être contrôlé et géré par le partenaire local avec ses différents compartiments ?
13. Dans quelle mesure la stratégie de sensibilisation communautaire est-elle durable sur le long terme ?

.....

14. Dans quelles mesure les actions menées en termes d'accompagnement et de réinsertion des enfants en situations de rue sont-ils durables ? Sont-ils de manière égale pour les filles et pour les garçons ?

.....

Jusqu'à quel niveau les services techniques compétents ont été impliqués dans le processus ?

.....

15. Quelles sont les changements (durables ou même ponctuels) que vous pouvez attribuer à la mise en œuvre du programme ?

Actions de renforcement des capacités	Financière	Insertion

16. Quels sont les principaux facteurs de risque qui pourraient nuire à la pérennité des effets et résultats du programme ?

.....

17. Quels ont été les mécanismes et outils mis en place ainsi que les actions entreprises pour assurer le transfert de compétences ainsi que la facilitation de l'appropriation des acquis du programme par les partenaires nationaux de mise en œuvre

.....

IV. Cohérence

18. Dans quelle mesure les actions du programme favorisent la protection à travers la prévention, la prise en charge et la promotion des droits de l'enfants ?

.....

Ces actions sont-elles adaptées aux priorités des parties prenantes (gouvernement national et local ainsi que les communautés locales) y compris les bénéficiaires finaux ?

.....

19. Quel est le niveau de complémentarité entre les interventions du programme et les autres interventions menées en RDC et au Sénégal dans le domaine de la protection de l'enfance ?

.....
.....

V. Genre

20. Les hommes et femmes, garçons et filles ont -ils-elles été bénéficiaires du programme au même titre ?

.....
.....

Les besoins ont-ils été spécifiquement pris en compte selon le genre dans le programme ?

.....
...

21. La stratégie déployée, la méthodologie et les outils utilisés sont-ils-elles en alignement avec la prise en compte de la dimension genre ?

.....
.....

22. Quels ont été les mécanismes et outils mis en place ainsi que les actions entreprises pour assurer la facilitation de l'appropriation des acquis du programme pour les hommes et femmes, garçons et filles ?

.....
.....

La place des femmes et filles a-t-elle évoluée ?

.....
.....

VI. Droits des enfants / protection de l'enfance

23. Dans quelle mesures les aspects relatifs à la sauvegarde des enfants ont été pris en compte dans le cadre du programme ?

.....
.....

24. Les processus développés et mis en œuvre dans le cadre du programme laissent-ils la place à la participation des enfants ? Leur voix est-elle suffisamment prise en compte ?

.....
.....

25. Dans quelle mesure la voix des enfants a-t-elle été prise en compte dans les stratégies mises en œuvre ?

..... 		
VII. Recommandations		
26. Quelles sont les forces et faiblesses des modalités de participation entre vous et les autres partenaires de mise en œuvre du programme y compris DI ?		
Forces	Faiblesses	Recommandations
27. Quelles leçons peut-on tirer de la mise en œuvre du programme ?		
..... 		
28. Si vous pouviez décrire le programme en 3 mots, quels seraient-ils et pourquoi ?		
..... 		
29. Que recommanderez-vous pour améliorer la poursuite des interventions du Programme ?		
▶ En ce qui concerne la prise en charge des enfants :		
▶ L'appui à l'insertion professionnelle :		
▶ L'appui à l'insertion sociale :		
▶ L'appui psychosocial :		
..... 		
Avez-vous un autre sujet que vous souhaiteriez aborder ?		
..... 		

Merci pour votre participation.

10.3.4. Guide entretien avec les acteurs étatiques

Introduction

« Bonjour, mon nom est {_Nom du consultant_}, je travaille pour le compte DI et de ses partenaires dans le cadre de **l'évaluation à mi-parcours du programme DGD 2022-2026 :« Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables »** et dont les objectifs étaient de : - Améliorer significativement et durablement la résilience, la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situations de rue (ESDR) et vulnérables en RDC ainsi que leur (ré)insertion scolaire, socio-professionnelle, familiale et communautaire- Améliorer significativement et durablement la résilience, la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situations de rue de 6 à 25 ans, filles garçons, dans les régions de Dakar et 6 Tambacounda au Sénégal, ainsi que leur (ré)insertion scolaire, socioprofessionnelle, familiale et communautaire. Avez-vous quelques minutes pour me parler de votre expérience sur la situation globale du programme mis en œuvre par ledit partenaire. Ce questionnaire d'évaluation a pour objectif principal d'une part, d'apprécier la qualité de la mise en œuvre du programme et le niveau de progression vers l'atteinte de ses résultats et objectifs, afin d'apporter des éléments sur d'éventuels ajustements ou adaptations nécessaires pour la seconde moitié du programme. D'autre part, elle doit permettre d'identifier les forces et faiblesses du programme actuel et d'en tirer des leçons, notamment en vue d'éclairer les choix sur les orientations à prendre pour le prochain programme.

Les données recueillies pendant l'évaluation sont strictement anonymes et confidentielles. Votre participation à cet entretien est volontaire, vous êtes donc libre de refuser d'y participer ou de vous retirer à n'importe quel moment. Avez-vous des questions à nous poser ? Sinon, pouvons-nous commencer l'entretien ?

Merci pour votre collaboration !

Date et heure	
Lieu de l'entretien	
Nom de l'interlocuteur	
Poste actuel et ancienneté sur ce poste	
Postes passé(s) en lien avec l'évaluation et durée	
Nom de l'interviewer	
Durée de l'entretien	

I. Identification du participant			
Q1. Sexe : F ☐ M ☐			
Q3. Structure d'appartenance :			
Q4. Catégorie de la structure d'appartenance : Gouvernementale ☐ Non Gouvernementale ☐			
Q5. Décrivez vos fonctions et vos implications dans le du programme DGD 2022 2026 :« Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables »			
.....			
.....			
Q6. Dans quelle mesure étiez-vous au courant du programme DGD 2022 2026 :« Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables »? Selon vous, quels étaient les principaux points forts du programme ? Expliquez			
.....			
.....			
Q7. Quels sont les priorités du gouvernement dans le domaine de la Protection de l'enfance ? De la communauté humanitaire ? Des besoins des communautés locales ?			
.....			
.....			
Q10. Quels sont selon vous les principales les principales difficultés spécifiques au contexte des pays (l'instabilité politique, l'aménagement du territoire, etc.) impactant le contexte des pays ? Dans quelle mesure les programmes ont-ils pris en compte ces difficultés ?			
.....			
.....			
Q11. Selon vous, quels étaient les principaux points d'attention ou points faibles des programmes, Pourquoi ?			
.....			
.....			
II. Efficacité			
1. Que pouvez-vous dire de la stratégie du programme sur les aspects suivants ?			
Stratégie participation des jeunes	Autonomisation	Formation	Prise en charge au sein des centres

Rapport de démarrage

2. Cette stratégie était-elle adaptée au contexte ?

Stratégie de protection dans les centres / accompagnement personnalisé		
Forces	Faiblesses	Recommandations

Appréciation de l'adéquation de la stratégie de formation professionnelle		
Forces	Faiblesses	Recommandations

3. Les formations et échanges de pratiques proposés dans le cadre du programme répondent-ils aux besoins de renforcement des capacités des TSR ?

.....

.....

Contribuent-elles à améliorer la qualité de la prise en charge des ESDR, en particulier sur les aspects de prise en charge psycho-sociale ?

.....

.....

4. La prise en charge et l'accompagnement proposés par les TSR répondent-ils de manière qualitative aux besoins des enfants en termes de prévention, de prise en charge et de promotion ?

.....

.....

Tiennent-ils suffisamment compte de l'aspect genre ?

.....

5. En RDC, quelle est la valeur ajoutée des centres d'accueil d'urgence en réponse aux besoins des enfants en situations de rue ? Comment le travail en centre s'articule-t-il avec le travail social de rue ?
III. Durabilité
6. Dans quelle mesure les actions entreprises par le programme en termes de renforcement des capacités (techniques, opérationnelles, institutionnelles) assurent-elles la pérennisation de ses acquis ?
7. Pensez-vous que la stratégie de sensibilisation communautaire est-elle durable sur le long terme ? Comment
8. Dans quelles mesure les actions menées en termes d'accompagnement et de réinsertion des enfants en situations de rue sont-ils durables ? Sont-ils de manière égale pour les filles et pour les garçons ? <i>Jusqu'à quel niveau les services techniques compétents ont été impliqués dans le processus ?</i>
9. Quels sont les principaux facteurs de risque qui pourraient nuire à la pérennité des effets et résultats du programme ?
IV. Cohérence
10. Dans quelle mesure les actions du programme favorisent la protection à travers la prévention, la prise en charge et la promotion des droits de l'enfants ? <i>Ces actions sont-elles adaptées aux priorités des parties prenantes (gouvernement national et local ainsi que les communautés locales) y compris les bénéficiaires finaux ?</i>
11. Quel est le niveau de complémentarité entre les interventions du programme et les autres interventions menées en RDC et au Sénégal dans le domaine de la protection de l'enfance ?

..... 									
V. Genre									
12. Les hommes et femmes, garçons et filles ont -ils-elles été bénéficiaires du programme au même titre ? <i>Les besoins ont-ils été spécifiquement pris en compte selon le genre dans le programme ?</i> 									
13. Quels ont été les mécanismes et outils mis en place ainsi que les actions entreprises pour assurer la facilitation de l'appropriation des acquis du programme pour les hommes et femmes, garçons et filles ? <i>La place des femmes et filles a-t-elle évoluée ?</i> 									
VI. Recommandations									
14. Quelles sont les forces et faiblesses des modalités de participation entre vous et les autres partenaires de mise en œuvre du programme y compris DI ? <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <thead> <tr style="background-color: #00a0e3; color: white;"> <th style="width: 33%;">Forces</th> <th style="width: 33%;">Faiblesses</th> <th style="width: 33%;">Recommandations</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="height: 25px;"></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="height: 25px;"></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Forces	Faiblesses	Recommandations						
Forces	Faiblesses	Recommandations							
15. Quelles leçons peut-on tirer de la mise en œuvre du programme ? 									
16. Que recommanderez-vous pour améliorer la poursuite des interventions du Programme ? 									
17. Avez-vous un autre sujet que vous souhaiteriez aborder ? 									

Merci pour votre participation.

10.3.5. Guide de FGD ESDR**Introduction**

« Bonjour, mon nom est {Nom du consultant}, je travaille pour le compte DI et de ses partenaires dans le cadre de **l'évaluation à mi-parcours du programme DGD 2022 2026 :« Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables »** et dont les objectifs étaient de :

- Améliorer significativement et durablement la résilience, la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situations de rue (ESDR) et vulnérables en RDC ainsi que leur (ré)insertion scolaire, socio-professionnelle, familiale et communautaire- Améliorer significativement et durablement la résilience, la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situations de rue de 6 à 25 ans, filles garçons, dans les régions de Dakar et 6 Tambacounda au Sénégal, ainsi que leur (ré)insertion scolaire, socioprofessionnelle, familiale et communautaire. Avez-vous quelques minutes pour me parler de votre expérience sur la situation globale du programme mis en œuvre par ledit partenaire. Ce questionnaire d'évaluation a pour objectif principal d'une part, d'apprécier la qualité de la mise en œuvre du programme et le niveau de progression vers l'atteinte de ses résultats et objectifs, afin d'apporter des éléments sur d'éventuels ajustements ou adaptations nécessaires pour la seconde moitié du programme. D'autre part, elle doit permettre d'identifier les forces et faiblesses du programme actuel et d'en tirer des leçons, notamment en vue d'éclairer les choix sur les orientations à prendre pour le prochain programme.

Les données recueillies pendant l'évaluation sont strictement anonymes et confidentielles. Votre participation à cet entretien est volontaire, vous êtes donc libre de refuser d'y participer ou de vous retirer à n'importe quel moment. Avez-vous des questions à nous poser ? Sinon, pouvons-nous commencer l'entretien ?

Merci pour votre collaboration !

Informations générales

Date et heure	
Lieu de l'entretien	
Noms et positions des participants ▸ Nombre de participants garçons ▸ Nombre de participants filles ▸ Nombre de personnes (garçons ou filles handicapées)	
Nom de l'interviewer	
Durée de l'entretien	

I. Informations sur le programme**Section 1 : Raison/motivation de l'entrée de l'enfant dans la rue**

1. Qu'est-ce qui t'a motivé à partir de la maison et t'installer dans la rue ?
2. Depuis combien de temps es-tu dans la rue ?
3. Comment vous regarde les gens au quotidien ?

Rapport de démarrage

4. Au-delà de ton cas quelles sont les raisons qui peuvent expliquer qu'un enfant se trouve dans les rues ?
5. Ces raisons concernent-elles les filles et les garçons ou y'a-t-il des raisons particulières qui poussent les filles à la rue ?

Section 2 : Condition de vie et maintien des liens avec la famille

6. Comment fais-tu chaque jour pour assurer les actions suivantes :

Te nourrir	Te loger,	Te laver	Te soigner

7. Quels sont les risques auxquels vous êtes le plus souvent exposés au quotidien ?

Pour les filles	Pour les garçons

8. Quelles sont les raisons qui peuvent pousser un enfant à vouloir rester dans les rues ?
9. Comment êtes-vous organisés (hiérarchie, organisation sociale éventuelle) et qu'elle rôle joue chacun ?
10. Es-tu toujours en contact avec ta famille ?

Si oui pourquoi ne restes-tu pas avec eux	Si non qu'est ce qui t'en empêche

Section 3 : Perception/appréciation de l'accompagnement du programme

11. Que pensez-vous de l'accompagnement des structures où vous êtes accueillis ?

Te nourrir	Te loger,	Te laver	Te soigner

12. Quels sont les points forts et faibles

Points forts	Points à améliorer

13. Que pensez-vous de l'accompagnement offert par les TSR ?

Points forts	Points à améliorer

14. En quoi les actions mises en œuvre ont contribué à améliorer ta situation ?**15. Quelle appréciation faites-vous des activités suivantes en lien avec vous ?**

Initiatives	Appréciation	Justification	Recommandations pour mieux faire
Sensibilisation des enfants à leur droit en vue de la réalisation des dialogues communautaires			
L'organisation de dialogues communautaires dans les communes			
Formations techniques des enfants			
Transmission de messages de plaidoyer par les enfants pour interpeller les pouvoirs publics			
Prise en charge au sein des centres			
Prise en charge en-dehors des centres			
L'appui à l'insertion professionnelle			

Rapport de démarrage

L'appui au retour en famille			
L'appui psychosocial			
L'appui juridique			

16. Cette stratégie était-elle adaptée au contexte ?

Stratégie de protection dans les centres / en dehors du centre		
Forces	Faiblesses	Recommandations

Appréciation de l'adéquation de la stratégie de formation professionnelle		
Forces	Faiblesses	Recommandations

L'appui à l'insertion professionnelle		
Forces	Faiblesses	Recommandations

L'appui au retour en famille		

II. Genre

17. Les garçons et filles ont -ils-elles été bénéficiaires du programme au même titre ?

.....

.....

Les besoins ont-ils été spécifiquement pris en compte selon le genre dans le programme ?

.....

18. Quels ont été les mécanismes et outils mis en place ainsi que les actions entreprises pour assurer la facilitation de l'appropriation des acquis du programme pour les garçons et filles ?

.....
La place des jeunes femmes et filles a-t-elle évoluée ?
.....

19. Pensez-vous que votre voie a été suffisamment prise en compte dans le programme ?

20. Que faut-il faire pour améliorer la prise en compte de votre voie dans le cadre de programme ?

10.4. Consentements éclairés

10.4.1. Guide entretien avec les partenaires locaux et ONG locaux

Introduction

Oversee Advising Group mène actuellement l'évaluation à mi-parcours du programme quinquennal 2022-2026 « Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables ». Cette évaluation à mi-parcours s'inscrit dans une logique d'apprentissage et d'aide à la décision, et relève d'une exigence du bailleur et sera dès lors transmise à la DGD.

Ce formulaire de consentement explique l'évaluation et le rôle des participants à l'évaluation. Veuillez prendre en compte ces informations et prendre tout le temps nécessaire. Si vous avez des questions par la suite, vous pouvez les poser à n'importe quel membre de l'équipe d'évaluation.

L'évaluation vise à analyser les différences entre la situation des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène avant et après la mise en œuvre du programme quinquennal 2022-2026 et à déterminer, sur la base du cadre logique, si le programme a atteint ses résultats.

Pour ce faire, l'évaluation s'attachera à répondre aux objectifs suivants :

1. Apprécier la qualité de la mise en œuvre du programme et le niveau de progression vers l'atteinte de ses résultats et objectifs afin d'apporter des éléments sur d'éventuels ajustements ou adaptations nécessaires pour la seconde moitié du programme ;
2. Permettre d'identifier les forces et faiblesses du programme actuel et d'en tirer des leçons, notamment en vue d'éclairer les choix sur les orientations à prendre pour le prochain programme.

Participation volontaire

Nous vous invitons à participer à cette évaluation parce que vous êtes un partenaire/ une ONG qui s'intéresse aux enfants, notamment la protection de leurs droits.

Votre participation à cette évaluation est entièrement volontaire. C'est à vous de décider si vous souhaitez participer ou non. Vous pouvez changer d'avis et arrêter de participer à tout moment.

Nous aimerions également prendre des images et/ou des vidéos qui seront utilisées à toute fin utile dans cette évaluation.

Veuillez noter que vous pouvez refuser de donner votre autorisation à cet effet.

Procédures

Nous aimerions vous poser quelques questions relatives au niveau d'atteinte des résultats planifiés, à la capacité des bénéficiaires des actions menées à perdurer dans le temps, à la complémentarité de vos actions avec celles menées et à la prise en compte de la dimension genre et droits de l'enfant.

Pour m'assurer de ne pas oublier ou modifier ce que vous me dites, je vous demande la permission d'enregistrer et d'écrire la conversation. Tout ce qui sera enregistré et écrit sera confidentiel. Veuillez noter que vous pouvez refuser de donner votre autorisation à cet effet.

Durée

L'entretien durera environ 60 à 90 minutes.

Avantages

Votre participation à cette évaluation ne présente aucun avantage direct.

Risques, désagréments et droits de rétractation

Il n'y a aucun risque physique, psychologique, social, économique, juridique et émotionnel évident à participer à cette évaluation. La participation à cette évaluation est volontaire. Au cours de l'entretien, vous êtes autorisé à refuser de répondre à toute question et vous êtes autorisé à interrompre l'entretien à tout moment. Vous n'aurez aucune conséquence si vous décidez de ne pas poursuivre l'entretien.

Confidentialité et vie privée

Les informations que vous nous communiquez sont entièrement confidentielles. Nous n'associerons pas vos noms avec tout ce que vous dites. Nous n'utiliserons pas d'identifiants personnels pour les informations obtenues.

La confidentialité sera assurée lors de cet entretien en le réalisant ici (ou virtuellement).

Consentement et contact

Avez-vous des questions à poser ?

Acceptez-vous de répondre aux questions maintenant ?

Si vous avez d'autres questions concernant cette évaluation ultérieurement, vous pouvez contacter le superviseur de terrain :

- ▶ MPUTU NGANDU Aimé, au (numéro de téléphone) : (+243) 814 789 133, e-mail : aimemputu35@gmail.com (pour la **RDC**) ;
- ▶ FAYE Amdy, au (numéro de téléphone) : (+221) 774 564 429, e-mail : amdimooustafa@gmail.com (pour le **Sénégal**).

Si vous acceptez de participer après avoir reçu les informations ci-dessus, veuillez signer ci-dessous.

Vérifier le consentement verbal

Lu par le répondant [] Interviewer []

D'accord [] Refusé []

Intimé: _____

Interviewer: _____ Date: __/__/__

En cas de refus, l'interviewer doit en informer le chef d'équipe pour obtenir la documentation appropriée.

10.4.2. Formulaire de consentement éclairé – Acteurs communautaires et institutionnels

Introduction

Oversee Advising Group mène actuellement l'évaluation à mi-parcours du programme quinquennal 2022-2026 « Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables ». Cette évaluation à mi-parcours s'inscrit dans une logique d'apprentissage et d'aide à la décision, et relève d'une exigence du bailleur et sera dès lors transmise à la DGD.

Ce formulaire de consentement explique l'évaluation et le rôle des participants à l'évaluation. Veuillez prendre en compte ces informations et prendre tout le temps nécessaire. Si vous avez des questions par la suite, vous pouvez les poser à n'importe quel membre de l'équipe d'évaluation.

L'évaluation vise à analyser les différences entre la situation des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène avant et après la mise en œuvre du programme quinquennal 2022-2026 et à déterminer, sur la base du cadre logique, si le programme a atteint ses résultats.

Pour ce faire, l'évaluation s'attachera à répondre aux objectifs suivants :

3. Apprécier la qualité de la mise en œuvre du programme et le niveau de progression vers l'atteinte de ses résultats et objectifs afin d'apporter des éléments sur d'éventuels ajustements ou adaptations nécessaires pour la seconde moitié du programme ;
4. Permettre d'identifier les forces et faiblesses du programme actuel et d'en tirer des leçons, notamment en vue d'éclairer les choix sur les orientations à prendre pour le prochain programme.

Participation volontaire

Nous vous invitons à participer à cette évaluation parce que vous êtes un acteur communautaire / acteur institutionnel impliqué dans la mise en œuvre du programme DGD 2022 – 2026.

Votre participation à cette évaluation est entièrement volontaire. C'est à vous de décider si vous souhaitez participer ou non. Vous pouvez changer d'avis et arrêter de participer à tout moment.

Nous aimerions également prendre des images et/ou des vidéos qui seront utilisées à toute fin utile dans cette évaluation.

Veuillez noter que vous pouvez refuser de donner votre autorisation à cet effet.

Procédures

Nous aimerions vous poser quelques questions relatives aux activités de sensibilisation et de conscientisation aux enjeux de la problématique des enfants en situations de rue.

Pour m'assurer de ne pas oublier ou modifier ce que vous me dites, je vous demande la permission d'enregistrer et d'écrire la conversation. Tout ce qui sera enregistré et écrit sera confidentiel. Veuillez noter que vous pouvez refuser de donner votre autorisation à cet effet.

Durée

L'entretien durera environ 60 à 90 minutes.

Avantages

Votre participation à cette évaluation ne présente aucun avantage direct.

Risques, désagréments et droits de rétractation

Il n'y a aucun risque physique, psychologique, social, économique, juridique et émotionnel évident à participer à cette évaluation. La participation à cette évaluation est volontaire. Au cours de l'entretien, vous êtes autorisé à refuser de répondre à toute question et vous êtes autorisé à interrompre l'entretien à tout moment. Vous n'aurez aucune conséquence si vous décidez de ne pas poursuivre l'entretien.

Confidentialité et vie privée

Les informations que vous nous communiquez sont entièrement confidentielles. Nous n'associerons pas vos noms avec tout ce que vous dites. Nous n'utiliserons pas d'identifiants personnels pour les informations obtenues.

La confidentialité sera assurée lors de cet entretien en le réalisant ici (ou virtuellement).

Consentement et contact

Avez-vous des questions à poser ?

Acceptez-vous de répondre aux questions maintenant ?

Si vous avez d'autres questions concernant cette évaluation ultérieurement, vous pouvez contacter le superviseur de terrain :

- ▶ MPUTU NGANDU Aimé, au (numéro de téléphone) : (+243) 814 789 133, e-mail : aimemputu35@gmail.com (pour la **RDC**) ;
- ▶ FAYE Amdy, au (numéro de téléphone) : (+221) 774 564 429, e-mail : amdimoustafa@gmail.com (pour le **Sénégal**).

Si vous acceptez de participer après avoir reçu les informations ci-dessus, veuillez signer ci-dessous.

Vérifier le consentement verbal

Lu par le répondant [] Interviewer []

D'accord [] Refusé []

Intimé: _____

Interviewer: _____ Date: __/__/__

En cas de refus, l'interviewer doit en informer le chef d'équipe pour obtenir la documentation appropriée.

10.4.3. Formulaire de consentement éclairé –Travailleurs sociaux / Travailleuses sociales

Introduction

Oversee Advising Group mène actuellement l'évaluation à mi-parcours du programme quinquennal 2022-2026 « Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables ». Cette évaluation à mi-parcours s'inscrit dans une logique d'apprentissage et d'aide à la décision, et relève d'une exigence du bailleur et sera dès lors transmise à la DGD.

Ce formulaire de consentement explique l'évaluation et le rôle des participants à l'évaluation. Veuillez prendre en compte ces informations et prendre tout le temps nécessaire. Si vous avez des questions par la suite, vous pouvez les poser à n'importe quel membre de l'équipe d'évaluation.

L'évaluation vise à analyser les différences entre la situation des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène avant et après la mise en œuvre du programme quinquennal 2022-2026 et à déterminer, sur la base du cadre logique, si le programme a atteint ses résultats.

Pour ce faire, l'évaluation s'attachera à répondre aux objectifs suivants :

5. Apprécier la qualité de la mise en œuvre du programme et le niveau de progression vers l'atteinte de ses résultats et objectifs afin d'apporter des éléments sur d'éventuels ajustements ou adaptations nécessaires pour la seconde moitié du programme ;
6. Permettre d'identifier les forces et faiblesses du programme actuel et d'en tirer des leçons, notamment en vue d'éclairer les choix sur les orientations à prendre pour le prochain programme.

Participation volontaire

Nous vous invitons à participer à cette évaluation parce que vous êtes un travailleur/ travailleuse social.e du secteur de la prévention ayant participé à la mise en œuvre du programme quinquennal 2022-2026.

Votre participation à cette évaluation est entièrement volontaire. C'est à vous de décider si vous souhaitez participer ou non. Vous pouvez changer d'avis et arrêter de participer à tout moment.

Nous aimerions également prendre des images et/ou des vidéos qui seront utilisées à toute fin utile dans cette évaluation.

Veuillez noter que vous pouvez refuser de donner votre autorisation à cet effet.

Procédures

Nous aimerions vous poser quelques questions relatives à l'accompagnement et la mise en autonomie des enfants en situation de rue.

Pour m'assurer de ne pas oublier ou modifier ce que vous me dites, je vous demande la permission d'enregistrer et d'écrire la conversation. Tout ce qui sera enregistré et écrit sera confidentiel. Veuillez noter que vous pouvez refuser de donner votre autorisation à cet effet.

Durée

L'entretien durera environ 60 à 90 minutes.

Avantages

Votre participation à cette évaluation ne présente aucun avantage direct.

Risques, désagréments et droits de rétractation

Il n'y a aucun risque physique, psychologique, social, économique, juridique et émotionnel évident à participer à cette évaluation. La participation à cette évaluation est volontaire. Au cours de l'entretien, vous êtes autorisé à refuser de répondre à toute question et vous êtes autorisé à interrompre l'entretien à tout moment. Vous n'aurez aucune conséquence si vous décidez de ne pas poursuivre l'entretien.

Confidentialité et vie privée

Les informations que vous nous communiquez sont entièrement confidentielles. Nous n'associerons pas vos noms avec tout ce que vous dites. Nous n'utiliserons pas d'identifiants personnels pour les informations obtenues.

La confidentialité sera assurée lors de cet entretien en le réalisant ici (ou virtuellement).

Consentement et contact

Avez-vous des questions à poser ?

Acceptez-vous de répondre aux questions maintenant ?

Si vous avez d'autres questions concernant cette évaluation ultérieurement, vous pouvez contacter le superviseur de terrain :

- ▶ MPUTU NGANDU Aimé, au (numéro de téléphone) : (+243) 814 789 133, e-mail : aimemputu35@gmail.com (pour la **RDC**) ;
- ▶ FAYE Amdy, au (numéro de téléphone) : (+221) 774 564 429, e-mail : amdimoustafa@gmail.com (pour le **Sénégal**).

Si vous acceptez de participer après avoir reçu les informations ci-dessus, veuillez signer ci-dessous.

Vérifier le consentement verbal

Lu par le répondant [] Interviewer []

D'accord [] Refusé []

Intimé: _____

Interviewer: _____ Date: __/__/__

En cas de refus, l'interviewer doit en informer le chef d'équipe pour obtenir la documentation appropriée.

10.4.4. Formulaire de consentement éclairé – enfants en situation de rue (ESDR)**Introduction**

Oversee Advising Group mène actuellement l'évaluation à mi-parcours du programme quinquennal 2022-2026 « Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables ». Cette évaluation à mi-parcours s'inscrit dans une logique d'apprentissage et d'aide à la décision, et relève d'une exigence du bailleur et sera dès lors transmise à la DGD.

Ce formulaire de consentement explique l'évaluation et le rôle des participants à l'évaluation. Veuillez prendre en compte ces informations et prendre tout le temps nécessaire. Si vous avez des questions par la suite, vous pouvez les poser à n'importe quel membre de l'équipe d'évaluation.

L'évaluation vise à analyser les différences entre la situation des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène avant et après la mise en œuvre du programme quinquennal 2022-2026 et à déterminer, sur la base du cadre logique, si le programme a atteint ses résultats.

Pour ce faire, l'évaluation s'attachera à répondre aux objectifs suivants :

7. Apprécier la qualité de la mise en œuvre du programme et le niveau de progression vers l'atteinte de ses résultats et objectifs afin d'apporter des éléments sur d'éventuels ajustements ou adaptations nécessaires pour la seconde moitié du programme ;
8. Permettre d'identifier les forces et faiblesses du programme actuel et d'en tirer des leçons, notamment en vue d'éclairer les choix sur les orientations à prendre pour le prochain programme.

Cela impliquera des discussions de groupe avec vous et vos pairs pour connaître vos impressions quant au Programme 2022 – 2026 sur la « Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables ». La discussion de groupe aura lieu à et prendra environ 60 à 90 minutes de votre temps. Votre participation à cette recherche sera traitée de manière confidentielle et toutes les informations resteront anonymes, ce qui signifie que personne ne pourra découvrir ce que vous avez dit et ne sera utilisé qu'à des fins de recherche.

Participation volontaire

Nous vous invitons à participer à cette évaluation parce que vous êtes un enfant en situation de rue (ESDR).

Votre participation à cette évaluation est entièrement volontaire. C'est à vous de choisir de participer ou non. Vous pouvez changer d'avis et arrêter de participer à tout moment.

Procédures

Nous aimerions vous poser quelques questions sur le programme DGD 2022 - 2026. Nous vous poserons des questions sur votre degré d'implication dans la mise en œuvre de ce programme, est-ce que les activités du programme ont été en adéquation avec vos besoins ? Les changements observés Vos perceptions de ce qui a rendu les changements possibles et comment ? Quelles suggestions d'amélioration pouvez-vous faire ?

Pour m'assurer de ne pas oublier ou modifier ce que vous me dites, je vous demande la permission d'écrire et d'enregistrer la conversation. Tout ce qui sera enregistré et écrit sera confidentiel. Veuillez noter que vous pouvez refuser de donner votre autorisation à cet effet.

Durée

La discussion de groupe durera environ 60 à 90 minutes.

Avantages

Vous ne retirez aucun avantage direct à participer à cette évaluation.

Risques, inconvénients et droits de rétractation

La participation à cette évaluation ne présente aucun risque physique, psychologique, social, économique, juridique et émotionnel évident. La participation à cette évaluation est volontaire. Au cours de l'entretien, vous êtes autorisés à refuser de répondre aux questions et vous êtes autorisés à interrompre l'entretien à tout moment. Il n'y aura aucune conséquence si vous décidez de ne pas poursuivre l'entretien.

Confidentialité et vie privée

Les informations que vous nous communiquez sont entièrement confidentielles. Nous n'associerons pas votre nom à ce que vous dites. Nous n'utiliserons pas d'identifiants personnels pour les informations obtenues.

La confidentialité sera assurée lors de cet entretien en le réalisant ici.

Consentement et contact

Avez-vous des questions à poser ?

Acceptez-vous de répondre aux questions maintenant ?

Si vous avez d'autres questions concernant cette évaluation ultérieurement, vous pouvez contacter le superviseur de terrain :

- ▶ MPUTU NGANDU Aimé, au (numéro de téléphone) : (+243) 814 789 133, e-mail : aimemputu35@gmail.com (pour la **RDC**) ;
- ▶ FAYE Amdy, au (numéro de téléphone) : (+221) 774 564 429, e-mail : amdimoustafa@gmail.com (pour le **Sénégal**).

Si vous acceptez de participer après avoir reçu les informations ci-dessus, veuillez signer ci-dessous.

Vérifier le consentement verbal

Lu par le répondant [] Interviewer []

OK [] Refusé []

Intimé : _____

Intervieweur : _____ Date : __/__/__

En cas de refus, l'interviewer doit en informer le chef d'équipe afin d'obtenir la documentation adéquate.

10.5. Bibliographie

- ▶ Budget DGD 2022-2026, Sénégal (Avec budget additionnel) ;
- ▶ Budget DGD 2022-2026_RDC_Revu août 2024.
- ▶ Cadre Stratégique Commun (CSC) 2022-2026, République Démocratique du Congo ;
- ▶ Charte d'intégrité de la Direction générale de la Coopération au Développement et Aide humanitaire belge (DGD) ;
- ▶ Charte d'intégrité Dynamo International, juin 2000 ;
- ▶ Convention de partenariat entre COSAED et Dynamo International ;
- ▶ Document d'Actualisation de l'Analyse Contextuelle commune, Septembre 2020, PDF ;
- ▶ Document d'Actualisation de l'Analyse Contextuelle commune, Septembre 2020 ;
- ▶ Étude sur les Enfants en situation de rue à Kinshasa, Kinshasa, novembre 2023 ; Raoul KIENGE-KIENGE INTUDI, Consultant
- ▶ Leçons apprises – Dynamo International/COSAED (Sénégal), 2022 ;
- ▶ Leçons apprises – Dynamo International/COSAED (Sénégal), 2023 ;
- ▶ Leçons apprises – Dynamo International Outcome RDC 2022 ;
- ▶ Leçons apprises – Dynamo International Outcome RDC 2023 ;
- ▶ Manuel des procédures financières et des dépenses ;
- ▶ Politique de Protection de l'Enfance – Dynamo International, Version 2024, PDF. ;
- ▶ Programme DGD 2022-2026 : « Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue (ESDR) au Sénégal », Dynamo International/COSAED (Cadre logique_18 août_revu COSAED_adapté) ;
- ▶ Programme DGD-Coopération 2022-2026, République Démocratique du Congo ;
- ▶ Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situations de rue et vulnérables : Outcome Sénégal ;
- ▶ Rapport d'activités, Dynamo International, 2022 ;
- ▶ Rapport d'activités, Dynamo International, 2023 ;
- ▶ Rapport DGD 2022 ;
- ▶ Rapport DGD 2023 ;
- ▶ Système de mesure de performance, rapportage par les acteurs de la coopération non gouvernementale, Sénégal, 2023 ;
- ▶ Système de mesure de performance, rapportage par les acteurs de la coopération non gouvernementale, Sénégal, 2022 ;
- ▶ Tableau de Suivi des Indicateurs annuel – DGD, Sénégal ;
- ▶ Théorie du changement – Dynamo International/COSAED - Sénégal 2022-2026.

10.6. Liste des personnes rencontrées

RDC

N°	Noms et prénoms	Fonction	Structure	Sexe	Contact	Date de l'entretien
1.	Marie Vincent	Chargée de projets senior à Dynamo International	Dynamo International	F	m.vincent@dynamointernational.org	29/11/2024
2.	ANNICK NIYONZIMA	Chargée de projets à Dynamo International	Dynamo International	F	a.niyonzima@dynamointernational.org	29/11/2024
3.	Edwin de Boevé	Directeur	Dynamo International	M	edwin@dynamointernational.org	02/12/2024
4.	MBAYI MATHIEU	BENEFICIAIRE STAGIAIRE CHAUFFEUR	CASTR	M	0841078132	15/11/2024
5.	DANIELLE	TSR/ KIN	CATSR	F	/	09/11/2024
6.	SAMU LUWAWA	Famille d'accueil	Bénéficiaires	M	0808481549	09/11/2024
7.	MALALA BRUNO	Directeur de bana-ya-Poueda	OSC bana-ya-Poueda	M	0815684334	12/11/2024
8.	NANCY MBIKAYI	Coordonnatrice de l'équipe AMO Kinshasa	CATSR	F	0818970100	12/11/2024
9.	ISABELLE NGONDO BASHALE	TSR	CATSR	F	0984624783	13/11/2024
10.	AMBROISE LUFWANKENDA	TSR	CATSR	M	0896712367	13/11/2024
11.	MONGA BANZA CHARLENE	Chef de quartier Lualaba, Commune Kenya	Commune Kenya	F	+243977229887	14/11/2024
12.	KAZADI MUMBA PATRICK	Bourgmestre de Commune Kenya, Lubumbashi	Commune Kenya, Lubumbashi	M	Kazadi.mumba@gmail.com 0852140002	14/11/2024
13.	NSIMBA SWEMI SAYA ELYSEE	Secrétaire et Chef de la population du quartier Bisengo	Administration quartier	F	085364115	14/11/2024
14.	JEANNE PHUATI	Point focal du projet (DISPE / CATSR)	DISPE	F	jeannephuati@gmail.com 0813563911	19/11/2024
15.	CHANCELVIE MBWAYA	Famille d'accueil	Bénéficiaires	F	0990628734	18/11/2024
16.	ADELIN DADA	Famille d'accueil	Bénéficiaires	F	/	09/11/2024
17.	WILLY KATEMPA	Chef de bureau protection de l'enfant BI-BISPE	BI-BISPE	M	katempawilly@gmail.com +243810111142	14/11/2024
18.	SARAH BOLINGA	Bénéficiaire	DIVAS/LUSHI	F	0844661806	12/11/2024
19.	THEODORE UBOLE	Directeur des activités éducatives, enquêtes et réinsertion	OSEPER	M	theoubole@gmail.com +243819489654	20/11/2024
20.	KAJILA NTAMBU CAMEL	Assistant social centre Magone	MAGONE CENTRE D'ACCEUIL/PARTENAIRE CASTR	M	+244808444836	12/11/2024
21.	KATINA NGELA RODRIQUE	Admin centre Kimbilio sanctuaire des enfants	KIMBILIO CENTRE D'ACCEUIL/PARTENAIRE CASTR	M	+243994122195	12/11/2024
22.	ILUNGA MUKANGA BROWN	Educateur spécialisé et psychologue centre Bumi	BUMI CENTRE D'ACCEUIL/PARTENAIRE CASTR	M	+243991041161	12/11/2024
23.	BALIBWA KABOBO JEAN	Coordinateur provincial CASTR	CASTR	M	+243974128134	12/11/2024
24.	NICOLE LUKUNDE	Famille d'accueil	FAT	F	+243979810167	13/11/2024
25.	JEAN JEAN KWEZI	TSR CASTR	CASTR	M	+243841078132	13/11/2024
26.	NSENSELE JUNIOR	Préfet de l'école SAINT MICHEL	SAINT MICHEL	M	+243978906382	13/11/2024
27.	ABEDI NYABA VANESSA	TSR CASTR	CASTR	F	+243992548782	14/11/2024
28.	PAPA GABY	TSR CASTR	CASTR	M	+243973604451	14/11/2024
29.	ONESIME MONGA	Assistant social TPE	TPE	M	+243810347587	18/11/2024

30.	MUMBI GERAMINE	ESDR FCG centre Kimbili filles	CASTR	F	+243994122195	21/11/2024

Sénégal

Noms et prénoms	Sexe	Localisation	Fonction/structure	Téléphone	Email	Date d'entretien
Siaka Coulibaly	M	Dakar	Coordinateur national du programme COSAED_ASATS	77 634 17 71	Siakacoulibaly9@gmail.com	03/11/2024
Yagala Niang	M	Dakar	Permanent COSAED	77 734 99 17	yaqueniang@gmail.com	04/11/2024
Augustin Carvallo	M	Dakar	Coordinateur Dakar/ COSAED_SPER	77 562 48 95	augustin.adiabalinaye71@gmail.com	04/11/2024
Moussa Coulibaly	M	Dakar	Coordinateur AP/CASE membre COSAED chargé de COM	77 556 12 73	apcase@hotmail.fr	04/11/2024
Sané Fatou	F	Dakar	Travailleuse sociale de rue (TSR) et permanente COSAED	77 542 50 04	fsané1945@gmail.com	04/11/2024
Khalifa Diouf	M	Dakar	Travailleur social de rue (TSR) COSAED	77 540 73 67	RAS	04/11/2024
Ousmane Sow	M	Dakar	Ministère de la famille et des solidarités _ Direction de la promotion des droits et de la protection de l'enfant (DPDPE)	77 987 03 01	ousmanesow675@gmail.com	05/11/2024
Awa DIOP	F	Dakar	ONG Concept	77 247 43 82	Dioufawa433@gmail.com	06/11/2024
Daniel MANGA	M	Dakar	Travailleur social de rue dans le cadre du projet DGD /COSAED/SPER	77 872 29 23	RAS	06/11/2024
Cheikh SARR	M	Dakar	Coordinateur PAISPS_ cellule d'appui à la protection de l'enfant (CAPE) Ministère de la Famille et des solidarités	77 648 45 25	Aliounesarr21@gmail.com	07/11/2024
Colette Ndiaye	F	Dakar	Cheffe de service AEMO Grand Dakar	77 579 63 64	ndiayevandeh@gmail.com	08/11/2024
Ibra DIOUF	M	Dakar	Famille_ ESDR-V retourné Keur Massar	77 749 74 35	RAS	08/11/2024
Ahmeth Gorgui SOCK	M	Dakar	Famille_ ESDR-V retourné Guédiawaye	77 558 58 24	RAS	09/11/2024
Thiané Diakhaté	F	Tambacounda	Pt focal COSAED _ membre du CCPE et Travailleuse sociale de rue	77 473 66 38	Diakhatethiane86@gmail.com	07/11/2024
Malang Niabaly	M	Tambacounda	Responsable ONG NAFORE _ Chargé de communication Comité Dept de Protection de l'Enfant CDPE	77 378 00 95	Niabaly.malang2015@gmail.com	07/11/2024
Mamadou LY	M	Tambacounda	Responsable centre transit_ ONG SOS Village	77 636 88 22	Mamadouly66@yahoo.com	08/11/2024
Thierno Seydou Bousso	M	Tambacounda	Chef de service technique AEMO_ Ministère de la justice	77 562 85 54	seydounouroubousso@gmail.com	08/11/2024
Coumba Diop	F	Tambacounda	Cheffe de service technique Action Sociale _ Pt focal Ins. CDPE _ Ministère de la santé	77 646 62 77	ascoumba@yahoo.fr	08/11/2024
Mamadou Badiane	M	Tambacounda	Cabinet du Maire_ Collectivité territoriale_ CCPE	77 557 21 22	badamansa65@gmail.com	08/11/2024
Mariama Togou Guindo	F	Tambacounda	Présidente régionale de l'association des Badiénou Gokh _	77 522 54 40	guindomariamatoogo@gmail.com	08/11/2024
Khady Touré	F	Tambacounda	Famille_ ESDR-V retourné	77 105 53 74	RAS	09/11/2024
Sadio Mané	F	Tambacounda	Famille_ ESDR-V retourné	78 447 22 01	RAS	10/11/2024
Samba Niang	M	Tambacounda	Travailleurs sociaux de rue_ COSAED	77 402 47 52	sambarapydoniang@gmail.com	11/11/2024

Oversee Advising Group

Think Smart

HQ

6350, Place de la malicone, Apt 113

Africa Office :

Douala, Cameroun

WWW

www.myoag.org

@

info@myoag.org